

ASPJ **Afrique et Francophonie**

Été 2010

Volume 1, No. 2

Première lettre : Sécurité environnementale et coopération en Afrique

Lt Col Robert B. Munson, PhD, USAFR

Deuxième lettre : Dégradation de l'environnement et conflits en Afrique

John T. Ackerman, PhD

Troisième lettre : Zones protégées transfrontières et AFRICOM : résolution des conflits et viabilité environnementale

Robert R. Sands, PhD

Quatrième lettre : Ressources durables et sécurité dans le contexte africain : perspectives de conflits et de coopération

Capitaine de vaisseau Eric L. Stilwell

Linda Dennard, PhD

Accès expéditionnaire aérien : Les relations africaines

Col Brian K. Hall, USAF

Assistance pour la préparation aux opérations de contingence en Afrique : développer des partenariats de formation,

pour l'avenir de l'Afrique

Col Russell J. Handy, USAF

Le « moment eisenhowérien » d'Obama

Les choix stratégiques américains et les relations transatlantiques en matière de défense

Edwina S. Campbell, PhD

Les nouveaux enfants de la guerre

Peter W. Singer, PhD

Soudan : un moment crucial, Une approche globale

Département d'État des États-Unis



VOLER, COMBATTRE ET GAGNER... DANS L'AIR, L'ESPACE ET LE CYBERESPACE



http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp

AIR & SPACE POWER JOURNAL

Chef d'état-major de l'armée de l'air américaine

Général Norton A. Schwartz

Commandant, commandement de l'éducation et de la formation de la force aérienne

Général Stephen R. Lorenz

Commandant de *Air University*

Général de corps d'armée aérienne Allen G. Peck

Directeur, *Air Force Research Institute*

Général John A. Shaud (c.f.), USAF

Éditeur

Rémy M. Mauduit

Marvin Bassett

Éditeur contribuant

L'équipe

Colonel Robyn S. Read (c.f.), USAF,

chef de la division Outreach

Colonel John Conway (c.f.), USAF,

analyste en défense militaire

Daniel M. Armstrong, *Illustrateur*

L. Susan Fair, *Illustratrice*

Nedra O. Looney, *Manager mise en pages et pré-production*

Air and Space Power Journal (ISSN 1931-728X) est publié trimestriellement. Cette revue est conçue pour servir de forum ouvert à la présentation et à la stimulation de réflexions innovatrices sur la doctrine militaire, la stratégie, la tactique, la structure de force, la préparation et d'autres sujets de la défense nationale. Les points de vue et les opinions exprimés ou implicites dans cette revue sont ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme portant la sanction officielle du département de la Défense, de l'armée de l'Air, du Commandement de l'éducation et de la formation des forces aériennes, de l'*Air University*, ou d'autres agences ou départements du gouvernement des États-Unis.

Dans cette édition, les articles peuvent être reproduits entièrement ou partiellement sans permission au préalable. S'ils sont reproduits, nous demandons à ce que *Air & Space Power Journal* soit référé.



<http://www.af.mil>



<http://www.aetc.randolph.af.mil>



<http://www.au.af.mil>

ASPJ—Afrique et Francophonie

155 N. Twining Street

Maxwell AFB AL 36112-6026

U.S.A.

Télécopieur : 1 (334) 953-6739

courriel aspjrench@maxwell.af.mil

Visitez *Air and Space Power Journal* en ligne
à <http://www.airpower.au.af.mil>

<http://www.af.mil/subscribe>

Editorial

- Écologie, sécurité et conflits armés en Afrique* 3
Rémy M. Mauduit

Lettres ouvertes à AFRICOM

- Première lettre : Sécurité environnementale et coopération en Afrique* 6
Lt Col Robert B. Munson, PhD, USAFR

- Deuxième lettre : Dégradation de l'environnement et conflits en Afrique* 15
John T. Ackerman, PhD

- Troisième lettre : Zones protégées transfrontières et AFRICOM :
résolution des conflits et viabilité environnementale* 27
Robert R. Sands, PhD

- Quatrième lettre : Ressources durables et sécurité dans le context africain :
perspectives de conflits et de coopération* 41
Capitaine de vaisseau Eric L. Stilwell
Linda Dennard, PhD

- Accès expéditionnaire aérien : Les relations africaines* 53
Col Brian K. Hall, USAF

- Assistance pour la préparation aux opérations de contingence en Afrique :
Développer des partenariats de formation, pour l'avenir de l'Afrique* 65
Col Russell J. Handy, USAF

-
- Le « moment eisenhowerien » d'Obama
Les choix stratégiques américains et les relations transatlantiques en
matière de défense* 73
Edwina S. Campbell, PhD

Les nouveaux enfants de la guerre 77
Peter W. Singer, PhD

Soudan : un moment crucial, Une approche globale 91
Département d'État des États-Unis

Revue de livre

21st Century U.S. Air Power 96
de Nicholas A. Veronico et Jim Dunn



Écologie, sécurité et conflits armés en Afrique

Comme une maladie... une détérioration de l'environnement, surtout lorsqu'elle se combine à d'autres facteurs de stress, tels que la pauvreté, la globalisation, une mauvaise gouvernance, l'inégalité et les migrations en masse, peuvent saper des sociétés, causer des guerres civiles et mettre des états en faillite.

—William Mansfield, 2009

L'histoire est pleine d'exemples dans lesquels une raréfaction des ressources et une dégradation de l'environnement contribuent à susciter des conflits, voire même à conduire à l'effondrement de sociétés et de civilisations – dont certains remontent aux origines de l'histoire écrite.¹ Parmi ces exemples, on peut citer entre beaucoup d'autres certaines populations de Mésopotamie et du Moyen Orient, les Mayas d'Amérique Centrale, les Khmers d'Asie du Sud-est et les Anasazi du sud-ouest des États-Unis. Comme l'observe Mary Ellen O'Connell, « Dans les années 1970, les dirigeants japonais furent les premiers à suggérer que la sécurité nationale va au-delà de la protection contre les menaces militaires traditionnelles. Ils le firent à un moment où les dirigeants [américains] faisaient pression sur eux pour qu'ils dépensent plus sur la sécurité. Les dirigeants japonais soutenaient que l'argent dépensé pour la protection de l'environnement ou des sources de denrées alimentaires et d'énergie devrait également être considéré comme contribuant aux dépenses de sécurité nationale. »² Cette connexité entre l'environnement, la sécurité et les conflits armés illustre parfaitement la situation de nombreux pays africains.

Des rapports complexes entre écologie et conflits existent en Afrique. Un environnement dégradé peut réduire les chances de paix durable et mettre en danger dans l'avenir les moyens d'existence des populations. D'après Peter Gleick, « Là où l'eau est rare, la rivalité à propos de réserves limitées peut conduire des groupes, des collectivités voire même des pays à considérer l'accès à l'eau comme une question extrêmement préoccupante. »³ Il y a toujours un risque de voir une diminution de ressources et une dégradation de l'environnement entraîner une région dans un cycle infernal de pauvreté, d'instabilité politique, de conflits armés, de dégradation croissante de l'environnement et d'aggravation de la pauvreté.

En Afrique, les problèmes sociaux, économiques et écologiques sont le plus souvent étroitement liés. La dégradation de l'environnement ou la raréfaction des ressources peuvent potentiellement déclencher des conflits violents susceptibles d'engloutir une région entière et de menacer sa stabilité. La Corne de l'Afrique en est un exemple parmi de nombreux autres : « [C'] est... une région dévastée par une dégradation de l'environnement qui se manifeste sous de nombreuses formes : déforestation, érosion et salinisation des sols, aridification, désertification [et] perte de biodiversité. C'est également une région de conflits endémiques menés à de nombreux niveaux : étatique, régional, national, religieux, tribal et clanique. »⁴ Un autre exemple est celui de la République démocratique du Congo (RD Congo) : « [La RD Congo] s'enorgueillit d'une abondance de minerais de grande valeur [mais] le pays a été ravagé par la violence liée aux diamants, les maladies, la famine et les guerres tribales qui se sont soldées par plus de cinq millions de morts. Depuis les années 1990, les armées rebelles opérant dans la RD Congo ont exploité de petits gîtes diamantifères et canalisé les profits ainsi dégagés vers des activités insurrectionnelles. »⁵

La question des causes de conflits violents en Afrique a fait l'objet d'une attention particulière de la part des spécialistes et a donné lieu à de nombreux débats universitaires aux cours des dernières années :

L'hypothèse traditionnelle selon laquelle les conflits violents en Afrique résultent de différences ethniques, religieuses ou culturelles souffre de graves limitations. En dehors des « vieux » conflits, les dichotomies ethniques semblent être une conséquence plutôt qu'une cause de conflits violents. Les dichotomies ethniques, religieuses et culturelles ont toutefois une force considérable quant à la façon dont les populations perçoivent les conflits. Ces perceptions sont celles de nombreux combattants des deux camps. Cependant, plus un conflit dure, plus ces facteurs ethniques, religieux et culturels entrent en jeu. Dans un vieux conflit, quand même les causes initiales ont partiellement ou totalement disparu, cette ethnicité idéologique « abstraite » devient une force matérielle et sociale active.⁶

Dans la plupart des cas tels que ceux du Soudan, du Rwanda et de la Somalie, la rivalité à propos du contrôle de ressources rares à des moments de dégradation de l'environnement semble s'abriter derrière l'ethnicité. Les questions écologiques deviennent extrêmement politisées ; en réalité, la situation occasionne une lutte entre les élites pour le contrôle de l'état. « Les conflits violents figurent parmi les plus graves menaces pesant sur la sécurité des hommes en Afrique. Les guerres menées en Afrique ont causé des destructions massives aux infrastructures du continent, déplacé des millions de personnes, perturbé les moyens d'existence et endommagé gravement l'environnement. »⁷ D'après les estimations de la Banque Mondiale, les conflits violents qui se déroulèrent en Afrique dans les années 1990 conduisirent systématiquement à une perte nette de deux pourcent de croissance économique annuelle.⁸

Aujourd'hui, la plupart des états africains s'efforcent sérieusement d'empêcher les conflits violents sur le continent. L'Union africaine a pris des mesures pour encourager la paix et la sécurité en établissant le Conseil de paix et de sécurité, qui a reçu mandat, entre autres, de servir de « mécanisme d'alerte rapide facilitant une réaction efficace en temps opportun aux situations de conflit et de crise en Afrique. »⁹

Les efforts que fait le Commandement Afrique des États-Unis (United States Africa Command – AFRICOM) pour apporter le développement durable et la sécurité humaine à l'Afrique devraient avoir pour objectif plus large de « conquérir les cœurs et les esprits » afin d'empêcher un soutien de l'extrémisme et du terrorisme religieux. De même que, pendant les années 1990, les spécialistes suggéraient que l'OTAN pourrait « placer la dégradation de l'environnement dans la même catégorie que les pénuries de pétrole, les idéologies agressives ou la prolifération des armements », l'AFRICOM pourrait adopter cette perspective.¹⁰ Il devrait également accorder une haute priorité à deux défis connexes : l'enseignement et les enfants africains. En fait, « chaque année de scolarité réduit le risque de conflit de 20 pourcent environ. »¹¹ Un autre problème dont souffre le monde, l'Afrique en particulier, est l'emploi croissant de jeunes enfants comme soldats – un des développements les plus déplorables de ces dernières années. En 1996 déjà, l'UNICEF estimait que, pendant la décennie écoulée, on comptait parmi les enfants victimes :

- 2 millions de morts ;
- 4–5 millions d'invalides ;
- 1,2 million de sans abri ;
- plus d'un million d'orphelins ou d'enfants séparés de leurs parents ;
- quelque 10 millions d'enfants traumatisés psychologiquement.¹²

A la lumière de l'énormité même des souffrances que ces conflits ont causée aux enfants, il est difficile de rester sans émotion.

Rémy M. Mauduit, Éditeur
Air and Space Power Journal – Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

Notes

1. Jared Diamond, *Guns, Germs, and Steel: The Fates of Human Societies* [Canons, microbes et acier : les destins des sociétés humaines] (New York: W. W. Norton, 1997).
2. Mary Ellen O'Connell, «*Conflict and the Environment*» (Conflits et environnement), critique de *Conflict and the Environment*, sous la direction de Nils Petter Gleditsch, *Human Rights Quarterly* 22 (2000) : 1099, http://muse.jhu.edu/journals/human_rights_quarterly/v022/22.4oconnell.pdf (consulté le 8 mars 2010).
3. Peter H. Gleick, *The World's Water* (L'eau du monde), 1998–1999 (Washington, DC: Island Press, 1998), 108.
4. John Markakis, «*Environmental Degradation and Social Conflict in the Horn of Africa*» (Dégradation de l'environnement et conflits sociaux dans la Corne de l'Afrique), in *Environment and Conflicts Project* (Projet environnement et conflits), sous la direction de Kurt R. Spillmann et Günter Bächler, *ENCOP Occasional Papers* (Zurich/Berne, Suisse : Center for Security Studies, ETH Zurich/Swiss Peace Foundation, 1992–95, [111]).
5. «*Conflict Diamond Issues*» (Questions relatives aux diamants du sang), Brilliant Earth, <http://www.brilliantearth.com/conflict-diamond-trade> (consulté le 9 mars 2010)
6. Mohamed Suliman, «*Resource Access: A Major Cause of Armed Conflict in the Sudan: The Case of the Nuba Mountains*» (L'accès aux ressources : une cause majeure de conflits au Soudan. Le cas des Monts Nouba) (communication présentée lors de l'atelier international sur la gestion locale des ressources naturelles [*International Workshop on Community-Based Natural Resource Management*]), Washington, DC, 10–14 mai 1998), <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/Sudan-Paper.html> (consulté le 9 mars 2010).
7. *Training Course on Regional and International Cooperation in the Field of Security and Peace Policy, Development Diplomacy Programme* (Cours de formation sur la coopération régionale et internationale dans le domaine de la politique de sécurité et de paix, programme de diplomatie du développement), Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre, http://www.inwent.org/imperia/md/content/bereich2-intranet/abteilung2-03/inwent_kaiptc_ddp_course_description.pdf (consulté le 9 mars 2010).
8. Banque Mondiale, *Economics of Crime and Violence Project* (projet sur les aspects économiques du crime et de la violence) (Washington, DC : Banque mondiale, 10 avril 1999).
9. «*Meeting the Challenge of Conflict Prevention in Africa: Towards the Operationalization of the Continental Early Warning System*» (Relever le défi de la prévention des conflits en Afrique : vers l'opérationnalisation du système d'alerte rapide à l'échelle du continent), Union africaine, <http://www.africa-union.org/root/ua/Conferences/decembre/PSC/17-19%20dec/home-Eng.htm> (consulté le 9 mars 2010).
10. O'Connell, «*Conflict and the Environment*», 1100.
11. Paul Collier, «*Doing Well out of War*» (Bien réussir hors de la guerre) (communication préparée pour la conférence sur les intentions économiques dans les guerres civiles (*Conference on Economic Agendas in Civil Wars*), Londres, 26–27 avril 1999), 5.
12. «*Children in War*» (Les enfants dans la guerre), in UNICEF, *The State of the World's Children* (La situation des enfants dans le monde), 1996 (New York : UNICEF, 1996), <http://www.unicef.org/sowc96/1cinwar.htm> (consulté le 9 mars 2010).

Première lettre à AFRICOM

Sécurité environnementale et coopération en Afrique

LT COL ROBERT B. MUNSON, PHD, USAFR*

Les relations entre les États-Unis et l'Afrique arrivèrent à un moment déterminant avec l'activation du Commandement Afrique. La question, qui éveille l'émotion, est de savoir si les relations représentées par ce commandement seront focalisées sur les priorités américaines en matière de sécurité ou, plutôt, sur un éventail plus large de problèmes de sécurité aussi importants pour les États-Unis que pour les pays africains. Pour résoudre les problèmes affectant ces derniers, le nouveau commandement doit mettre l'accent sur quelque chose qui est crucial pour les Africains, à savoir l'environnement. Afin d'aider le Commandement Afrique – AFRICOM, la présente lettre et les trois qui la suivent expliquent clairement une variété de points en termes de politiques et d'environnement et offrent des recommandations qui permettront au commandement de poursuivre ses objectifs.

En octobre 2008, AFRICOM devint officiellement un commandement combattant distinct au sein du département de la Défense des États-Unis. Même avant l'activation officielle, nombreux furent les responsables africains et autres commentateurs qui accueillirent cette nouvelle organisation en posant des questions et exprimant des inquiétudes quant à ce qu'ils percevaient comme la militarisation des rela-

tions américano-africaines.¹ La formation de ce commandement suivit l'invasion de l'Irak en 2003 par une coalition sous direction américaine et l'extension au continent africain de la guerre planétaire contre le terrorisme menée sous la direction des États-Unis. En même temps, elle réveilla de nouveau la mémoire historique du rôle des forces armées en Afrique pendant l'ère coloniale ainsi que sous les régimes militaires de l'époque post-coloniale. La création d'un nouveau commandement, par conséquent, était sûr de soulever des inquiétudes, même si elle ne représentait qu'une réorganisation bureaucratique au sein de la structure américaine.

Dans la mesure où la majorité des états africains atteignirent leur indépendance dans les années 1960, l'intervention américaine sur le continent est allée du soutien des pays alliés dans la guerre froide à une variété toujours croissante d'interventions dans l'après-guerre froide. Dans les années 1990, les forces armées américaines intervinrent en Somalie, assistèrent les réfugiés rwandais dans les mois qui suivirent le génocide, menèrent à bien l'évacuation des ambassades américaines en temps de crise et exécutèrent des opérations humanitaires telles que celles menées au Mozambique et en Tanzanie ravagés par les inondations. Ces activités de l'après-guerre froide

*Robert Munson est lieutenant colonel de réserve dans l'armée de l'Air des États-Unis actuellement en poste d'active de professeur adjoint d'études militaires comparées à l'Air Command and Staff College, Maxwell Air Force Base, Alabama. Il a accompli de multiples périodes de service en Europe et en Afrique. Il est titulaire d'un doctorat en histoire africaine de Boston University et d'une maîtrise en études africaines et science politique de Universität Leipzig, en Allemagne. Sa thèse analysait les changements de paysage ayant affecté les monts Meru et Kilimanjaro dans le nord de la Tanzanie, pendant la période d'occupation allemande et incluait les résultats de recherches prolongées sur le terrain menées sur ces deux montagnes. Il a publié des articles sur l'histoire des environnements africains et tanzaniens, et termine actuellement un ouvrage consacré aux changements sociaux affectant le nord de la Tanzanie.

tendaient à être planifiées réactivement, sans signe d'une politique américaine cohérente et bien conçue en Afrique. Les seuls aspects constants semblaient être des programmes minimaux d'assistance à la sécurité, des deployments d'entraînement sporadiques et des missions limitées d'assistance médicale, dentale ou vétérinaire.

L'AFRICOM est désormais une organisation indépendante cherchant à définir une mission cohérente à long terme. À cet égard, faire de la sécurité environnementale sa mission rendrait le succès plus probable par ce que cela serait avantageux pour les États-Unis comme pour les pays africains. La définition même de la mission de l'AFRICOM appelle clairement à une intervention dans le domaine :

Le Commandement Afrique des États-Unis, de concert avec d'autres organes du gouvernement américain et ses partenaires internationaux, mène les opérations soutenues de sécurité dont il a été chargé via des programmes de coopération militaire, des activités parrainées par les forces armées et d'autres opérations militaires visant à promouvoir un environnement africain stable et sécurisant soutenant la politique étrangère des États-Unis.²

Cette mission appelle à un engagement « soutenu » dont l'objectif est de créer un environnement africain « stable et sécurisant ». Bien que cet usage de l'*environnement* n'ait pas de rapport direct avec l'univers naturel, on doit prendre en considération le fait que, pour que la situation en matière de sécurité soit stable, les forces armées américaines et leurs partenaires africains doivent tenir compte de l'univers naturel et de son importance pour les partenaires africains. Une focalisation sur l'environnement aiderait les deux camps à atteindre leurs objectifs en terme de politique et à développer des rapports croissants. L'AFRICOM doit, à un niveau, se concentrer sur les aspects généraux des relations croissantes entre les États-Unis et l'Afrique. L'Afrique ne peut généralement pas être traitée comme une même entité. Parce qu'elle est un continent de 53 pays, chacun d'eux doit être considéré indépendamment. Toutefois, les positions générales que partagent la plupart des pays africains sont importantes

parce qu'elles constituent la base de justifications claires et compréhensibles pour le grand public sans s'enliser dans les problèmes propres à chaque pays.

Sécurité environnementale

L'AFRICOM peut utiliser l'idée de la sécurité environnementale autour de laquelle organiser ses rapports avec le continent africain. Ce concept continu à évoluer quant à sa signification et son application pratique mais, en général, il aborde les rapport entre l'environnement, la sécurité nationale et les conflits. Les problèmes liés à la sécurité environnementale qui permettraient à l'AFRICOM de progresser vont de la prise en considération des conflits causés par une réalité portant sur des ressources naturelles rares à la question planétaire des changements climatiques et de leur impact sur la stabilité et la sécurité nationale. Les débats sur la sécurité environnementale ne concernent pas toujours un échec et le conflit qui s'ensuit. Nombreux sont en fait ceux qui voient une corrélation positive entre la coopération en matière d'environnement, une confiance bilatérale accrue et un potentiel croissant de paix, c.-à-d., un maintien de la paix environnementale.³ Ce qui symbolise peut-être le mieux cette attention accrue portée sur les liens entre l'environnement et la paix est le prix Nobel de la paix décerné en 2004 à Wangari Maathai et au *Green Belt Movement* (Mouvement ceinture verte) au Kenya. L'attribution de ce prix mit l'accent sur la contribution d'un mouvement à l'établissement des conditions de la démocratie et à l'atténuation des conflits grâce au reboisement. Le mouvement reconnaît que la « [p]aix sur terre dépend de notre capacité de sécuriser l'environnement dans lequel nous vivons. »⁴

Le potentiel de la sécurité environnementale est très important pour les relations entre l'AFRICOM et l'Afrique. L'AFRICOM peut, en adoptant ceci comme guide de coopération avec les pays africains, susciter une confluence d'intérêts et de positions aux États-Unis et en Afrique. La sécurité environ-

nementale crée un vortex pour la coopération à cause de l'importance cruciale de l'environnement pour les états africains, où la majorité de la population dépend directement de l'environnement pour les produits de première nécessité telles que les denrées alimentaires, les combustibles et l'eau potable. Par exemple, plus de 57 pourcent des Africains sont encore employés dans le secteur agricole, ce pourcentage variant largement d'un pays à un autre et allant de 90 pourcent au Rwanda à environ 9 pourcent seulement en Afrique du Sud.⁵ Ce n'est qu'en reconnaissant cette importance cruciale et en l'intégrant aux éléments de la politique étrangère américaine que l'AFRICOM peut remplir son mandat et aider véritablement les Africains à trouver des solutions à leurs problèmes.

Justification américaine d'une focalisation sur la sécurité environnementale

En se focalisant sur la politique de l'environnement, l'AFRICOM serait dans la ligne de la politique américaine naissante de sécurité, telles que l'illustrent certain nombre de déclarations politiques du président et de ses subordonnés. Dans la mesure où la sécurité environnementale est un concept relativement nouveau qui continue d'évoluer et n'intéresserait pas automatiquement une large fraction de l'opinion publique américaine, il est important pour l'AFRICOM d'adapter les éléments de la sécurité environnementale et leurs applications aux relations avec l'Afrique dans la limite de la compréhension générale par l'opinion publique américaine du dilemme changeant de sécurité internationale.

Depuis la fin de la guerre froide, la focalisation du gouvernement américain principalement sur une agression armée majeure a lentement évoluée et s'est élargie pour prendre en considération la défense du territoire et les menaces naissantes telles que le terrorisme et une cyberattaque.⁶ Les documents politiques américains se mettent lentement à jour vis-à-vis de cette compréhension changeante et la sécurité environnementale figure

désormais dans le lexique politique et considérée comme importante parmi les considérations politiques. Ces idées continuent toutefois à apparaître et il n'existe aucune compréhension commune de leur signification et de leur application au sein du gouvernement américain. L'AFRICOM a donc une chance unique de contribuer à définir une poitique dans ce domaine.

La plus récente stratégie de sécurité nationale, rendue publique en mars 2006, examine plusieurs domaines étroitement liés à la sécurité environnementale. Par exemple, la stratégie décrit les conditions en Afrique dans la perspective suivante :

Surmonter les défis auxquels l'Afrique est confrontée exige un partenariat, pas le paternalisme. Notre stratégie consiste à encourager le développement économique et celui d'une gouvernance démocratique efficace de façon à permettre aux états africains de prendre l'initiative lorsqu'il s'agit de relever les défis auxquels ils sont confrontés... Nous nous engageons à collaborer avec les pays africains pour renforcer leurs moyens intérieurs...⁷

Plus loin, le document met l'accent sur deux défis environnementaux pertinents qui découlent de la globalisation :

- Les défis en termes de santé publique tels que les pandémies, qui ne connaissent pas de frontières.
- La destruction de l'environnement, qu'elle soit causé par le comportement des hommes ou par des mégacatastrophes cataclysmiques...⁸

La première citation met l'accent sur l'objectif américain de partenariat avec les pays africains afin d'encourager le développement économique et relever les défis auxquels sont confrontés les Africains. Les deux défis suivants découlant de la globalisation sont liés très étroitement à l'environnement. La santé publique et la propagation d'une maladie sont symptomatiques des conditions environnementales et causent des inquiétudes particulières dans les zones urbaines en croissance rapide de l'Afrique. Les forces armées américaines, sous la forme de secours en cas de

catastrophe, ont souvent rencontré le problème de la destruction de l'environnement dans le passé. L'un des défis auxquels est confronté l'AFRICOM dans ce domaine est de faire passer sa focalisation de pompier à établir les partenariats à long terme qui s'occupent des causes des incendies.

Même si cette *stratégie de sécurité nationale* provient du gouvernement précédent, elle reste la stratégie officielle jusqu'à ce qu'une nouvelle soit révélée en 2010. Toutefois, lorsque le gouvernement Obama rend publique une nouvelle stratégie, elle contiendra assurément des déclarations comparables, sinon plus vigoureuses, concernant les relations entre les États-Unis et l'Afrique, ainsi que l'environnement. Les thèmes politiques actuellement en vigueur sont plutôt généraux et ne font que préparer le terrain pour le reste du gouvernement. S'il est motivé et sait où il va, l'AFRICOM peut utilement combler le fossé entre la politique générale définie en 2006 et celles d'un nouveau gouvernement en matière de sécurité environnementale.

En dessous de la stratégie de la Maison Blanche figure la tentative du département de la Défense de traduire la *stratégie de sécurité nationale* en une stratégie à l'usage des forces armées. La *stratégie de défense nationale* du secrétaire à la Défense Robert Gates, rendue publique en juin 2008, mit l'accent sur des aspects comparables à ceux dont traite la *stratégie de sécurité nationale* mais dans un contexte plus proche des forces armées :

Au cours des vingt prochaines années, des *pressions physiques* – population, ressources, énergie, climat et environnement – pourraient se combiner à un changement social, culturel, technologique et géopolitique rapide pour créer une plus grande incertitude.

Dans la mesure du possible, le département se mettra dans une position lui permettant à la fois de répondre à et de *réduire l'incertitude*. Cela signifie que nous devons continuer à améliorer notre compréhension des tendances, et de leur interaction et de l'éventail de risques que le département pourrait avoir pour mission de réagir ou de gérer. Nous devons agir pour limiter les risques en *influençant le développement des tendances* à l'aide des décisions que nous prenons

concernant le matériel et les moyens que nous développons et de la coopération en matière de sécurité, des garanties, de la dissuasion et des activités opérationnelles que nous menons [les italiques sont de moi].⁹

Dans ce document, Gates note les pressions étroitement liées à l'environnement et à l'exploitation durable de ses ressources. Il aimerait mettre le département de la Défense dans une position proactive lui permettant d'influencer les tendances afin d'éviter la méthode plus risquée, potentiellement plus coûteuse et moins efficace qui consiste à réagir à ces tendances. Le secrétaire n'y fait pas spécifiquement référence à l'Afrique mais laisse à l'AFRICOM la possibilité d'axer la mission autour des préoccupations de Gates.

On peut noter un affinement de la position du secrétaire Gates dans la directive 3000.5 du département de la Défense qui examine les opérations de stabilisation. Cette directive place ces opérations sur un pied d'égalité avec celles de combat comme élément essentiel de la mission des forces armées américaines dont l'objet est de faire régner un ordre, souvent avec la collaboration des forces locales, faisant progresser les intérêts et les valeurs des États-Unis. Ces opérations auront des objectifs à court terme mais l'« objectif à long terme est d'aider à développer la capacité locale de garantir les services essentiels, une économie de marché viable, la règle de droit, des institutions démocratiques et une robuste société civile. »¹⁰ Cette directive contribue à faire descendre le débat sur la stratégie au niveau opérationnel et encourage les membres des forces armées à réorienter leur réflexion d'une focalisation sur les opérations de combat purement traditionnelles vers une plus grande variété des tâches afin d'empêcher proactivement les conflits armés. L'importance de cette directive pour l'AFRICOM est que les opérations de stabilisation, qui pourraient inclure la sécurité environnementale, constituent un type d'opérations militaires à part entière que le nouveau commandement pourrait considérer comme sa focalisation principale.

Ces trois importants documents demandent une coopération soutenue avec les pays

africains mettant l'accent sur les problèmes d'environnement et peuvent contribuer à guider le développement des relations entre les États-Unis et l'Afrique par l'intermédiaire de l'AFRICOM. Même s'il se peut que cette insistance change maintenant que le gouvernement du président Obama est au pouvoir, toutes les indications laissent à penser que son intérêt pour les options multilatérales et la coopération avec les autres pays tendront à rendre tout document à venir encore plus catégoriquement pro-sécurité environnementale. Toutefois, la focalisation américaine sur la sécurité environnementale ne représente qu'une des parties de l'équation ; l'autre partie représente les opinions des partenaires africains potentiels.

Expression d'un intérêt dans une perspective africaine

Dans le cadre de la mission changeante de l'AFRICOM, il est essentiel de pouvoir justifier les politiques américaines en les considérant dans une autre perspective, celle des partenaires africains potentiels. Comme indiqué plus haut, même si les éléments spécifiques des relations bilatérales et régionales sont importants, il est tout aussi crucial de comprendre certaines des opinions générales exprimées clairement sur le continent. Ces opinions appuient une stratégie américaine de sécurité environnementale en faisant apparaître la confluence des intérêts et des positions dont peuvent profiter tous les partenaires, américains et africains. Dans le paysage changeant de sécurité de l'après-guerre froide, les pays africains eux-mêmes mettent souvent l'accent sur l'importance de l'environnement dans un grand nombre de programmes des organisations internationales. Des exemples choisis parmi les programmes des Nations Unies et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sont donnés ci-après. Des thèmes comparables apparaissent dans les objectifs d'autres organisations du continent ou groupements régionaux tels que la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Commu-

nauté de développement de l'Afrique australe (SADC).¹¹

Au niveau planétaire, sous l'égide des Nations Unies, tous les pays du monde ont formulé et approuvé les huit objectifs de développement des Nations Unies pour le millénaire, que l'ONU annonce comme étant un plan d'action à mener à bien d'ici à 2015. Ce qu'il est important de noter ici est que les pays africains se sont engagés à coopérer avec d'autres afin de, entre autres,

- Éliminer les formes extrêmes de pauvreté et de malnutrition
- Réduire la mortalité infantile
- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies
- Garantir la durabilité de l'environnement¹²

Ces objectifs ont tous des rapports évidents avec l'environnement et des implications en Afrique. Dans les zones rurales, la pauvreté et la faim sont généralement liées étroitement aux méthodes de culture et à l'usage qui est fait de la terre, alors que dans les zones urbaines, la pauvreté et la faim sont généralement concentrés dans les bidonvilles de plus en plus peuplés, largement dépourvus d'infrastructures et n'offrent que peu de services. La pauvreté et la malnutrition urbaines s'étendent toutefois aux zones rurales environnantes par suite de l'utilisation urbaine de ressources rurales telles que le bois de chauffage et des visites fréquentes rendues aux familles vivant en dehors des villes. Les dangers environnementaux tels que des conditions de vie malsaines, la malnutrition et les conditions climatiques contribuent au niveau élevé de mortalité infantile alors que les maladies telles que le paludisme et, dans une moindre mesure, le Sida tendent à être associées aux conditions environnementales.

Les Nations Unies ont définie de façon plus précise que le quatrième objectif pour le millénaire (obtenir la durabilité de l'environnement) en énumérant quatre résultats devant permettre de mesurer les progrès réalisés :

Résultat 1 : Intégrer les principes du développement durable aux politiques et programmes des différents pays, ainsi que renverser la perte de ressources environnementale ;

Résultat 2 : Réduire la perte de biodiversité, en réalisant d'ici 2010, une réduction significative du taux de perte ;

Résultat 3 : Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population sans accès durable à l'eau potable et à un système sanitaire de base ;

Résultat 4 : Avoir réalisé d'ici 2020 une amélioration significative des conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.¹³

Même si le premier résultat tendra à relever des prérogatives des gouvernements nationaux, l'AFRICOM pourrait aisément apporter une contribution aux efforts de la part des états africains d'atteindre les trois autres résultats. La clé dans ce domaine est que le personnel de l'AFRICOM doit être prêt à prendre en considération les objectifs de ses partenaires africains lorsqu'il établit des programmes et à se montrer fidèle à long terme à ces programmes.

Lorsqu'on passe du niveau de la planète à celui du continent, on peut voir une perspective africaine supplémentaire en examinant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est une initiative africaine. Ce partenariat a pour objectif général une réduction de la pauvreté et du sous-développement sur le continent et déclare les quatre principaux résultats qu'il se propose d'atteindre comme étant :

- Éliminer la pauvreté ;
- Placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables ;
- Stopper la marginalisation de l'Afrique dans le processus de globalisation, ainsi qu'améliorer son intégration complète et bénéfique à l'économie internationale ;
- Accélérer la responsabilisation des femmes.¹⁴

Les deux premiers, c'est-à-dire l'élimination de la pauvreté (comme le programme de l'ONU cite plus haut) et l'encouragement à une croissance durable, demande que soient abordés les problèmes d'environnement, compte tenu en particulier de la forte proportion d'Africains qui dépendent de celui-ci. Les pays africains ont été historiquement producteurs de matières premières plutôt que de produits manufacturés. La globalisation a renforcé cette tendance, exerçant une forte pression sur l'environnement, que ce soit via la monoculture, la production minière non réglementée ou l'exploitation non viable des ressources naturelles telles que les zones de pêche et les forêts. Enfin, la responsabilisation des femmes et l'environnement sont également inextricablement liés dans la mesure où les femmes tendent à être des agricultrices ou des soutiens de famille et à être ainsi à la merci de la production agricole. L'attribution en 2004 du prix Nobel de la paix à Wangari Maathai est significative à cet égard car elle lie la responsabilisation, l'environnement et la position de soutien de famille des femmes.

Ces deux premiers exemples (objectifs de développement pour le millénaire et NEPAD) illustrent les positions des gouvernements africains. Ces gouvernements couvrent tout l'éventail politique allant des démocraties multipartites actives aux états totalitaires. Même si, pour des raisons idéologiques, les États-Unis préfèrent coopérer avec des démocraties, les forces armées américaines collaborent souvent avec des pays qui couvrent tout l'éventail. À ce titre, il est important pour les États-Unis de tenir compte des opinions des Africains eux-mêmes. La coopération américaine avec des pays dont la population n'est pas complètement libre peut malgré tout porter des fruits pour les politiques américaines concernées lorsque les États-Unis poursuivent des objectifs non seulement qui ont le soutien du gouvernement local mais également qui suscitent l'admiration du peuple.

Il y a de nombreuses façons possible d'identifier les opinions des populations africaines telles que la lecture de la presse, des déclarations des organisations non gouvernementales (ONG) africaines ou des positions des

groupes religieux. Toutefois, pour avoir une idée des problèmes que les opinions publiques africaines tendent à considérer comme importants, il peut être utile de consulter l'Afrobrometer. Celui-ci consiste en une série de sondages d'opinion réalisés dans un certain nombre de pays africains depuis l'an 2000. Ces enquêtes indiquent que l'environnement est important pour l'opinion publique, pas seulement pour les gouvernements africains lors des conférences internationales. La majorité des Africains qui participe à ces sondages considère le chômage comme le problème le plus grave en Afrique. La santé vient ensuite dans l'ordre de priorité, suivie du problème de la pauvreté et de la faim qui s'aggravent rapidement parallèlement à celui de la sécurité alimentaire.¹⁵ Dans les zones rurales évoquées plus haut, le chômage tout comme la pauvreté, la faim et la sécurité alimentaire sont tous intimement liés à la santé et à la durabilité de l'environnement dans la mesure où la majorité des résidents de ces zones pratiquent l'agriculture de subsistance. Le chômage rural veut souvent dire que l'agriculture de subsistance doit s'accompagner de la nécessité pour les membres des familles d'avoir un emploi leur permettant de gagner de l'argent – ce qui lie souvent les zones rurales et urbaines.

Intersection de la justification américaine et de la perspective africaine

L'AFRICOM peut exploiter la connaissance des priorités des dirigeants et des peuples africains pour aider à ajuster ses programmes de coopération. Au fur et à mesure que le commandement évolue, il peut maximiser le rendement de ses fonds de coopération en investissant judicieusement non seulement pour résoudre les problèmes africains qui sont importants pour les populations locales mais également pour servir les intérêts démocratiques américains sur le continent. La question est alors de savoir comment l'AFRICOM peut combiner efficacement l'importance de la sécurité environnementale telle qu'elle est présentée dans les documents sur la stratégie

américaine à la perspective africaine à propos des problèmes de la région. La réponse réside dans deux domaines importants – des opérations vraiment interinstitutions et l'attachement à un effort de diplomatie publique. D'une part, l'AFRICOM doit disposer de l'éventail correct de spécialistes américains capables de bien comprendre leur partenaires africains et les problèmes que rencontrent ceux-ci. Il est crucial de montrer que ces rapports ne sont pas purement de nature militaire. D'autre part, le commandement doit travailler sur un processus de communication bilatéral avec ses partenaires africains afin de comprendre vraiment la façon dont les gouvernements africains et les peuples du continent perçoivent les actions de l'AFRICOM. Il doit alors être désireux et capable d'ajuster ses programmes en fonction de ces réactions.

Depuis les propositions initiales d'établissement d'un Commandement Afrique, le département de la Défense a étudié une structure « commandement et plus » incorporant un large choix d'acteurs interinstitutions à côté du personnel militaire. L'AFRICOM n'a connu dans ce domaine qu'un succès relatif – par suite en partie de problèmes budgétaires et en partie des réactions des partenaires interinstitutions potentiels.¹⁶ L'AFRICOM a toutefois besoin de penser au-delà des partenaires interinstitutions habituels – le département d'État, l'*Agency for International Development*, le département du Trésor, etc. – à ceux qui apporterait une synergie supplémentaire à une focalisation sur la sécurité environnementale. L'AFRICOM devrait penser au département de l'Agriculture, au service des Forêts, à l'*Environmental Protection Agency* et à d'autres organismes directement concernés par les problèmes d'environnement. Une telle formule non seulement attirerait un plus large éventail de hauts fonctionnaires dont les spécialités sont de différents types mais également présenterait un visage plus uniforme aux partenaires africains pour lier la sécurité aux problèmes d'environnement. L'AFRICOM doit voir la sécurité comme la voit aujourd'hui le gouvernement américain, c'est-à-dire comme une large gamme de questions, avec l'objectif principal d'*éviter* les problèmes au lieu de *réagir* à ceux-ci.

La diplomatie publique présente la deuxième façon d'intégrer les politiques américaines aux perspectives africaines.¹⁷ La diplomatie publique met l'accent sur la communication non seulement avec les gouvernements africains mais également avec les diverses opinions publiques de façon à leur permettre de comprendre les objectifs américains et, potentiellement, de soutenir les actions américaines. Il ne s'agit pas d'une voie à sens unique mais demande au contraire le développement de relations de longue durée avec des personnalités, groupes et organisations clés. Ce développement consciencieux des dirigeants de l'AFRICOM fourni un retour d'expérience à long terme. Cela aidera l'AFRICOM à ajuster ses activités au fil des ans pour satisfaire vraiment les besoins des Africains. En outre, cet ajustement aidera les politiques à survivre à long terme, faisant apparaître l'engagement des États-Unis vis-à-vis de leurs partenaires africains, tout en prouvant à l'opinion publique américaine que l'argent investi est dépensé à bon escient.¹⁸ Pour atteindre effectivement ses objectifs de soutien d'une politique de sécurité environnementale, l'AFRICOM doit informer ouvertement ses homologues africains ainsi que coopérer avec eux, recherchant leurs réactions et une véritable collaboration.

Conclusion

Les déclarations de politique générale et les opinions américaines et africaines soutien-

nent toutes deux la coopération de l'AFRICOM avec les pays africains pour aider à renforcer la sécurité environnementale sur le continent. Avec cette toile de fond, les trois autres lettres examinent trois domaines potentiels de coopération. Dans la lettre qui suit, John Ackerman se penche sur les diverses dimensions de la dégradation de l'environnement en Afrique, qui peut conduire à des conflits. Il présente deux courtes études de cas illustrant les deux extrémités de l'éventail. La première, le Soudan, montre comment la dégradation peut contribuer à provoquer un conflit alors que le Niger, à l'autre extrémité de l'éventail, illustre la façon dont les programmes qui préservent l'environnement ont réduit le potentiel de conflits. Dans la troisième lettre, Rob Sands analyse la sécurité environnementale en parlant d'une dimension supplémentaire, décrivant le rôle des zones de préservation comme un mécanisme de résolution et de prévention potentielle des conflits. Enfin, Linda Dennard et Eric Stilwell soutiennent dans la quatrième lettre que l'AFRICOM peut influencer la gestion des ressources naturelles en Afrique en utilisant le renforcement des capacités comme un élément central des relations nationales et internationales pacifiques et stables. Chaque auteur offre quelques recommandations pratiques sur la façon dont l'AFRICOM peut coopérer avec ses partenaires africains dans ces domaines de la sécurité environnementale. □

Notes

1. Government Accounting Office. "Actions Needed to Address Stakeholder Concerns, Improve Interagency Collaboration, and Determine Full Costs Associated with the U.S. Africa Command," (Actions nécessaires pour répondre aux inquiétudes des parties prenantes, améliorer la collaboration interinstitutions et déterminer les coûts totaux associés au Commandement Afrique des États-Unis) GAO Report GAO-09-181, (Février 2009), 16ff <http://www.gao.gov/products/GAO-09-181> (consulté le 9 juillet, 2009).

2. "United States Africa Command Mission Statement," <http://www.africom.mil/AboutAFRICOM.asp> (consulté le 12 juin 2009).

3. Voir la troisième lettre de Robert Sands dans cette publication. Deux recueils d'essais examinent ce sujet de façon plus approfondie. Ken Conca et Geoffrey D. Dabelko eds., *Environmental Peacekeeping* (Washington DC: Woodrow Wilson Center, 2002) et Saleem H. Ali, ed., *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution* (Cambridge MA: MIT Press, 2007).

4. "The Noble Peace Prize 2004," press release, disponible à : http://nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2004/press.html (consulté le 9 juillet 2009).

5. UNEP. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, x; CIA, *The World Factbook*, 2009, disponible à : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html> (consulté le 27 juillet 2009).

6. Voir, par exemple, Donald Rumsfeld, *2006 Quadrennial Defense Review* (Washington DC: Government Printing Office, 2006).

7. George Bush, *National Security Strategy* (Washington DC: Government Printing Office, 2006), 35-38.

8. Bush, *National Security Strategy*, 47.

9. Robert Gates, *National Defense Strategy* (Washington DC: Government Printing Office, 2008), 4-5.

10. DoD Directive 3000.05, "Military Support for Stability, Security, Transition, and Reconstruction (SSTR) Operations," (Novembre 28, 2005), 2, disponible à : <http://www.dtic.mil/whs/directives/corres/html/300005.htm> (consulté le 7 juillet 2009). Remarque : Cette directive fut en réalité rendue publique en 2005, avant la *National Defense Strategy*, mais elle illustre certainement la façon dont la réflexion évolue au sein du département de la Défense.

11. P. ex., l'objectif de la CEDEAO est d'« encourager la coopération et l'intégration en vue d'établir une union économique et monétaire comme moyen de stimuler la croissance économique et le développement en Afrique de l'ouest. » La CEDEAO a obtenu un certain nombre de succès dans les domaines de l'« agriculture » et de la « protection de l'environnement ». Cf. "Discover ECOWAS", disponible à : http://www.comm.ecowas.int/sec/index.php?id=about_b&lang=en (consulté le 9 juillet 2009). Par comparaison, la « vision de la SADC est celle d'un avenir commun au sein d'une communauté régionale, qui garantira le bien-être économique, une amélioration des niveaux et de la qualité de vie, la lib-

erté et la justice sociale ; la paix et la sécurité aux peuples de l'Afrique austral... » « Profile de la SADC », disponible à : <http://www.sadc.int/index/browse/page/52> (consulté le 9 juillet 2009).

12. Nations Unies, *Millennium Development Goals*, disponible à : <http://www.un.org/millenniumgoals/> (consulté le 31 juillet 2009).

13. Nations Unies, Goal 7, disponible à : <http://www.un.org/millenniumgoals/environ.shtml> (consulté le 2 juin 2009).

14. "New Partnership for African Development," disponible à : http://www.nepad.org/AboutNepad/lang/en/sector_id/7 (consulté le 31 juillet 2009).

15. Michael Bratton et Wonbin Cho, comps, *Where is Africa Going? Views From Below: A Compendium of Trends in Public Opinion in 12 African Count*, Afrobarometer Working Paper No. 60, disponible à : <http://www.afrobarometer.org/abbreviating.html> (consulté le 12 juin 2009).

16. Government Accounting Office. "Actions Needed to Address Stakeholder Concerns," 16ff, disponible à : <http://www.gao.gov/products/GAO-09-181> (consulté le 9 juillet 2009).

17. Les forces armées américaines se réfèrent souvent à la diplomatie publique comme communication stratégique. Cette dernière prend souvent la signification de relations publiques élargies, c.-à-d. une approche plus nuancée de l'information des autres quant à ce que les États-Unis s'efforcent d'accomplir. Cf. James G. Stavridis, "Strategic Communication and National Security," *Joint Force Quarterly*, No. 46, 3e trimestre (2007): 4-7, disponible à : http://www.ndu.edu/inss/Press/jfq_pages/i46.htm (consulté le 9 juillet 2009).

18. Joseph S. Nye, "Public Diplomacy and Soft Power," *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 616, no. 1 (Mars 2008): 94-109, disponible à : <http://ann.sagepub.com/cgi/reprint/616/1/94> (consulté le 9 juillet 2009).

Deuxième lettre à AFRICOM

Dégradation de l'environnement et conflits en Afrique

JOHN T. ACKERMAN, PHD*

La dégradation de l'environnement constitue un défi international. Plusieurs études de l'impact environnemental des activités humaines sur la planète ont identifié des tendances négatives, intenable et parfois potentiellement irréversibles qui sont significatives.¹ Dans certaines régions, la qualité de l'eau, des sols et de l'air s'est considérablement dégradée. La biodiversité, les ressources naturelles renouvelables et les services rendus par les écosystèmes, tels que la régulation du climat, la régularisation des crues, la formation des sols ou la purification de l'eau, ont également subi des effets nuisibles sur toute la planète. En outre, la dégradation de l'environnement peut avoir des répercussions sérieuses en matière de sécurité régionale. Les implications en termes de sécurité sont les plus évidentes sur le continent africain dans la mesure où une majorité d'Africains dépendent très largement de l'agriculture et de la pêche de subsistance, des eaux souterraines et des précipitations, ainsi que de la transformation manuelle des ressources naturelles. Ils dépendent par conséquent directement de l'environnement naturel pour leur subsistance de base. Le fait qu'une population africaine en croissance rapide dépend de plus en plus des ressources

naturelles qui s'amenuisent a donné naissance à des conflits et continue de le faire. Par exemple :

La dégradation de l'environnement peut exacerber les conflits, ce qui cause une aggravation de cette dégradation, créant ainsi un cercle vicieux de déclin de l'environnement, de rivalité tendue à propos de ressources en baisse, d'hostilité accrue, de luttes intercommunautaires et finalement de débâcle sociale et politique.²

Les liens entre la dégradation de l'environnement et les conflits sont malheureusement complexes et insuffisamment étudiés. Ils devraient néanmoins constituer un souci pour les chefs de l'AFRICOM.

Le principal objectif déclaré de l'AFRICOM est le « développement d'une capacité de sécurité africaine devant permettre à nos partenaires d'empêcher de futurs conflits et de relever les défis actuels ou à venir en matière de sécurité et de stabilité. »³ Cette mission ne sera pas réalisable ni durable si le personnel de l'AFRICOM ne comprend pas l'importance cruciale des ressources naturelles pour la sécurité africaine et n'adopte pas une approche proactive de l'aide à apporter aux Africains pour réduire la dégradation de l'environnement, protéger et faire durer les ressources naturelles, ainsi qu'atténuer les

*Le docteur Ackerman est maître de conférences d'études de sécurité nationale à l'Air Command and Staff College (ACSC), à Maxwell Air Force Base, dans l'Alabama. Il est également directeur du cours d'études de sécurité internationale au département de Téléenseignement de l'ACSC. Parmi les travaux de recherche du docteur Ackerman figurent une exploration des rapports entre viabilité et sécurité, les implications des changements climatiques planétaires en termes de relations internationales et les ramifications pour la sécurité nationale des tendances stratégiques futures. Il étudie actuellement les problèmes posés par les changements climatiques pour la sécurité nationale des États-Unis et les implications en termes de sécurité de la dégradation de l'environnement en Afrique. Il s'intéresse également à la planification basée sur des scénarios prospectifs et les effets des futures technologies sur l'environnement et la sécurité nationale des États-Unis.

conflits liés à l'environnement. L'AFRICOM, conjointement avec d'autres organes du gouvernement américain, peut employer les connaissances, la compétence et les ressources nécessaires à l'accroissement de la stabilité et de la sécurité de l'Afrique en améliorant celles de l'environnement africain.

Examen des sujets/problèmes : dégradation de l'environnement et conflits en Afrique

Il est possible d'étudier la dégradation de l'environnement en Afrique sous ses divers aspects en partant de différentes perspectives. On peut brosser un tableau détaillé du problème en identifiant et examinant cinq domaines principaux préoccupants : les sols, l'eau, le climat, la flore/faune et la population.⁴ Chaque sujet peut être examiné du point de vue de la façon dont la dégradation affecte ce domaine ou pas. Avant de traiter chaque sous-titre plus en détails, passons en revue quelques informations de base sur l'Afrique et la dégradation de son environnement qui devraient aider à éclairer les défis clés.

La dégradation de la composante terrestre de l'environnement est créée par des processus qui réduisent la capacité des terres de produire des denrées alimentaires ou d'autres ressources.⁵ La dégradation des terres peut inclure la désertification, le déboisement, l'érosion du sol et la salinisation, entre autres processus naturels et anthropiques. Un examen en détail des informations rendues publiques et des rapports soumis à une lecture critique par des experts anonymes indiqua que les Africains de 32 pays considèrent la dégradation des terres comme un défi environnemental central.⁶ L'eau constitue une autre ressource écologique qui donne souvent lieu à des rivalités intenses et à des conflits. « Les changements affectant la qualité et la quantité de l'eau – dans les environnements d'eau douce (lacs et rivières) ainsi que dans les environnements côtier et marin – figurent parmi les problèmes environnementaux et sociaux les plus difficiles auxquels l'Afrique est actuellement confrontée. »⁷ En particulier,

la pollution des eaux et la pénurie d'eau furent identifiées dans plusieurs pays africains comme des problèmes cruciaux d'environnement.⁸ La condition dans laquelle se trouvent les terres et les eaux est affectée par les changements en cours dans les zones climatiques variées et uniques de l'Afrique. Les augmentations récentes et rapides des températures moyennes sur la planète entraînent diverses transformations du climat en Afrique qui accélèrent la dégradation de l'environnement. Les régimes pluviométriques et les saisons de croissance végétale changent, le niveau de la mer s'élève, le stress hydrique s'étend, les écosystèmes se transforment et les zones où sévissent les vecteurs de maladies sont en voie d'altération.⁹ Les changements climatiques et d'autres pressions environnementales ont également des effets nuisibles pour la flore et la faune de l'Afrique.

La riche et diverse biodiversité africaine est actuellement menacée par une confluence de changements climatiques, de destruction d'habitats, de braconnage et d'explosion démographique.¹⁰ Les services écosystémiques essentiels rendus par la biodiversité de l'Afrique sont particulièrement influencés par la croissance des populations africaines, qui sont extrêmement dépendantes du capital naturel pour leur subsistance. Les populations en croissance rapide modifient les formes d'occupation des sols, demandant plus d'eau salubre, et exercent des pressions sur la faune et la flore dans toute l'Afrique. Tous ces changements environnementaux se produisent d'un bout à l'autre d'un continent écologiquement divers dont les populations sont tout aussi diverses.

L'Afrique est le continent le plus étendu et le plus peuplé après l'Asie. Elle contient une riche diversité de ressources naturelles, parmi lesquelles 30 pourcent environ de tous les minerais de la planète.¹¹ Plus précisément, l'Afrique renferme 40 pourcent de l'or du monde, 60 pourcent du cobalt et 90 pourcent du platine de la planète.¹² Sur le continent se trouvent également le plus long fleuve du monde (le Nil), le plus grand désert du monde (le Sahara), le plus ancien désert (celui de Namib) et la côte la plus courte. Ce bref examen des faits et chiffres va maintenant

être suivi d'informations plus détaillées sur les cinq domaines préoccupants.

Terres

La terre ou la géographie africaines sont vraiment intéressantes et diverses. Les terres africaines sont principalement arides (60 pourcent) et, pour la plupart, dégradées naturellement ou anthropiquement (65 pourcent). En particulier, 31 pourcent des pâturages africains et 19 pourcent des forêts sont dégradés sous une forme ou sous une autre. Dix pourcent seulement de toutes les terres africaines sont considérées comme excellentes terres arables, alors que 25 pourcent le sont comme offrant un potentiel faible à modéré pour une agriculture durable.¹³ Au total, 20 pourcent des terres africaines sont couvertes de forêts et une grande partie d'entre elles sont menacées par le déboisement. Chaque année, le déboisement prive les Africains de 40 000 km² (0,6 pourcent) en moyenne de ces terres.¹⁴ En outre, les zones vulnérables à la désertification et peuplées de plus de 20 millions d'Africains s'élargissent.¹⁵ Le résultat de ces tendances et de la croissance de la population est que la pression exercée sur les terres et les ressources naturelles s'accroît. En fait, en 1950, la part individuelle hypothétique de terres pouvait être calculée comme étant de 13,5 hectares par personne ; en 2005, il fut déterminé qu'elle était de 3,2 hectares par personne ; il est prédit qu'elle sera de 1,5 hectare par personne en 2050.¹⁶ Dans certaines régions de l'Afrique, il est évident que la dégradation des terres augmente alors que, dans quelques autres, les efforts de régénération des sols ont été couronnés de succès : reboisement vigoureux, assainissement des sols et programmes de lutte anti-corrosion. Les pressions à multiples facettes exercées sur les ressources foncières en Afrique se reflètent également par rapport aux pressions exercées sur les ressources en eau.

Eau

L'eau est une ressource cruciale pour tous les êtres humains, particulièrement en Afrique.

Après l'Australie, l'Afrique est le continent le plus sec. En fait, 75 pourcent de tous les Africains dépendent des eaux souterraines comme source principale d'eau potable.¹⁷ Les ressources en eau ne sont pas uniformément réparties en Afrique, où certaines régions ont de l'eau en abondance, alors que d'autres souffrent d'une pénurie d'eau. Les chercheurs estiment que, sur les presque 1 milliard d'Africains, plus de 300 millions doivent faire face à une pénurie d'eau et aux défis que pose le stress hydrique.¹⁸ Au total, l'Afrique dispose d'environ 3930 km³ de ressources renouvelables en eau, ce qui représente moins de 9 pourcent du total planétaire d'eau renouvelable et la consommation d'eau par habitant est de 31 m³ par an pour presque un milliard de personnes.¹⁹ Les chercheurs estiment également que 250 autres millions d'Africains rencontreront des difficultés dues à la pénurie d'eau par suite des changements climatiques planétaires.²⁰ Les pressions croissantes exercées sur l'eau peuvent être observées dans des régions particulières de l'Afrique. Par exemple, le lac Tchad, qui se trouve dans le nord de l'Afrique a rapetissé par suite des changements climatiques et des besoins croissants de l'agriculture.²¹ Dans d'autres régions, des processus de coopération et de gestion de ressources en eau préservent des bassins versants vitaux. Le delta de l'Okavango présente un cas spectaculaire de la façon dont des institutions de gestion coordonnée des zones humides protègent et préservent le plus grand delta intérieur du monde.²² Les ressources en eau africaines sont manifestement menacées par diverses pressions humaines et environnementales et ces pressions ont été également détectées à l'intérieur des zones climatiques caractéristiques de l'Afrique.

Climat

L'Afrique est le continent le plus sec, comme indiqué plus haut après l'Australie, mais aussi le plus chaud du monde. L'Afrique comprend six zones climatiques : tropicale humide, tropicale à précipitations estivales, semi-aride, aride, montagneuse et méditerranéenne, dont certaines contiennent une biodiversité spectaculaire.

laire.²³ La région de Fynbos dans la province sud-africaine du Cap, par exemple, a le taux le plus élevé d'endémisme général dans le monde.²⁴ En outre, les variations saisonnière et diurne que l'on rencontre dans certaines zones climatiques de l'Afrique sont étonnantes. Par exemple, la variation saisonnière de température dans la République Démocratique du Congo n'est que de 1, 4° C alors que les fluctuations des températures entre le mois le plus froid et le plus chaud dans le désert du Sahara peuvent dépasser 20° C.²⁵ Un fait intéressant est que l'Afrique est le centre des éclatements de foudre sur la planète et connaît plus d'éclairs par kilomètre carré que tout autre endroit.²⁶ La variation du climat en Afrique permet également une énorme biodiversité continentale.

Flore/faune

La faune et la flore de l'Afrique sont variées, abondantes dans certaines régions et menacées dans d'autres. Le plus gros oiseau (l'autruche) et le plus gros mammifère terrien (l'éléphant d'Afrique) du monde résident tous deux en Afrique. Des mammifères tels que les gnous et les zèbres migrent par milliers en traversant les savanes africaines. D'autre part, 98 % des mammifères terriens de Madagascar, 92 pourcent de ses reptiles, 68 pourcent de ses plantes et 41 pourcent de ses espèces d'oiseaux ne se trouvent que sur cette île.²⁷ En outre, les forêts du bassin du Congo sont la plus grande zone de forêts ombrophiles intactes du monde après celles du bassin de l'Amazone. La riche biodiversité africaine se reflète également dans le fait que huit des 34 points névralgiques de biodiversité dans le monde se trouvent en Afrique. Néanmoins, la biodiversité africaine connaît un déclin régulier : plus de 120 espèces de plantes ont disparu et 1771 autres sont menacées d'extinction.²⁸ Le facteur crucial dans le renversement du déclin de la biodiversité et de la dégradation de l'environnement est en général les activités humaines.

Population

L'Afrique est peuplée de 965 millions d'habitants et est considérée par beaucoup comme le

berceau de l'humanité. Elle est également le deuxième continent le plus peuplé, avec une densité de population de 32,6 habitants par kilomètre carré. La population n'est pas uniformément répartie, avec certaines régions, du Sahara par exemple, contenant très peu de villes ou villages fixes alors que d'autres, telles que celles qui bordent le delta du Nil, ont une très forte densité de population. En 2005, plus de 60 pourcent des Africains vivaient encore dans les zones rurales mais le nombre de ceux qui vont s'installer dans les zones urbaines augmente rapidement.²⁹ Bien qu'environ 57 pourcent de tous les Africains restent employés dans des activités agricoles, la croissance des zones urbaines en Afrique est la plus forte dans le monde.³⁰ En outre, la croissance démographique de l'Afrique est la plus élevée du monde avec un taux de 2,32 pourcent par an et 20 des 30 pays où elle est la plus élevée sont des états africains. Ce taux est presque le double de celui de 1,24 pourcent pour la planète.³¹ Le rapide taux de croissance exerce une pression énorme sur les industries agricoles pour qu'elles assurent l'alimentation des populations plus nombreuses et une pression encore plus grande sur les habitats naturels et les ressources écologiques. Malheureusement, une grave dégradation de l'environnement s'est produite dans certaines parties de l'Afrique et de nombreuses autres régions sont à la merci de pressions démographiques croissantes.

Les réactions des organisations gouvernementales étatiques et régionales à la dégradation croissante de l'environnement varient en Afrique. Certains pays n'ont pas pu mettre en place des processus de collaboration en vue de limiter les conflits résultant de la dégradation de l'environnement, ce qui s'est traduit par la violence et l'insécurité. D'autres états ont pu s'adapter à la dégradation de l'environnement et l'atténuer, limitant ainsi les conflits et l'insécurité. Ci-dessous sont présentés deux cas très différents, le Soudan et le Niger. Les réactions de ces deux États aux difficultés que cause la dégradation de l'environnement sont différentes et, en conséquence, les résultats en matière de stabilité et de sécurité sont eux aussi très différents. L'examen de ces deux cas peut per-

mettre aux chefs de l'AFRICOM de tirer des enseignements susceptibles potentiellement d'aider leurs efforts visant à augmenter la capacité des Africains à améliorer leurs propres stabilités et sécurité à l'avenir.

Études de cas : dégradation et conflits

Les conflits aggravés par une dégradation de l'environnement en Afrique sont souvent complexes avec des causes multiples. Toutefois, les études de cas de dégradation de l'environnement au Soudan et au Niger analysées dans les cinq domaines décrits plus haut font apparaître certaines des pressions et difficultés particulières en action. Les pressions et difficultés individuelles examinées précédemment peuvent alors devenir des points focaux des efforts que fait l'AFRICOM pour aider les Africains à s'aider eux-mêmes.

Soudan

Une étude de cas du Soudan par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) identifie la dégradation de l'environnement comme un facteur important contribuant à un violent conflit. En outre, les chercheurs conclurent que des années de conflits ethniques, de déplacements de populations, de faiblesse, corruption et parti pris de la gouvernance, d'exploitation incontrôlée des ressources naturelles et d'insuffisance ou d'absence d'investissement dans le développement durable contribuèrent de façon significative à l'instabilité et à l'insécurité.³² En particulier, dans la région du Darfour au Soudan, des années de sécheresse exacerbée par la désertification et la croissance démographique amenèrent les pasteurs nomades à conduire leurs troupeaux de bestiaux et de chèvres sur des terres occupées principalement par des populations pratiquant l'agriculture de subsistance. Un conflit brutal s'en suivit, 450 000 personnes furent tuées par suite des combats et de la maladie, et 2,4 millions personnes environ furent expulsées de leurs habitations.³³ D'après l'évaluation post-

conflictuelle du Soudan (*Sudan Post-Conflict Assessment*) :

L'analyse du PNUE indique qu'il existe un lien très solide entre la dégradation des terres, la désertification et le conflit du Darfour. Le Darfour-Nord – où une croissance démographique exponentielle et le stress environnemental connexe ont créé les conditions propices au déclenchement de conflits attisés par des différences politiques, tribales ou ethniques – peut être considéré comme un exemple tragique de la débâcle sociale qui peut résulter d'un effondrement écologique. Une paix à long terme sera impossible dans la région si ces problèmes profonds et étroitement liés d'environnement et de moyens d'existence ne sont pas résolus.³⁴

Ce conflit éclaire explicitement les cinq catégories de difficultés environnementales présentes dans toute l'Afrique.

...les problèmes d'environnement ont été et continuent à être des causes contributives de conflits. La rivalité à propos des réserves de pétrole et de gaz naturel, des eaux du Nil et du bois d'œuvre, ainsi que les problèmes d'utilisation des sols liés à l'agriculture sont d'importants facteurs causatifs d'instigation et de perpétuation du conflit du Soudan. Les confrontations à propos des terrains de parcours et de culture non irriguée dans les régions les plus sèches du pays constituent une manifestation particulièrement frappante du rapport entre une pénurie de ressources naturelles et un conflit violent. Dans tous les cas, toutefois, les facteurs environnementaux sont inextricablement liés à toutes sortes d'autres problèmes sociaux, politiques et économiques.³⁵

La dégradation des terres, la rivalité née de ressources d'eau rares, le changement des configurations de précipitations contribuent à la sécheresse et à la désertification ; la destruction généralisée des écosystèmes forestiers par les réfugiés et les vastes mouvements incontrôlés de population contribuèrent tous à l'instabilité et à l'insécurité dans cette région troublée. S'il est vrai que le Soudan représente un exemple évident de dégradation de l'environnement inextricablement liée à un conflit violent en une relation circulaire, le Niger offre une étude de cas opposée dans laquelle la dégradation environnementale déclencha

des processus novateurs proactifs qui améliorèrent les conditions écologiques et contribuèrent largement à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité.



(De UNEP, *Africa: Atlas of Our Changing Environment* [Nairobi, Kenya: Division of Early Warning and Assessment, UNEP, 2008], 306, http://www.unep.org/dewa/africa/AfricaAtlas/PDF/en/Africa_Atlas_Full_en.pdf.)

Niger

Lors des années 1970, le Niger fut aux prises avec une terrible sécheresse. La région aride du Sahel, qui se caractérisait déjà par des précipitations variables et des sols peu fertiles, est celle où réside la majorité de la population du Niger. Les menaces de désertification et de dégradation des terres obligèrent les agriculteurs de cette énorme zone aride à modifier les rapports qu'ils entretenaient avec la terre et les uns avec les autres. Des processus de gestion systématique des écosystèmes, tels que la plantation d'essences conçues spécialement pour restaurer les conditions du milieu et la productivité agricole, furent adoptés dans toute la région. En particulier, les agriculteurs adoptèrent des techniques simples et peu coûteuses de gestion de l'environnement qui permirent une régénération naturelle des

arbres et des arbustes. Ces techniques, connues sous le nom collectif de régénération naturelle gérée par les agriculteurs (*farmer-managed natural regeneration* – FMNR), faisaient également intervenir des programmes de préservation simple de la forêt, des sols et de l'eau.³⁶ Les résultats ont été spectaculaires. Des chercheurs du Service géologique des États-Unis (*US Geological Survey* – USGS) comparèrent des photographies aériennes remontant aux années 1970 à des photos prises en 2005 et furent étonnés des vastes transformations de l'environnement. Plus de 5 millions d'hectares de terres au Niger présentent aujourd'hui des signes de régénération de la végétation.

Aujourd'hui, des espaces verts agricoles remplacent les champs balayés par le vent des années 1970. Les densités d'arbres dans les exploitations ont été multipliées par dix à vingt. La taille des villages a également connu une augmentation spectaculaire dans la région, ayant généralement triplé, ce qui constitue un indicateur direct de croissance démographique rurale. Les changements furent tout aussi surprenants sur les pentes et plateaux rocailloux à l'est de Tahoua. Presque entièrement dénudés en 1975, des terrasses et murs de protection en pierres bigarrés s'étendent aujourd'hui dans toutes les régions aménagées pour stopper l'érosion des sols, retenir les précieuses eaux pluviales et créer des micro-bassins versants pour la plantation et l'entretien des arbres. Le résultat est que, aujourd'hui, des arbres sont présents sur la plupart des plateaux et les agriculteurs ont profité du nouvel environnement pour planter des champs de millet et de sorgho entre des rangs d'arbres. Des brise-vent constitués d'arbres adultes forment un réseau dans la large vallée de la Maggia et les vallées de ses affluents. Un grand nombre de vallées sont maintenant dotées de digues et de barrages bas pour créer des lacs saisonniers. Lorsque leurs eaux se retirent pendant la saison sèche, les agriculteurs plantent des légumes. Une économie dynamique de culture maraîchère pendant la saison sèche s'est développée. De vastes étendues de terres dans les vallées sont aujourd'hui verdies par les légumes qui y poussent, y compris les oignons, les laitues, les tomates, les patates douces et les poivrons.

De nombreux entretiens avec des informateurs villageois sur tous les sites confirment que l'environnement a connu des améliorations remarquables depuis les années 1970. Les agriculteurs attirent l'attention sur l'accroissement du couvert végétal, sur la diversité des arbres de grande valeur et sur la réhabilitation de la capacité de production de dizaines de milliers d'hectares de terres dégradées. Les programmes des années 1970 et 1980 firent la démonstration de ce qui pouvait être fait pour offrir des options aux villageois. Il s'est produit depuis lors un puissant effet d'entraînement, en particulier dans la régénération naturelle gérée par les agriculteurs – un changement significatif dans la façon dont les agriculteurs entretiennent leurs champs, ce qui permet à des arbres de grande valeur d'y pousser.³⁷



(De UNEP, *Africa: Atlas of Our Changing Environment* [Nairobi, Kenya: Division of Early Warning and Assessment, UNEP, 2008], 306, http://www.unep.org/dewa/africa/AfricaAtlas/PDF/en/Africa_Atlas_Full_en.pdf.)

Les changements apportés à la gestion des écosystèmes ont amélioré l'environnement dans les cinq domaines au Niger. La dégradation des terres a été nettement réduite, l'érosion diminuée, la fertilité augmentée et la productivité agricole améliorée de façon spectaculaire. Bien que les niveaux de précipi-

itations restent en dessous des niveaux historiques enregistrés avant la sécheresse des années 1970, les agriculteurs ont appris à capter les rares précipitations et les niveaux d'eaux souterraines se sont élevés dans certaines régions. Le Niger a connu un grand nombre des changements climatiques affectant le Soudan et pourtant les agriculteurs du Niger sont en voie de s'adapter aux conditions changeantes sans la violence et l'instabilité qui existent au Soudan. En outre, la biodiversité de la région a été grandement augmentée par les systèmes de terrasses et les plantations d'arbres à grande échelle. Les chercheurs affirment que les « agriculteurs ont réagi proactivement à la dégradation à grande échelle des terres qui s'est produite pendant les sécheresses des années 1970 et 1980 et ont commencé à protéger leurs ressources sur une échelle massive, en encourageant la régénération naturelle, en reconstituant leurs sols et en recueillant les rares précipitations. »³⁸ Enfin, bien que la population du Niger ait doublé depuis les années 1970, les agriculteurs du pays ont décentralisé le contrôle des ressources naturelles, accru la sécurité foncière/alimentaire et donné aux peuplades locales le droit de s'occuper de leurs propres ressources.³⁹ L'important est que, pour les autres « pays sahéliens confrontés au triple défi de la croissance démographique, de la désertification et des changements climatiques, la FMNR offre également un modèle peu coûteux et efficace d'amélioration de la productivité agricole et de reconquête de terres précieuses sur les dunes. »⁴⁰ Les conflits à propos des droits de propriété et de l'accès aux ressources naturelles continuent mais la violence et les déplacements de population sur une grande échelle n'ont pas été une conséquence de la dégradation et des changements de l'environnement au Niger.⁴¹

Les différences spectaculaires entre les réactions de populations du Soudan et de celle du Niger à la dégradation et au changement de l'environnement illustrent le fait qu'il est nécessaire d'étudier plus avant les liens complexes entre la dégradation de l'environnement et les conflits. Les enseignements tirés de ces deux dénouements disparates offre égale-

ment à l'AFRICOM des chances d'apprendre des processus et mesures mis en œuvre avec succès ou non et d'apporter une assistance focalisée, proactive et constructive aux Africains au fur et à mesure qu'ils apprennent à s'aider eux-mêmes.

Recommandations générales

Les études de cas illustrent de nombreux problèmes précis qui constituent des défis à la paix et au développement à l'échelle du continent. Beaucoup des réponses positives aux défis sont applicables dans la plus grande partie de l'Afrique et ont amélioré la stabilité et la sécurité. L'AFRICOM a le potentiel de contribuer de façon significative à la stabilité et à la sécurité en Afrique en tirant des enseignements de ces cas et d'autres. Son personnel peut, en établissant des rapports positifs avec les forces armées et gouvernements africains, stimuler la capacité des Africains de s'adapter aux changements de l'environnement et de les atténuer. Reconnaisant que les forces armées américaines et africaines peuvent donner l'exemple et pour tenir compte du fait que l'environnement est vital pour les Africains, qu'il représente une source complexe de signification et de relations, des points de dialogue d'où peuvent émerger des accords de stabilisation, les recommandations suivantes sont offertes pour examen à l'AFRICOM :

1. Aider les Africains à concrétiser leur connaissance des relations entre l'environnement et la sécurité :

– Préparer et fournir une documentation didactique sur la sécurité environnementale.⁴²

La dégradation de l'environnement, telle que l'illustrent les cas du Soudan et du Niger, représente une menace à la sécurité environnementale et nationale de tous les états africains. La dégradation contribue à créer des conflits, violents ou non, d'un bout à l'autre de l'Afrique. L'AFRICOM peut aider les états individuels et des régions choisies de l'Afrique à prendre plus conscience des difficultés imminentes qu'une dégradation continuelle de l'environnement posera pour la stabilité et

la sécurité grâce à des programmes focalisés d'étude de la sécurité environnementale.

L'AFRICOM devrait s'efforcer d'établir des centres d'excellence s'occupant des problèmes de sécurité environnementale. Ces centres d'excellence pourraient préparer des programmes de formation et d'enseignement consacrés à la sécurité environnementale qui enquêtent et fournissent des réponses aux liens locaux, nationaux et régionaux entre la dégradation de l'environnement et les conflits.⁴³

2. Partager les informations/données sur l'environnement avec les états africains d'une manière aisément accessible.⁴⁴

Les états africains manquent dans l'ensemble d'un accès à des informations/données sur l'environnement à jour, sophistiquées et exhaustives. Au Niger, lorsque des processus simples et à base scientifique de gestion des écosystèmes furent mis en œuvre, la stabilité et la sécurité s'améliorèrent. Au Soudan, où ces procédés et d'autres méthodes de bonne gouvernance ne furent pas appliqués, la violence et l'instabilité se déclenchèrent. En l'absence d'informations fiables actualisées sur l'environnement, les états africains ne peuvent prendre en connaissance de cause des décisions en matière de sécurité engageant l'avenir.

L'AFRICOM peut fournir des informations sur l'environnement directement à des états choisis ou aider ceux-ci à créer des bases de données sur l'environnement transparentes, conviviales et accessibles pour autant de citoyens que possible. D'autres informations sur l'environnement peuvent être obtenues dans les « rapports d'analyse du retour d'expérience » d'autres organismes (Département d'État, USAID, *World Food Program*, *Peace Corps*, etc....) pour voir en quoi elles soutiennent les activités environnementales en Afrique.⁴⁵ Par exemple, les rapports du USGS ont été essentiels pour déterminer ce qui a réussi au Niger. Il est en outre possible d'obtenir des informations auprès d'alliés qui apportent une assistance environnementale en Afrique, tels que l'Italie, le Royaume Uni et la France.⁴⁶ Des informations sur l'environnement peuvent

également être recueillies auprès d'entreprises commerciales qui apportent une assistance environnementale à leurs clients des pays africains.⁴⁷

3. Assister les forces armées africaines pour faciliter, inculquer et diffuser une morale environnementale africaine (focalisée sur la mission, la collectivité et l'environnement).

– Comprendre l'importance des services écosystémiques et des relations de cause à effet entre ces services et la sécurité environnementale.⁴⁸

Les forces armées américaines s'efforcent actuellement d'élaborer une morale environnementale globale s'étendant aux opérations de circonstance et de maintien de la paix.⁴⁹ Des progrès sont actuellement accomplis et la morale de durabilité de l'environnement de l'armée américaine orientée sur la « mission, la collectivité et l'environnement »⁵⁰ pourrait fournir un modèle sur la base duquel les états africains et l'AFRICOM peuvent entamer un dialogue avec des militaires de métier sur les rapports entre les services écosystémiques, la sécurité environnementale et les conflits. Une morale environnementale africaine peut empêcher la dégradation de l'environnement et améliorer la sécurité environnementale. Les fonds d'entraînement et d'assistance pour les opérations de circonstance en Afrique (*African Contingency Operations Training and Assistance* – ACOTA) pourraient peut-être servir à aider à déclencher le processus d'inculcation d'une morale environnementale dans les forces armées africaines intéressées.⁵¹

4. Étendre l'utilisation des programmes de partenariat entre états (State Partnership Programs – SPP) et de personnel des gardes nationales américaines pour entraîner les forces armées africaines à réagir afin d'atténuer les effets des catastrophes naturelles et écologiques.⁵²

Nombreux sont ceux qui, au sein du personnel des SPP et des unités des gardes nationales américaines, sont des spécialistes de la réponse aux catastrophes naturelles et écologiques. Les forces armées africaines peuvent profiter de la compétence de ces spécialistes et de la formation qu'ils offrent en matière de réponse

aux catastrophes écologiques telles que les inondations, la sécheresse et les pandémies. Ces spécialistes comprennent également l'importance des méthodes d'atténuation des effets des catastrophes écologiques et pourraient, avec l'aide de l'AFRICOM, partager leurs vastes connaissances avec les militaires de métier africains.

5. Aider les forces armées africaines à se procurer et à utiliser les dispositifs de surveillance et d'alerte rapide aux risques de catastrophe écologique disponibles.⁵³

De nombreux états africains manquent d'une solution proactive aux catastrophes naturelles et écologiques qui affaiblissent et neutralisent la sûreté de l'état. Les professionnels de l'AFRICOM peuvent faciliter l'acquisition de dispositifs de surveillance et d'alerte rapide aux risques de catastrophe naturelle pour les forces armées africaines. Si celles-ci peuvent accroître leurs capacités de surveillance et de réaction aux catastrophes naturelles et écologiques, elles amélioreront leurs compétences de sécurité, leur image dans l'opinion publique et leur professionnalisme.

Un concept à prendre en considération est celui de « propriété fractionnée » aux termes duquel des états ou organisations régionales africains peuvent acquérir la propriété partielle d'un matériel coûteux de surveillance de l'environnement. La « propriété fractionnée » pourrait être un concept à explorer par les responsables des ventes militaires à l'étranger aux États-Unis » et/ou des entreprises internationales et le processus général « pourrait favoriser le développement d'une véritable capacité régionale africaine » de réagir aux crises et catastrophes écologiques, même si le processus était lancé bilatéralement ou unilatéralement.⁵⁴

6. Aider les spécialistes africains de la sécurité environnementale à former d'autres Africains.⁵⁵

L'établissement du noyau d'un cadre de spécialistes africains de la sécurité environnementale présentera de multiples avantages. Ces spécialistes peuvent créer des programmes sélectifs qui traitent des défis et réponses en matière de sécurité environnementale afri-

caine et qui aident à professionnaliser les forces armées africaines. L'AFRICOM peut mettre à leur disposition une formation, des compétences et un programme d'études qui rendront cet effort possible.

7. Aider les Africains dans leurs efforts d'atténuation de la dégradation de l'environnement par les migrants et les réfugiés.⁵⁶

Les réfugiés et les migrants qui fuient la dégradation de l'environnement et les conflits mettent à l'épreuve les ressources économiques et de sécurité limitées de tous les pays africains. Les mouvements de masse d'individus et de familles déplacées font peser une charge énorme sur les camps de réfugiés et l'environnement local. L'AFRICOM peut aider les forces armées africaines à implanter des camps de réfugiés dans des lieux viables, à construire des camps qui limitent les problèmes d'environnement et de sécurité et à empêcher proactivement la dégradation de l'environnement de se produire.

8. Informer les forces armées africaines de la compétence et des capacités américaines en matière de sécurité environnementale.⁵⁷

Un segment spécialisé des forces armées et de la fonction publique des États-Unis possède de vastes compétences en matière de sécurité et de dégradation de l'environnement, ainsi que d'atténuation des effets de cette dernière. Les connaissances pratiques approfondies de ces professionnels peuvent être utilisées pour réduire la dégradation de l'environnement et des conflits en Afrique. L'AFRICOM devrait fournir aux chefs militaires africains des informations sur ces capacités et sur les possibilités pour les spécialistes américains de la sécurité environnementale de faire profiter les forces armées et les professionnels de la sécurité environnementale africains de leurs compétences.

Une méthode de partage de l'information pourrait impliquer la constitution de « réseaux sociaux » regroupant des membres de l'AFRICOM, des écologistes africains, des spécialistes africains de la sécurité environnementale, ainsi que d'autres organismes, composantes et même d'organisations non gouvernementales

de défense de l'environnement. Un « réseau social » de sécurité environnementale pourrait servir à renforcer des pratiques et processus écologiques durables, ainsi qu'à accroître les opérations de stabilisation et de sécurité.⁵⁸ En outre, des appareils portatifs de communication personnelle, des téléphones mobiles et par satellite ou des émetteurs-récepteurs pourraient être utilisés pour améliorer la fiabilité, la vitesse et l'accessibilité des communications dans toute l'Afrique sans une coûteuse infrastructure de soutien terrestre. Les réseaux sociaux et les appareils portatifs de communication personnelle seraient très précieux comme outils de communication stratégique en matière de sécurité environnementale.⁵⁹ Il convient néanmoins de ne pas négliger la connaissance de l'environnement local. Une simple communication rudimentaire « de bouche à oreille » peut être très efficace et l'inclusion de groupes souvent marginalisés (femmes et jeunes hommes) devrait constituer un point focal de toute stratégie de communication et de sécurité environnementale.⁶⁰

9. L'AFRICOM devrait se concentrer sur les programmes de sécurité environnementale qui donnent des résultats visibles pouvant être évalués par rapport à des jalons réalistes.⁶¹

L'AFRICOM doit engager la responsabilité de ses partenaires et les faire constamment progresser pour qu'ils deviennent des collaborateurs autosuffisants.⁶² Diverses études ont montré que, lorsque des individus et des groupes deviennent responsables et chargés de gérer le patrimoine naturel et qu'ils ont la capacité de gérer les écosystèmes efficacement, le respect des valeurs de coopération, de propriété et de gestion ainsi que la durabilité des ressources augmentent d'une façon visible.⁶³

Conclusions

L'AFRICOM peut devenir une force positive et proactive sur le continent africain en aidant les Africains à s'aider eux-mêmes. Les forces armées, les organisations écologiques et les organismes publics américains ont une compé-

tence et une connaissance étendues en matière de changements écologiques, ainsi que des difficultés et des possibilités que ceux-ci peuvent créer. L'AFRICOM doit aider les Africains à développer un capital environnemental, économique et social⁶⁴ afin de bâtir la stabilité et la sécurité. Les processus que soutient l'AFRICOM devraient garantir que les Africains reçoivent des spécialistes des informations actualisées et pertinentes sur la gestion de l'environnement, gagnent un contrôle stable et équitable de leurs ressources naturelles et aient le pouvoir de prendre des décisions concernant ces ressources au niveau local. Les cadres et institutions qui facilitent les processus de soutien ont tous des antécédents de réussites aux États-Unis et dans d'autres pays développés, et l'AFRICOM peut aider l'adaptation

de processus par des Africains pour des Africains.⁶⁵ Les informations, la compétence, la propriété sécurisée des ressources, les cadres et les institutions peuvent donner aux Africains les outils leur permettant de protéger les terres, les eaux, le climat, la biodiversité, ainsi que les peuples africains d'une poursuite de la dégradation de l'environnement et de la dévastation supplémentaire résultant des conflits violents qui lui sont liés. Par conséquent, ces efforts ont pour objectifs d'aider les Africains à limiter la dégradation de l'environnement, à protéger et maintenir les ressources naturelles, ainsi qu'à atténuer les conflits à propos de l'environnement. L'AFRICOM a pour responsabilité de devenir un facilitateur stratégique, opérationnel et tactique. □

Notes

1. Voir par exemple : GEO-4, 2008 *Living Planet Report* (Rapport sur la planète vivante) et *Millennium Ecosystem Assessment* (MEA) (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire), *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis* (Écosystèmes et bien-être des hommes : synthèse) (Washington, DC: Island Press, 2005).

2. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). *Africa: Atlas of Our Changing Environment*. (Afrique : atlas de notre environnement changeant) Division de l'alerte rapide et de l'évaluation, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2008: 57.

3. Général William E. Ward. *United States Africa Command: 2009 Posture Statement* (Commandement Afrique des États-Unis : déclaration de position). Déclaration du général William E. Ward, US Army, commandant, Commandement Afrique des États-Unis, devant les commissions des forces armées du Sénat et de la Chambre des Représentants, 17-18 mars 2009. Caserne Kelley, Stuttgart, Allemagne: US Africa Command Public Affairs Office, 2009: 11.

4. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). *Africa: Atlas of Our Changing Environment*. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2008 : chapitre 1, présentation PowerPoint, cliché 5.

5. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 19.

6. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, xii.

7. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 20.

8. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, xii.

9. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 14 ; Martin Boko, I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo et P. Yanda, "Africa", in *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Changements climatiques 2007 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Sous la direction de M. L. Parry, O.F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C. E. Hanson (Cambridge, Royaume Uni: Cambridge University Press): 435.

10. PNUE, *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, xi.

11. PNUE, *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, chapitre 1 : PowerPoint, cliché 4.

12. PNUE, *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, x.

13. Ibid., xi.

14. PNUE, *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, xi.

15. Ibid., 19.

16. Ibid., 13.

17. Ibid., xi.

18. Ibid., xi.

19. Ibid., 6.

20. Boko et autres, "Africa", 435.

21. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 52-55.

22. Henk, Dan. *The Botswana Defense Force in the Struggle for an African Environment* (La force de défense du Botswana dans la lutte pour un environnement africain). New York: Palgrave MacMillan: 2007.

23. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 9.

24. Ibid., 11.
25. Ibid., 8.
26. Ibid., 29.
27. Ibid., 220.
28. Ibid., 23.
29. Ibid., 14.
30. Ibid., x.
31. Ibid., 13.
32. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). *Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment – Synthesis Report* (Soudan : évaluation environnementale postconflictuelle – rapport de synthèse), 6.
33. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 60.
34. PNUE. *Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment – Synthesis Report*, 7.
35. PNUE. *Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment – Synthesis Report*, 6.
36. World Resources Institute (WRI). "Routes to Resilience," in *World Resources Report 2008: Roots of Resilience – Growing the Wealth of the Poor* (Rapport 2008 sur les ressources mondiales : racines de la résistance – accroître la richesse des pauvres) (Washington DC : WRI) : 143-145.
37. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 16-17; Tappan, G. «RE: *Extent of Natural Regeneration in Niger*» (Sujet : ampleur de la régénération naturelle au Niger). Contribution sur le site Web FRAME. 12 juillet. Washington, DC: FRAME Community, United States Agency for International Development, 2007. Disponible à http://www.frameweb.org/ev_en.php?ID=52653_201&ID2=DO_DISCUSSIONPOST_LIST.
38. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 17.
39. PNUE. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, 17.
40. WRI, "Routes to Resilience", 155.
41. WRI, "Routes to Resilience", 157.
42. *Air Force Symposium 2009: US Africa Command (AFRICOM) - 31 March-2 April 2009: Final Report* (Symposium 2009 de l'armée de l'Air : le Commandement Afrique des États-Unis [AFRICOM] – 31 mars – 2 avril 2009 : rapport final), sous la direction de Stephen F. Burgess (Maxwell AFB, Alabama : Air University, 2009) : 8.
43. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 6.
44. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
45. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 4.
46. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 4.
47. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 4.
48. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
49. David E. Mosher, Beth E. Lachman, Michael D. Greenberg, Tiffany Nichols, Brian Rosen et Henry H. Willis. *Green Warriors: Army Environmental Consideration for Contingency Operations from Planning Through Post-Conflict* (Les guerriers verts : prise en considération de l'environnement par l'armée pour les opérations de circonstance, de la planification à l'après-conflit) (Santa Monica, Californie : RAND Corporation, 2008).
50. Peter J. Schoomaker et R. L. Brownlee, *The Army Strategy for the Environment: Sustain the Mission—Secure the Future* (La stratégie de l'armée pour l'environnement : soutenir la mission – assurer l'avenir) (Arlington, Virginie : Army Environmental Policy Institute, novembre 2005), 2.
51. *Air Force Symposium 2009: US Africa Command (AFRICOM) - 31 March-2 April 2009: Final Report*, sous la direction de Stephen F. Burgess (Maxwell AFB, Alabama : Air University, 2009) : 5.
52. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
53. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
54. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 31-32.
55. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
56. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 8.
57. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 9.
58. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 28-29.
59. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 29.
60. WRI, "Routes to Resilience", 156.
61. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 5.
62. Burgess, *Air Force Symposium 2009*, 5.
63. WRI. *World Resources Report 2008: Roots of Resilience*.
64. WRI, "Routes to Resilience", 114.
65. WRI, "Routes to Resilience", 111-157.

Troisième lettre à AFRICOM

Zones protégées transfrontières et AFRICOM : résolution des conflits et viabilité environnementale

ROBERT R. SANDS, PHD*

La sécurité environnementale est un élément fondamental de la sécurité des hommes nécessaire à la stabilité et au progrès à long terme en Afrique. Elle est essentielle pour créer des relations constructives et durables parmi les populations autochtones locales, ainsi qu'entre les secteurs public et privé dans les jeunes gouvernements locaux et nationaux. La création de zones protégées transfrontières (*Transfrontier Conservation Areas* – TFCA) dans le monde entier, mais particulièrement en Afrique, encourage la sécurité environnementale et a offert un moyen utile d'atténuation et de résolution de certains conflits tout en encourageant la biodiversité et améliorant la gestion de l'environnement (et des ressources naturelles). Les parcs de paix (PP) sont un genre

de TFCA, dont les principaux objectifs jumelés sont la résolution des conflits ainsi que la préservation et le maintien de la biodiversité, que l'on trouve principalement dans les régions de conflits passés, d'après-conflit ou de conflits potentiels. La sécurité environnementale et celle des hommes représentent des inquiétudes intensément partagées par de nombreux pays et citoyens africains, ainsi qu'une occasion potentielle d'établissement d'une capacité de partenariat d'une façon qui pourrait accroître considérablement la portée et l'influence de l'AFRICOM. Le symposium 2009 AFRICOM/Air University incluait un groupe sur la sécurité environnementale et identifia des moyens grâce auxquels l'AFRICOM pourrait collaborer avec des partenaires pour exercer une influence durable et signifi-

*Robert R. Sands, PhD, est titulaire de la chaire de culture et maître assistant d'anthropologie au *Air Force Culture and Language Center* – AFCLC) et Air University à Maxwell AFB, Alabama. Le docteur Sands a élaboré et lancé le projet d'études culturelles, une initiative à base ethnographique visant à saisir les récits d'expériences qui font partie de la carrière de tout aviateur afin d'aider à fournir les ressources nécessaires au programme d'études distinct et qui reflète le besoin et l'importance d'un enseignement et d'une formation culturels. Le docteur Sands a enseigné toutes les branches de l'anthropologie dans diverses universités du sud de la Californie et du Nevada pendant plus de dix ans. Il a en outre travaillé comme archéologue et responsable des ressources culturelles du Service des forêts des États-Unis et du département de la Défense. Il est également un spécialiste réputé des rapports entre sport, culture et ethnographie, et a publié cinq ouvrages sur le sujet. Ses travaux les plus récents associent une perspective sur les origines des rapports entre course à pied et religion à une perspective bioculturelle du sport et du mouvement humain, y compris la paléocologie de la course à pied et de l'évolution de l'homme. Il collabore à un volume sur ce sujet, qui sera publié sous sa direction en 2010.

L'auteur aimerait remercier les membres du groupe de travail sur la sécurité durable (*Sustainable Security Working Group* – SSWG) à Air University et les participants au groupe 4, Sécurité environnementale, lors du symposium 2009 Air University/AFRICOM pour leur enthousiasme et leurs efforts sur ce sujet et sur d'autres liés à la sécurité environnementale. L'auteur aimerait également remercier Jacquelyn Dent, Irene Nester et Dan Henk pour leurs observations sur les diverses itérations du présent document. L'auteur aimerait enfin exprimer sa gratitude au lieutenant colonel Bob Munson pour son soutien inlassable et patient et pour tous les efforts qu'il fit pour garantir la réussite du traitement de cette question par le groupe 4.

cative. Les TFCA et les PP furent examinés dans un atelier qui offrit plusieurs initiatives constituant les rôles que pourrait jouer l'AFRICOM pour encourager la sécurité environnementale en Afrique.¹ Ce document examinera en détail l'emploi des TFCA dans un contexte africain en utilisant les initiatives présentées lors de l'atelier, qui offrent des avantages aux populations locales ainsi qu'une viabilité environnementale et humaine aux niveaux régional et national.

L'Afrique, la sécurité environnementale et les forces armées américaines/AFRICOM

L'engagement des forces armées américaines dans la sécurité environnementale africaine s'est amplifié d'une façon quelque peu inégale au cours des 20 dernières années. Ce manque de constance est imputable à l'importance différente accordée à l'environnement et à la sécurité par les gouvernements Clinton et Bush. Le gouvernement Clinton lia la sécurité à l'environnement dans la stratégie de sécurité nationale, alors que celui de George W. Bush minimisa un tel lien.

Henk décrit une triple approche américaine de gestion de la politique étrangère de l'environnement en Afrique australe, à laquelle participent le département d'État (*Department of State* – DoS), l'*US Agency for International Development* (USAID) et le département de la Défense (*Department of Defense* – DoD).² Henk décrit en détail une participation dysfonctionnelle « à œillères » des organismes américains à la sécurité environnementale en Afrique du Sud, au Botswana et en Namibie, avec un financement limité si on le compare à d'autres initiatives de politique étrangère. En outre, l'incapacité à définir des programmes focalisés sur la sécurité environnementale et l'absence d'une claire conceptualisation pour unir les initiatives régionales, par suite d'un manque de coordination interinstitutions, à l'ensemble d'une stratégie ne produisit que des résultats modestes en termes de développement de partenariats et de financement de programmes de sécurité environnementale.³

Henk laisse entendre que l'Afrique australe est prometteuse pour ce qui concerne l'exploration de partenariats militaires pour traiter des problèmes d'environnement. Par contre, les deux seuls organismes qui, au sein du DoD en 2006, prenaient en charge la sécurité environnementale étaient l'EUROCOM (*European Command*) – l'un des commandements de composante de combat, chargé de l'Afrique) et un petit service chargé de l'environnement au sein du cabinet du secrétaire à la Défense (*Office of the Secretary for Defense* – OSD), celui du sous-secrétaire adjoint à la Défense pour les installations et l'environnement (*Deputy Undersecretary of Defense for Installations and Environment* – DUSDIE), qui bénéficiait d'un financement minimal pour des programmes concernant plus ou moins le respect des mesures de préservation de l'environnement sur le continent.

L'un des trois pays, le Botswana, avait reçu la part du lion en termes de fonds, dont la plupart étaient liées à des programmes du DoD ; toutefois, le financement de projets autres que ceux du DoD concernant les trois pays s'effectua par l'intermédiaire de divers programmes de l'USAID entre 1990 et 2005. Parmi ces projets figurait le soutien des efforts locaux et régionaux de préservation dans le bassin de l'Okavango et l'encouragement de l'initiative du Kavango/Zambèze (KAZA). La force de défense du Botswana (*Botswana Defence Force* – BDF) reçut des fonds militaires pour l'acquisition du matériel et l'entraînement nécessaires au soutien des activités anti-braconnage.⁴ La Namibie avait également reçu un financement de la part à la fois de l'USAID et du DoD à partir du début des années 90. Les fonds de l'USAID furent utilisés pour soutenir un programme de gestion des ressources naturelles à l'échelon local (*Community-Based Natural Resources Management* – CBNRM), alors que les fonds militaires soutenaient des programmes locaux relatifs à l'environnement. Le programme de CBNRM conduisit à une coordination réussie entre les gouvernements namibien et américain, des ONG internationales et des collectivités très coopératives, où une amélioration significative de la biodiversité fut enfermée dans un

objectif principal de réduction de la pauvreté rurale grâce à une amélioration de la qualité de la vie.⁵

Comme le note Henk à propos des exemples de la Namibie et du Botswana, les maigres fonds, si on les compare à d'autres initiatives de politique étrangère américaine, et la participation limitée dans cette direction d'ensemble indiquaient le manque d'intérêt pour ce domaine de la politique étrangère américaine manifesté par le département d'État, l'USAID et le DoD du gouvernement sortant.

La naissance de l'AFRICOM et les rapports existants/potentiels avec la sécurité environnementale

La création de l'AFRICOM en 2007 résulta du désir des États-Unis de créer un commandement de composante combattante qui s'efforcerait de concevoir une « approche pan-gouvernementale » permettant d'exercer une influence positive en s'engageant dans des rapports de collaboration au sein du gouvernement, ainsi qu'avec des pays partenaires et d'autres organisations sur tout le continent africain. « La création du Commandement Afrique des États-Unis permet au DoD de mieux concentrer ses ressources sur le soutien et le renforcement d'initiatives américaines existantes visant à aider les pays africains, l'Union africaine et les collectivités économiques régionales à réussir. Il offre également aux pays et organisations régionales de l'Afrique un point de coordination intégré dans le DoD pour aider à répondre aux besoins de la sécurité et des domaines connexes. »⁶ La direction de l'AFRICOM inclut des commandants adjoints représentant le département d'État et celui de la Défense, ainsi que des représentants de l'USAID et d'autres organismes publics actifs en Afrique. L'AFRICOM s'efforcera de coopérer avec les pays partenaires et les organisations humanitaires s'intéressant aux problèmes africains et aux inquiétudes communes.

Cette révolution conceptuelle dans les relations militaires des États-Unis reflète la face changeante des relations internationales

au 21^e siècle, qui est de plus en plus « globalisé ». Les avantages des débats théoriques sur la globalisation sortent peut-être du cadre de ces efforts. Le résultat final de l'engagement des États-Unis sur un continent aussi varié que l'Afrique, tenant compte du nombre de pays qui souffrent encore des suites du colonialisme, qualifie les opérations de reconstruction et de stabilisation comme constituant un souci majeur pour la politique étrangère américaine et, pour le DoD, et offrant une chance potentielle d'établir des partenariats avec des pays africains. Comme l'indiquent les modèles historiques d'initiatives de politique étrangère en matière de sécurité environnementale africaine décrits par Henk, le dysfonctionnement interinstitutions et le cloisonnement existeraient pour tous les types de projets d'opérations de stabilisation dans l'approche traditionnelle du commandement de composante combattante (*Combatant Command – COCOM*). L'AFRICOM existe toutefois comme un moyen d'exploitation des efforts et des qualités des organismes traditionnellement autonomes pour lancer un éventail de programmes, y compris de coopération militaire, afin de promouvoir un environnement africain « stable et sécurisant ». Sur un continent tel que l'Afrique, où la plupart des états-nations en sont encore à leurs débuts et où la qualité de la vie est limitée par toute une série de facteurs (infrastructures insuffisantes voire absentes ; conflits ethniques, crises écologiques anthropiques et naturelles entraînant une perte de ressources naturelles ; épidémies et famines), la notion de « sécurité » ne peut être liée au concept traditionnel de défense de l'intégrité nationale mais elle devrait refléter une perspective plus anthropocentrique. Essentiellement, un continent prospère et stable, au-delà et en deçà des frontières nationales, créera et maintiendra les éléments qui constituent la sécurité humaine. Le concept de sécurité humaine a son origine dans une publication diffusée par l'ONU à partir des années 1990. Considérée comme radicale lors de son introduction, la notion de sécurité humaine a redéfini celle d'un état « sécurisant » comme se référant à un état où la sécurité des citoyens et le bien-être des collectivités

locales ont une importance primordiale, pas à un état dont le gouvernement centralisé lutte dans une arène internationale en utilisant la menace et la force armée.⁸ La sécurité devrait être « centrée sur l'être humain » plutôt que centrée sur l'état ; ses éléments les plus fondamentaux seraient « l'absence de crainte et l'absence de privations. »⁹

Le maintien et, dans certains cas, la protection de l'environnement africain contre les rivalités entre forces internationales et forces nationales africaines sont cruciaux pour l'« opérationnalisation » de la sécurité humaine. Cette notion de sécurité « environnementale » engloberait également la minimisation des conflits résultant de la disponibilité limitée des ressources naturelles, telles que les minéraux, l'eau, les pâturages et le bois d'œuvre. Au fur à mesure que l'AFRICOM passe de la mise sur pieds d'un commandement opérationnel à la coopération avec des états africains et leur peuple, le concept de sécurité humaine, et particulièrement de sécurité environnementale, devrait devenir un élément clé d'une stratégie de coopération via des opérations de reconstruction et de stabilisation. La promotion, la planification et l'assistance en matière de programmes et de projets de sécurité environnementale, voire même la création des « conditions » d'une prise de conscience de la sécurité environnementale, représentent des rôles et de possibles voies de financement / coopération ou coordination pour l'AFRICOM et ses partenaires africains.

Il sera suggéré que la création et le maintien de zones protégées transfrontières (*Transfrontier Conservation Areas* – TFCA) et de parcs de paix (*Peace Parks* – PP) représentent des programmes viables porteurs d'effets immédiats et durables sur la sécurité humaine en Afrique dans lesquels l'AFRICOM pourrait s'engager. Elles offrent des voies de coopération permettant de promouvoir les objectifs opérationnels, tactiques et stratégiques de l'AFRICOM, qui « mène une coopération soutenue en matière de sécurité via des programmes de coopération militaire, des activités à financement militaire et d'autres opérations militaires visant à encourager un environnement africain stable et sécurisant

en soutien de la politique étrangère américaine. »¹⁰

Zones protégées transfrontières

La création d'aires écologiques/zones protégées intérieures et transfrontières pour encourager la durabilité et la stabilité a une longue histoire. La naissance des parcs nationaux et des forêts domaniales aux États-Unis n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'utilisation de zones protégées. Plus récemment, l'utilisation de zones protégées a été encouragée comme moyen de résoudre les conflits, ainsi que d'assurer un environnement de maintien de relations pacifiques entre pays et d'encourager la durabilité de l'environnement tout en préservant un accès aux ressources naturelles. Le stress environnemental respecte rarement les frontières nationales ; il peut être avantageux pour les pays et les régions de coopérer afin de soulager des problèmes comparables ou mutuels.¹¹ Se concentrant sur le maintien de la paix environnementale plutôt que sur l'interface négative créée par les problèmes de l'environnement, la sécurité environnementale suppose des interactions qui peuvent être les éléments de base d'une future coopération.¹² Connues sous le nom d'aire protégée (*Protected Area* – PA), aire protégée transfrontière (*Transfrontier Protected Area* – TFPA ou *Transfrontier Conservation Area* – TFCA) ou aire protégée translimite (*Transboundary Protected Area* – TBPA), les zones protégées à cheval sur des frontières nationales ou limites régionales ont également été définies familièrement comme parcs de paix.¹³ La définition la plus largement acceptée de ces zones protégées est donnée par la publication de 2001 de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) intitulée *Transboundary Protected Areas for Peace and Cooperation* (Zones protégées transfrontières pour la paix et la coopération).¹⁴

Dans cet article, le label TFCA sera utilisé pour conceptualiser la notion particulière d'aire écologique ou zone protégée. Toutes les définitions se réfèrent généralement à la

création d'« aires protégées » écologiques entre des états partageant une frontière politique, ainsi qu'à certaines communications régulières et à un partage d'informations entre partenaires d'une TFCA. Une TFCA peut englober des zones protégées qui peuvent avoir ou non des limites contiguës et se distinguent par des terres à usages multiples à l'intérieur de la TFCA¹⁵. La création de ces zones protégées nationales et internationales a servi à mettre en lumière divers problèmes locaux, nationaux et internationaux. En Afrique, la création de zones protégées a particulièrement réussi ne serait-ce qu'en facilitant la résolution des conflits territoriaux et en encourageant la durabilité de l'environnement. Les TFCA sont également devenues des « symboles importants et des manifestations directes du processus de paix. »¹⁶ Une TFCA, en tant que zone protégée de ce type, produit des résultats différents pour divers groupes.¹⁷ Pour les écologistes, un moyen applicable de protection de la biodiversité. Pour les forces armées d'un état, une zone exempte d'intrusions de la part de la population. Pour des forces rebelles, un refuge ou une zone de regroupement avant de futures attaques. Pour des groupes autochtones locaux soutenus par le gouvernement ou des sociétés privées d'écotourisme, des possibilités de développement économique. Pour des sociétés pharmaceutiques ou des ONG internationales intéressées par la préservation de la biodiversité agricole, un « entrepôt » génétique de ressources naturelles potentielles ou d'informations utilisables immédiatement ou dans l'avenir dans le domaine des changements écologiques.

L'important est que les TFCA associent les collectivités locales et des organisations gouvernementales à la gestion des terres pour de multiples usages et, du point de vue de l'auteur, qu'elles sont basées sur les trois piliers généraux de la durabilité :

Durabilité de la biodiversité grâce à l'écologie [y compris la préservation et la gestion des ressources naturelles, notamment les ressources en eau (hydroélectricité) et terrestres telles que les forêts, la faune et la flore, en termes de nombres et de diversité]

et à la préservation du patrimoine naturel¹⁸ pour limiter les conflits à propos de la diminution des ressources ;

Durabilité et gestion du développement économique local et régional sous l'impulsion de l'écotourisme et de programmes d'utilisation des sols au niveau des collectivités ;

Durabilité de la paix et de la stabilité régionales via la résolution des conflits, y compris le maintien des relations bilatérales et multilatérales entre les pays.

Les TFCA offrent une protection supplémentaire des frontières pour minimiser le terrorisme. La coopération en matière de gestion des zones protégées encourage la durabilité de la « paix peu contraignante » entre voisins en bon termes. Elles peuvent également être un outil important d'établissement d'une « paix contraignante » (entre voisins antagonistes) comme point de départ pour faciliter le dialogue entre des adversaires et peut offrir une stratégie utile de sortie de positions inflexibles.¹⁹

La promotion, le maintien et la protection de la biodiversité ainsi que le maintien d'un accès aux ressources naturelles pour les populations autochtones et locales constituent un facteur essentiel de la création de TFCA. En outre, l'écotourisme donne l'impulsion à la fois au financement et aux moyens d'existence de ceux qui vivent dans les TFCA et autour de celles-ci directement via la gestion et le maintien des parcs et indirectement grâce aux recettes de l'écotourisme.²⁰ Les TFCA telles que le grand parc transfrontière du Limpopo (*Great Limpopo Transfrontier Park – GLTP*) qui est à cheval sur le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, et la zone protégée du Ngorongono (*Ngorongono Conservation Area – NCA*) permettent aux populations autochtones de résider à l'intérieur des limites du parc et dans les zones contiguës. Même s'il limite la stratégie traditionnelle de subsistance des populations, par exemple l'élevage des bestiaux pour les Masai, le développement et le maintien du parc de la NCA peut offrir des emplois, une expérience et un enseignement/formation.²¹ La NCA n'est pas

la seule à s'efforcer de pourvoir au développement des populations autochtones et locales via le progrès économique et la gestion locale. Le fonds pour les terres de parcours du nord (*Northern Rangeland Trust* – NRT) est une initiative de préservation organisée et dirigée par des collectivités dans le nord du Kenya. Les membres du NRT représentent des collectivités pastorales dont les modes de vie traditionnels ont été quelque peu marginalisés par le secteur officiel de l'état. Le NRT fut établi par ces groupes locaux – ainsi que d'autres parties prenantes s'intéressant à la préservation de la biodiversité – pour former une « super gouvernance » locale mettant l'accent sur la préservation et une gestion saine de l'environnement pour améliorer, diversifier et maintenir les moyens d'existence pastoraux. Le NRT est actuellement composé de six districts de protection regroupant 15 collectivités locales.²²

Parcs de paix

Les parcs de paix (PP) remontent à 1932 et à la création du parc de paix international des glaciers et de Waterton qui se trouve à la frontière entre les États-Unis et le Canada.²³ Des organisations telles que la Commission mondiale des aires protégées (*World Commission on Protected Areas* – WCPA) de l'UICN, le Fonds mondial pour la nature (*World Wildlife Fund* – WWF) et l'Université pour la paix des Nations Unies se sont efforcées d'une certaine manière de faire progresser le concept de consolidation de la paix par la construction de parcs de paix. Comme pour les TFCA, il existe des définitions légèrement différentes des parcs de paix.

D'après l'UICN, un PP doit promouvoir un « objectif précis de biodiversité, un objectif précis de paix et la coopération entre deux pays ou collectivités territoriales sous-nationales. »²⁴ L'Université des Nations Unies pour la paix définit les PP comme des aires protégées caractérisées par « un passé riche en conflits ». ²⁵ Tzevor Sandwith et autres définirent les parcs de paix comme des « aires protégées transfrontières qui sont officielle-

ment consacrées à la protection et au maintien de la biodiversité, des ressources naturelles et culturelles associées, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la coopération »²⁶ Saleem Ali a suggéré une définition comparable des PP.²⁷ Il est clair que les PP mettent l'accent sur un environnement de maintien de relations pacifiques entre les pays, sur la promotion de la viabilité environnementale et la préservation d'un accès aux ressources naturelles.

Les parcs de paix offrent une alternative de collaboration aux frontières barricadées, qui contribuent à l'isolement et maintiennent la tension au lieu de la réduire. Leur création a été utilisée avec succès dans des régions sujettes aux conflits ou se trouvant dans une situation post conflictuelle à la frontière entre le Koweït et l'Irak²⁸. La zone démilitarisée de Corée représente un corridor naturel intact depuis 50 ans et une chance pour les gouvernements nord et sud-coréens de collaborer au maintien des habitats et à la réintroduction d'espèces dans l'écosystème, ainsi que de symboliser la paix et des relations originales de coopération internationale.²⁹ La région du glacier de Siachen que se partagent l'Inde et le Pakistan a été et continue d'être une région de conflits entre les deux pays ; « leur combat pour une région infernale aride et déserte d'une valeur stratégique discutable est un symbole menaçant de leur longue irréconciliabilité. »³⁰ Neal Kemkar suggère la création d'un « parc de paix transfrontière » géré bilatéralement par l'Inde et le Pakistan, qui mettrait fin à la « guerre frontalière larvée entre les deux pays. »³¹ Un parc de paix frontalier qui existe dans la région marécageuse de Mésopotamie entre l'Iran et l'Irak en est à sa première phase, avec pour objectif un rapprochement des Chiïtes et des Sunnites et la restauration des fragiles marécages endommagés par des décennies de conflits et nécessaires à la biodiversité et à l'agriculture³², alors que la zone frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan a été proposée pour une série de TFCA.³³

En Afrique, des parcs de paix figuraient dans la création de TFCA au début des années 1990.³⁴ Leur établissement fut décidé à la suite d'abord

de discussions d'intérêt commun entre le président de la branche sud-africaine du Fonds mondial pour la nature, Anton Rupert, et le président du Mozambique, Joachim Chissano en 1990 puis plus tard avec le soutien du président sud-africain nouvellement élu, Nelson Mandela. La Fondation des parcs de paix fut établie en 1997. Elle fut le fruit d'une collaboration entre les gouvernements du Mozambique, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, des ONG telles que la branche sud-africaine du Fonds mondial pour la nature (*World Wildlife Fund* – WWF) et la Banque Mondiale.

Plusieurs parcs de paix ont été couronnés de succès en Afrique australe, y compris le GLTP et le parc national de Kibira, celui de Virunga et celui des volcans, qui constituent les TFCA des grands lacs du Burundi, de la république démocratique du Congo et du Rwanda. L'ambitieuse initiative des parcs de paix du KAZA inclut une TFCA dans cinq pays africains : Afrique du Sud, Botswana, Mozambique, Zimbabwe et Angola.³⁵ Même si le KAZA est dans la phase de planification depuis plusieurs années à cause de facteurs tels que l'instabilité politique de certains membres conduisant à des conflits internes, la mise en œuvre d'une telle initiative ne fait que mettre en évidence les avantages potentiels des TFCA pour les pays concernés et leurs voisins.

Un autre exemple africain est le parc de paix international « W » en Afrique de l'ouest. Cette TFCA couvre trois pays ouest africains, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger sur plus d'un million d'hectares. Certaines de ses parties furent désignées réserve naturelle en 1926 et connurent divers organismes gestionnaires sous le régime colonial et, après l'indépendance, pendant les années 1980, la gestion des ressources du parc s'inspirant des pratiques autochtones des premiers fourrageurs et éleveurs et, plus récemment, de celles d'élevage de bestiaux / transhumance.³⁶ En 1986, les trois pays entamèrent une collaboration transfrontière pour la gestion du parc et la focalisation devint la gestion durable des ressources naturelles du parc. La gestion économique de celui-ci est déterminée par le tourisme et la chasse sportive, alors que les populations à sa périphérie frôlent la misère

noire. Le parc continue d'exister dans un état écologique fragile ; les programmes de tourisme et de chasse ne sont pas arrivés à maturité, ce qui affecte la viabilité du parc. Des programmes visant à intégrer ces populations à une gestion viable du parc sont en cours ; des lois strictes de préservation ont fait place à des approches plus « participatives » afin de faire intervenir, par l'établissement d'une série d'obligations et de droits, les populations autochtones locales comme « cogérants » du parc.

L'inconvénient des TFCA et des parcs de paix

Certains chercheurs soutiennent que la création de zones protégées telles que les TFCA n'ont pas produit les avantages qui étaient censés promouvoir la viabilité environnementale ou économique. Les terres contiguës aux réserves naturelles, telles que les TFCA, cèdent souvent à la commercialisation et la paix ne se déclare que dans les zones protégées désignées.³⁷ En fait, la création d'une zone protégée délimitée, en particulier à cheval sur des frontières nationales, peut causer ses problèmes conflictuels. En outre, Duffy fait remarquer que les parcs de paix peuvent être considérés comme un paradoxe de la globalisation.³⁸ Ces parcs présentent des avantages indéniables dont beaucoup, comme évoqué plus haut, sont liés à des forces mondiales telles que l'écotourisme et la pression d'ONG internationales telles que le WWF et la *Nature Conservancy* pour maintenir la biodiversité. Toutefois, la globalisation, en tant que perspective d'avenir, crée également des impacts négatifs sur les terres ainsi que des pratiques de subsistance détestables et illégales. De nombreuses TFCA ont des limites perméables et poreuses patrouillées mollement par les organismes publics responsables, ce qui rend plus fréquentes des activités illégales telles que le braconnage, la contrebande et le trafic de stupéfiants et attire de puissants intérêts politiques. « Paradoxalement, la création des parcs de paix exige un contrôle étatique renforcé, pas assoupli, des zones frontalières et

soulève des problèmes considérables de gestion ou de contrôle des forces de globalisation dans les régions du monde en voie de développement qui sont administrées d'une façon relâchée. »³⁹ Dans le cas de la NCA, la population autochtone des Masai qui vivait à l'intérieur des limites de la TFCA ou dans les zones contiguës vit ses pratiques traditionnelles de subsistance entravées ou sérieusement limitées par les activités du parc. Les traditions culturelles et les moyens d'existence sont sacrifiés et, même si le parc emploie les autochtones, ils sont pénalisés par leur manque de scolarité et se retrouvent dans des postes de service ou, ce qui est encore pire, en sont réduits à divertir les touristes.⁴⁰

Sous une autre perspective, des groupes écologistes internationaux, tout en reconnaissant que les groupes autochtones ont des droits sur les terres et sur leur exploitation, concluent que, lorsqu'on leur fait quitter leurs habitudes traditionnelles de subsistance et qu'on les arme de la technologie moderne, les groupes autochtones peuvent souvent mettre en danger la même biodiversité qu'ils avaient un jour gérée en pratiquant leurs modes culturels traditionnels de survie.⁴¹ C'est exactement le point que soutiennent des écologistes tels que Richard Leakey et Christof Schenke (de la société de zoologie de Francfort). Pour Leakey, si des peuples autochtones, tels que les Masai dans la NCA, veulent améliorer la qualité de leur vie et que cela implique la mise en exploitation de terres traditionnelles (aujourd'hui englobées dans un parc) et que cette aspiration finira par causer la destruction du parc, « vous ne pouvez pas maintenir un parc national si des logements modernes, des écoles, etc. y poussent comme des champignons. »⁴² Afin d'assurer le destin de certains, il peut s'avérer nécessaire de réinstaller certaines populations autochtones pour maintenir l'intégrité de la zone protégée et, tout en reconnaissant que cela aura un impact sur les modes de vie, les écologistes répugnent encore à hésiter de pousser au maintien de la biodiversité en tant qu'objectif principal des zones protégées telles que la NCA. Shenke estime qu'il est possible de protéger les modes de vie «... tant qu'ils (les

modes de vie autochtones) ne sont pas en conflit avec les objectifs de préservation... afin de protéger la biodiversité, il est impératif de conserver quelques zones dans lesquelles les hommes n'ont aucun impact dans le monde ; par conséquent, dans les zones protégées, la préservation a priorité. »⁴³

Il est clair que l'établissement et l'expansion des TFCA et des parcs de paix peuvent soutenir les trois objectifs décrits plus haut dans le présent article : résolution des conflits, maintien de la biodiversité, croissance économique et sociale. Il est tout aussi clair qu'il y aura en Afrique des TFCA et des parcs de paix qui affecteront et très probablement perturberont les cultures traditionnelles. Les traditions, les modes de vie et les habitudes de pensée qui ont lié ensemble les membres d'une culture pendant des siècles tout autant que d'autres facettes de globalisation l'ont fait et continueront de le faire. En fait, promouvoir les TFCA et les PP pourrait à vrai dire encourager les conflits au lieu de les limiter.

Le concept de TFCA a été universellement adopté et a reçu un soutien considérable de la part d'un certain nombre de gouvernements, d'ONG et de sociétés privées. Toutefois, malgré toutes les créations de TFCA, de PP et d'autres zones protégées, il manque un clair mandat pouvant s'appuyer sur des études systématiques et empiriques qui peuvent véritablement promouvoir les fondements théoriques et les raisons explicitées pour la création et le maintien de ces zones. Des tentatives ont été faites pour mesurer systématiquement l'« effet » ou les « performances » des TFCA. Anna Spenceley et Michael Schoon proposent de concevoir les parcs de paix comme un système socio-écologique.⁴⁴ Utilisant le GLTP, ils postulent que l'utilisation de ressources naturelles transfrontières dans le tourisme orienté vers la nature comme mécanisme au sein de ce système socio-écologique pour faire progresser non seulement la biodiversité mais aussi, ce qui est peut-être plus important, le développement économique local. La croissance des économies locales devient simplement une jauge de performances. Anna Hammill et Charles Besancon choisissent une approche différente et proposent de voir les TFCA dans

l'optique de l'atténuation des conflits. Explorant les liens entre le contexte de l'apparition des TFCA d'une part, l'historique de la paix et des conflits dans la région concernée d'autre part, les auteurs suggèrent d'examiner l'interaction de ces contextes et de la « capacité » des TFCA d'« exacerber les conflits ou de promouvoir la consolidation de la paix. »⁴⁵ Utilisant un système d'évaluation de l'impact sur la paix et les conflits (*Peace and Conflict Impact Assessment – PCIA*), élaboré sous diverses formes par Kenneth Bush (1998) et Luc Reyhler (1999 – système d'évaluation de l'impact sur les conflits [*Conflict Impact Assessment System – CIAS*]) pour des projets plus généraux d'établissement de la paix et de résolution des conflits, Hammill et Besancon donnent un aperçu de l'utilisation de cet outil pour étudier les TFCA des Grands Lacs. Ceci afin d'examiner en détail les affirmations optimistes des organismes, gouvernements et groupes concernés quant au succès des TFCA et des PP vu dans une seule optique, celle de la promotion d'une « culture de paix et de coopération ».⁴⁶

Pour certains auteurs tels que Duffy, l'expansion des TFCA constitue un paradoxe de la globalisation. Leur création est elle-même une fonction de la globalisation et pourtant, comme on l'a vu, certaines implications de cette origine sont sapées par d'autres activités « s'appuyant pareillement sur le passage plus général à la globalisation. »⁴⁷ La création des TFCA soulève également la question de savoir si, dans le cadre de la coordination et de la gestion des parcs, on ne crée pas une nouvelle forme d'état transfrontière ajoutant des « couches » globalisées de gouvernance réglementée et n'élargit pas « le contrôle étatique de ces paysages ainsi que des ressources et des gens qui s'y trouvent. »⁴⁸

De nombreuses parties prenantes occupent une position importante dans la création et le maintien des TFCA. Le concept de TFCA, les parcs de paix en particulier, est intuitivement défendable dans le contexte des impacts spectaculaires et immédiats d'un certain nombre de disparités et situations affectant la planète au 21^e siècle. Des changements climatiques, de la perte de biodiversité et d'habitats, de la diminution des ressources naturelles, des in-

galités économiques et socioculturelles, qui créent de nouvelles formes de marginalisation de populations autochtones, voire même des nouvelles cultures dont on trouve l'origine dans des populations traditionnellement marginalisées (braconniers, trafiquants de drogue, même pirates). Un PP agit également comme foyer d'établissement ou de rétablissement d'une identité nationale, ethnique ou culturelle après des conflits dans les régions englobant de jeunes états-nations en difficulté dans les zones en voie de développement du monde, comme c'est le cas pour de nombreux pays africains nouvellement indépendants. Il est nécessaire, pour que le concept de TFCA et la récente création d'un grand nombre de celles-ci réussissent globalement à atteindre ces trois objectifs et à amortir autant que possible les chocs des crises affectant l'environnement et les effets de la globalisation et des conflits du 21^e siècle. Toutes les parties prenantes soient très engagées dans la réalisation d'un accord sur les objectifs programmatiques des TFCA ainsi que dans leur création et leur maintien. L'AFRICOM pourrait être une partie prenante cruciale dans ce processus et, via une collaboration et un partenariat avec les autres parties prenantes. Les sources de financement, de matériel/technologie, de connaissances en matière d'environnement disponibles sur place et d'enseignement/formation pourrait apporter une contribution substantielle à la poursuite d'opérations de stabilisation dans de nombreux pays et régions d'Afrique.

L'AFRICOM et les TFCA – Collaboration

Dans la mesure où diverses parties prenantes sont impliquées dans la création de TFCA, de parcs de paix en particulier, le succès dépend de l'établissement d'un partenariat de collaboration entre elles. C'est pourquoi les forces armées et de police nationales peuvent assurer, et l'ont fait, une sécurité renforcée pour maintenir l'intégrité des TFCA par la minimisation de l'exploitation des ressources naturelles, y compris la faune et la flore,

les minerais et le bois d'œuvre. Par exemple, la création et le déploiement de la force de défense du Botswana comme force de dissuasion nécessaire des invasions et du braconnage représentent une référence de ce qui peut être accompli grâce à la création de zones protégées.⁴⁹ Une vigoureuse création de parcs nationaux et de parcs de paix internationaux peut offrir un moyen de modélisation d'une paix en matière d'environnement et d'une prospérité économique durables pour de nombreux pays africains en ralentissant la dégradation de l'environnement et en renforçant la sécurité environnementale et nationale.

L'AFRICOM participe à un programme naissant de sécurité environnementale par coopération avec de nombreuses parties prenantes africaines. Le DoD, par l'entremise du DUSDIE, encourage un programme réussi de partenariat environnemental qui offre essentiellement une assistance en matière de planification et de conformité avec un budget très modeste. Ces programmes en cours englobent des ateliers d'élaboration de plans et de programmes de réponse aux déversements accidentels de produits chimiques tels que la gestion des déchets dangereux et solides. L'atténuation de la dégradation de l'environnement causée par les conflits passés et en cours, ainsi que par l'absence de programmes de conformité au droit de l'environnement arrivés à maturité qui minimisent l'action de l'homme dans de nombreux pays africains, représente une chance propice et nécessaire d'engagement des ressources financières et humaines de l'AFRICOM. A un certain point dans l'avenir, au fur et à mesure que l'AFRICOM renforce sa présence opérationnelle sur le continent, la conformité au droit de l'environnement prendra elle aussi de l'importance.

Au-delà de ces initiatives existantes, l'AFRICOM, en règle générale, et l'armée de l'Air des États-Unis peuvent collaborer avec des gouvernements africains et leurs forces armées pour maintenir les zones protégées existantes et aider à développer des projets planifiés tels

que le KAZA. Ils peuvent aussi aider et développer des projets pas encore planifiés via :

- a) le transfert de connaissances relatives à l'environnement ainsi que des pratiques et de la formation les meilleures pour maintenir la biodiversité et préserver les ressources naturelles
- b) l'application de moyens de puissance aérienne à la surveillance des limites et des frontières, au déplacement de la faune, à la réduction du braconnage et du terrorisme, à l'identification de la dégradation de l'environnement à l'intérieur des zones protégées, au transport de ressources humaines et de matériel destinés à la gestion des parcs et
- c) l'assistance à la création de moyens de sécurité en offrant formation et matériel. Ce qui suit représente de possibles recommandations élaborées en partant du symposium AU/AFRICOM qui se tint du 31 mars au 2 avril à Air University, Maxwell AFB. Le groupe de sécurité environnementale apporta des compétences et des perspectives universitaires très variées.

Ces recommandations abordent des contributions potentielles à la réalisation des trois objectifs généraux des TFCA tels qu'ils sont décrits plus haut dans le présent article.

Recommandations

L'AFRICOM pourrait :

1. Assurer un enseignement/formation en matière de sécurité environnementale et une formation à la coopération régionale pour les forces armées africaines.

Les bases aériennes implantées dans les États américains continentaux (*Continental US – CONUS*) sont à la fois gestionnaires de l'environnement et régisseurs environnementaux de terres fédérales. Il est impératif que ces bases collaborent avec divers organismes publics de réglementation et respectent les lois et règlements en matière d'environnement. Il est également imposé aux bases de consulter les tribus amérindiennes reconnues

par le gouvernement fédéral qui revendiquent une association historique avec l'héritage environnemental des bases. Toutefois, au-delà de la conformité, les bases aériennes doivent également établir des partenariats avec les collectivités locales et les groupes de citoyens concernés. Les groupes de défense de la nature (tels que la *Nature Conservancy*), ainsi que les organisations activistes de défense de l'environnement (telles que les *Defenders of Wildlife* [défenseurs de la faune et de la flore]) pour maintenir et préserver les ressources écologiques sur les bases, pour protéger la faune et la flore, pour maintenir la biodiversité et limiter l'impact des opérations des bases sur l'environnement. Ce processus d'établissement d'un partenariat avec les parties prenantes concernées autour de préoccupations écologiques pourrait aider les Africains à créer et maintenir leurs TFCA et parcs de paix. Le concept de parc de paix est en fait un processus de maintien de l'esprit de gestion de l'environnement qui est nécessaire à toutes les parties prenantes impliquées dans l'établissement de partenariats de sécurité environnementale. On y trouve une base de connaissances en termes d'expérience de gestion et de retour d'expérience.

2. Aider les gouvernements et les forces armées de l'Afrique à créer une sécurité pour les zones protégées transfrontières (Trans Frontier Conservation Areas - TFCA). (Exemple : force de défense du Botswana).

3. Aider au partage des connaissances relatives à la piraterie, au braconnage, au trafic et au terrorisme, ainsi qu'aux autres activités illicites transfrontières.

Les zones protégées incorporant plusieurs frontières nationales exigent un programme solide de maintien de la sécurité dans les zones/parcs qui puisse la maintenir pour le compte des pays participants. La sécurité fait intervenir de nombreuses applications différentes, depuis la protection des parcs et pays contre le terrorisme jusqu'à celle des résidents, des employés des parcs et des éco touristes, ainsi que des collectivités locales qui entourent les TFCA. La sécurité est également intrinsèque à la protection de la biodiversité

des zones (y compris la faune et la flore) et des ressources naturelles les plus importantes telles que l'eau et le bois d'œuvre. La formation et l'assistance à l'équipement des forces armées pour leur permettre d'assurer la sécurité constituent un domaine dans lequel le personnel de l'*US Air Force* peut apporter son assistance. Des moyens tels que ceux de contrôle/surveillance aérospatiaux, de cartographie à l'aide du système mondial de positionnement, d'entraînement à l'interdiction, de transport et d'entraînement aux conflits ne sont que quelques unes des voies d'assistance possibles. Les forces armées nationales du Botswana (force de défense du Botswana) représenteraient un partenaire logique avec lequel partager les enseignements tirés, au cas où elles auraient besoin d'assistance ou la demanderaient.

De même, l'*US Air Force* pourrait aider les forces de sécurité des organismes tels que le *National Park Service* (service des parcs nationaux), l'*United States Forest Service* (service des forêts des États-Unis) et le *Bureau of Land Management* (bureau d'aménagement du territoire) à assurer l'entraînement et l'équipement des forces de sécurité. Leur compétence pourrait d'ailleurs être tout aussi utile pour soutenir un programme de sécurité viable tel que les forces de défense du Botswana.

4. Aider grâce au partage des connaissances à identifier et à entretenir et maintenir en état des zones se prêtant à la désignation comme TFCA.

5. Faciliter les programmes de TFCA avec l'assistance des gestionnaires des ressources écologiques et naturelles du DoD.

Comme indiqué plus haut, le DoD, plus précisément l'*US Air Force*, maintient des programmes solides de gestion de l'environnement dans toutes ses installations des CONUS. Sont intégrés à ces programmes des gestionnaires des ressources naturelles et culturelles maintenant en vigueur des programmes de préservation visant à protéger la biodiversité (en respectant des lois telles que celles sur les espèces en voie d'extinction [*Endangered Species Act* – ESA]) et les ressources culturelles

dans les limites des installations. Ces programmes relatifs aux ressources sont mis en œuvre par des chercheurs et des spécialistes de l'environnement jouissant d'une solide expérience en matière d'élaboration et d'application de programmes de ce type ainsi que de soutien de tels programmes face aux changements affectant les besoins de la mission et l'occupation des sols. Le maintien de programmes efficaces exige le lancement de programmes scientifiques proactifs focalisés sur le maintien de la biodiversité, y compris les habitats de la faune et de la flore. Cette expérience de la gestion engloberait les compétences nécessaires pour contrôler les espèces agressives, maintenir la faune et la flore en assurant leur protection (ainsi que par le rajeunissement des espèces) et atténuer l'effet des chocs naturels (tels que les incendies et les inondations) sur l'environnement, ainsi que d'autres programmes précieux pour les TFCA africaines.

Ces mêmes programmes pourraient également offrir des ressources permettant de rassembler, analyser et tester « empiriquement » des modèles tels que les PCIA/CIAS ou celui des systèmes socio-écologiques pour mesurer le succès des TFCA. En outre, le procédé de notice/évaluation d'impact sur l'environnement (*Environmental Impact Statement/Assessment – EIS/EIA*) utilisé par tous les organismes concernés fédéraux et des états, l'armée de l'Air en particulier, pourrait également être mis en œuvre pour aider à implanter les TFCA et prédire les conséquences voulues ou non de leur établissement.

6. Aider les Africains dans des programmes de remise en état de l'environnement visant à atténuer l'impact humain sur les environnements naturels et à les ramener à la viabilité, comme par exemple après un déminage.

Le DoD a été chargé de l'exécution de programmes traitant les effets des impacts humains sur l'environnement, tels que la réhabilitation des sites *Super Fund*, les opérations de nettoyage en cas de déversement de produits chimiques toxiques, ainsi que les opérations de déminage et d'enlèvement des munitions non explosées des champs de tir

désaffectés. Ces programmes offrent une vaste expérience de traitement des effets de l'impact humain sur l'environnement. Cette expérience pourrait être utile pour traiter les impacts humains dans les zones protégées à la suite de conflits en cours, récents ou dans un passé lointain et d'autres utilisations des sols.

7. Offrir des programmes interculturels d'enseignement/formation à toutes les parties prenantes concernées. Élaborer des mesures d'évaluation des programmes devant inclure des études à court et long termes pour faire en sorte que l'établissement et le maintien de zones protégées soient à la fois efficaces et sensibles aux populations et à la culture locales dans les zones protégées et autour de celles-ci.

Le Centre culturel et linguistique de l'armée de l'Air (*Air Force Culture and Language Center – AFCLC*) a élaboré comme fondement des programmes de formation et de PME le concept de compétence interculturelle (*Cross-Cultural Competence – 3C*), qui à sa base est la présentation de la culture en général – domaines de la culture et compétences appliquées telles que communication, négociation et observation participante interculturelles. La 3C est importante à la fois pour les interactions interculturelles et les mesures de sensibilisation prises pour soutenir le développement et la gestion d'une culture locale.

Résumé

L'établissement et le maintien de TFCA et de parcs de paix représentent un phénomène planétaire dont l'histoire est relativement trop courte pour qu'on puisse en juger. Les résultats sur tout l'éventail d'objectifs parmi lesquels l'amélioration de la biodiversité et le maintien des ressources naturelles; une indépendance économique et politique accrue, ou au moins des améliorations dans un des domaines ou dans les deux au bénéfice des populations autochtones et locales; une coopération accrue par-dessus les frontières nationales, ainsi que d'autres avantages directs ou indirects. En Afrique, comme on l'a noté, il existe un certain nombre de TFCA ainsi que de zones protégées intra-nationales et, compte tenu de leur nombre et de leur expansion, le

soutien de l'AFRICOM, et de l'*US Air Force* en particulier, pourrait promouvoir les objectifs fondamentaux d'établissement de partena-

riats et de mise à disposition de moyens conduisant à une Afrique plus stable. □

Notes

1. Symposium Air University/AFRICOM, rapport final.
2. Henk, "*The Environment, the US Military and Southern Africa*" (L'environnement, les forces armées américaines et l'Afrique australe), *Parameters* 36, n° 2 (2006) : 99.
3. Ibid, p. 111.
4. D. Henk, *The Botswana Defense Force in the Struggle for an African Environment (Initiatives in Strategic Studies: Issues and Policies)* (La force de défense du Botswana dans la lutte pour un environnement africain [initiatives d'études stratégiques : problèmes et politiques]) (New York: Palgrave Macmillan, 2007).
5. D. Henk, 2006, p. 109.
6. "*United States Africa Command Mission Statement*" (Définition de la mission du Commandement Afrique des États-Unis), disponible à <http://www.africom.mil/AboutAFRICOM.asp> (consulté le 5 septembre 2009).
7. La sécurité humaine fut définie initialement dans le document publié par l'ONU en 1993 intitulé *Human Development Report* (Rapport mondial sur le développement humain) et plus tard dans le document publié en 2003 par la Commission sur la sécurité humaine de l'ONU sous le titre *Protecting and Empowering People* (Protection et responsabilisation des peuples).
8. Ibid, p.1.
9. R.Ferreira et D. Henk, "*Operationalizing Human Security in South Africa*" (Opérationnalisation de la sécurité humaine en Afrique du Sud). *Armed Forces and Society*, 20, n° 10 (2008): 1.
10. "*United States Africa Command Mission Statement*," disponible à <http://www.africom.mil/AboutAFRICOM.asp> (consulté le 5 septembre 2009).
11. L. Brock. "*Peace through Parks: the Environment on the Peace Research Agenda*" (La paix par les parcs : l'environnement au programme de la recherche sur la paix). *Journal of Peace Research* 28 (1991): 407-423.
12. K. Conca et G. Dabelko, *Environmental Peacekeeping* (Maintien de la paix environnementale) (Washington, D.C.: Woodrow Wilson Press, 2002).
13. Les nombreuses définitions des zones ou aires « protégées » chevauchant certaines limites officielles ou politiques sont en réalité liées très étroitement en tant que concept ; voir E. Hsiao, "*Peace Parks: A Natural Alternative*" (Parcs de paix : une alternative naturelle), in *University of Peace and Conflict Monitor* (2007), http://www.monitor.ucepeace.org/archive.cfm?id_article=456 (consulté le 16 juin 2009).

14. T. Sandwith, C. Shine, L. Hamilton et D. Shepard, *Transboundary Protected Area for Peace and Co-operation* (Aire protégée transfrontière pour la paix et la coopération). UICN, 2001.

15. Communauté de développement de l'Afrique australe (*Southern African Development Community – SADC Protocol on Wildlife Conservation and Law Enforcement*) (Protocole sur la conservation de la vie sauvage et la répression des infractions), 1999.

16. T. Weed, "*Central America's Peace Parks and Regional Conflict Resolution*" (Parcs de paix de l'Amérique centrale et résolution des conflits régionaux), *International Environmental Affairs*, 1994.

17. A. Hammill et C. Besancon, "*Measuring Peace Park Performance: Definitions and Experiences*" (Mesure des performances des parcs de paix : définitions et expériences), in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution* (Parcs de paix : conservation et résolution des conflits), sous la direction de S. Ali, Cambridge Massachusetts: MIT Press, 2007).

18. Notion, élaborée par Hardin, de la tragédie du patrimoine naturel, où de multiples parties prenantes peuvent avoir un impact négatif sur une écologie partagée si leur intérêt personnel prend la priorité sur la gestion partagée et les efforts visant à la viabilité.

19. S. H. Ali, "Introduction" in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).

20. D. Timothy, "*Cross-border Partnership in tourism resource management: International Parks along the US-Canada Border*" (Partenariat transfrontière pour la gestion des ressources touristiques : les parcs internationaux le long de la frontière américano-canadienne). *Journal of Sustainable Tourism* 7 (1999): 182-205.

21. J.T. McCabe, S. Perkin et C. Schofield, "*Can conservation and development be coupled among pastoral people? An examination of the Maasai of the Ngorongoro Conservation Unit, Tanzania*" (La conservation et le développement peuvent-ils être associés dans une population pastorale ? Un examen des Masai de l'unité de conservation du Ngorongoro en Tanzanie). *Human Organization* 51, n° 4 (1992): 353-366.

22. Voir le site Web du NRT, qui fait partie de *Wildlife Direct*, <http://northernrangelands.wildlifedirect.org/>, ainsi que le documentaire, *Milking the Rhino* (La traite du rhinocéros), <http://milkingtherhino.org/film.php> pour plus de détails sur le NRT.

23. M. Ramutsindela, "Scaling Peace and Peacemakers in Transboundary Parks: Understanding Globalization" (Mise à l'échelle de la paix et de ses artisans dans les parcs transfrontières : comprendre la globalisation). Ali, S. "Introduction: A Natural Connection between Ecology and Peace ?" (Introduction : Un rapport naturel entre l'écologie et la paix) in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
24. E. Hsiao, p. 1 (2007), http://www.monitor.upeace.org/archive.cfm?id_articles=456 (consulté le 9 septembre 2009).
25. Ibid, p.1.
26. T.S. Sandwith, C. Sine, L.S. Hamilton et D.A. Sheppard. "Transboundary protected areas for peace and cooperation" (Aires protégées transfrontières pour la paix et la coopération) (UICN, Gland, Suisse, et Cambridge, Royaume Uni, 2001), disponible à www.wcpa.iucn.org (consulté le 9 septembre 2009).
27. S. Ali, "Introduction: A Natural Connection between Ecology and Peace ?", in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts : MIT Press, 2007).
28. F. Alsdarawi et M. Faraj, "Establishing a Transboundary Peace Park in the Demilitarized Zone (DMZ) on the Kuwait/Iraq Borders" (Etablissement d'un parc de paix transfrontière dans la zone démilitarisée à la frontière de l'Irak et du Koweït). *Parks*, 14, n° 1 (2004) : 48-55.
29. H. Healy, Hall, "Korean Demilitarized Zone: Peace and Nature Park" (La zone démilitarisée de Corée : paix et parc naturel). *International Journal on World Peace*, XXIV, 4 (2007) : 61-83, et K. Kim, "Preserving Korea's Demilitarized Corridor for Conservation" (Préserver le corridor démilitarisé de Corée pour la conservation), in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
30. N. Kemkar, "Environmental Peacemaking: Ending Conflict Between India and Pakistan on the Siachen Glacier through the Creation of a Transboundary Peace Park" (Maintien de la paix environnementale : mettre fin au conflit entre l'Inde et le Pakistan sur le glacier de Siachen grâce à la création d'un parc de paix transfrontière). *Stanford Environmental Law Journal* 25 (2005): 1-56.
31. Ibid, p.23.
32. M. Stevens, *Iraq and Iran in Ecological Perspectives: The Mesopotamia Marshes and the Hawizeh-Azim Peace Park* (L'Irak et l'Irak dans des perspectives écologiques : les marais de Mésopotamie et le parc de paix de Hawizeh Azim), in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
33. S. Fuller, "Linking Afghanistan with its Neighbors through Peace Parks: Challenges and Prospects" (Lier l'Afghanistan à ses voisins grâce à des parcs de paix : défis et perspectives), in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
34. L. Brock, "Peace through Parks: the Environment on the Peace Research Agenda". *Journal of Peace Research* 28: 407-423, 1991.
35. D. Henk. "Human and Environmental Security in Southern Africa: The Kavango-Zambezi (KAZA) Trans-frontier Conservation Area Project" (Sécurité humaine et environnementale en Afrique australe : le projet de zone protégée transfrontière du Kavango-Zambèze (KAZA), 2009).
36. A.D. Drume-Yaye, B. Daounda et J. Koudenoukpo Biao, 2007. "The 'W' International Peace Park" (Le parc de paix international « W »), in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
37. Brock, 1991.
38. R. Duffy, "Peace Parks: The Paradox of Globalization" (Parcs de paix : le paradoxe de la globalisation). *Geopolitics* 6, n° 2 (2001): 1.
39. Ibid, p. 1.
40. J.T. McCabe, S. Perkin et C. Schofield, "Can conservation and development be coupled among pastoral people? An examination of the Maasai of the Ngorongoro Conservation Unit, Tanzania". *Human Organization* 51, n° 4 (1992): 353-366.
41. Ali, S. 2007, p. 15 ; voir également Schwartzman et autres. "Rethinking tropical conservation: Peril in Parks" (Repenser la conservation tropicale : péril dans les parcs). *Conservation Biology* 14, n° 5 (2000): 1351-57, ainsi que K. Redford et S.E. Sanderson, "Extracting humans from Nature" (Extraire les hommes de la nature). *Conservation Biology* 14, n° 5 (2000):1362-64, pour des points de vue opposés sur le fossé entre l'homme et la nature.
42. "Geographical Dossier: Land rights and wrongs" (Dossier géographique : les tenants et les aboutissants de la question des terres), 2003. www.geographical.co.uk (consulté le 7 septembre 2009).
43. Ibid, p. 34.
44. A. Spenceley et M. Schoon, in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
45. A. Hammill et C. Besancon, "Measuring Peace Park Performance: Definitions and Experiences", in *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*, sous la direction de S. Ali (Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2007).
46. Ibid, p. 38. Voir également Bush, K. "A Measure of Peace: Peace and Conflict Impact Assessment (PCIA) of Development Projects in Conflict Zones" (Une mesure de la paix : évaluation de l'impact de la paix et des conflits pour les projets de développement dans les zones de conflits). *Working paper 1. The Peacebuilding and Reconstruction Programme Initiative and the Evaluation Unit* (Document de travail 1 – l'initiative de programmes de consolidation de la paix et de reconstruction et l'unité d'évaluation) (IDRC, 1998) et L. Reychler, *The Conflict Impact Assessment System (CIAS): A Method for Designing and Evaluating Development Policies and Projects* (Le système d'évaluation de l'impact des conflits : une méthode de conception et d'évaluation des politiques et projets de développement) (Ebenhausen : CPN, 1999).
47. Duffy, 2001, p. 22.
48. Ibid, p. 22.
49. Henk, 2007.

Quatrième lettre à AFRICOM

Ressources durables et sécurité dans le contexte africain : perspectives de conflits et de coopération

CAPITAINE DE VAISSEAU ERIC L. STILWELL*

LINDA DENNARD, PHD

En règle générale, le continent africain se caractérise par des populations nombreuses et des économies s'appuyant sur une agriculture de subsistance, ainsi que par une migration forcée due aux cycles naturels. Les ressources renouvelables que sont la terre et l'eau sont cruciales pour les moyens d'existence et l'énergie économique créatrice d'un peuple. Les ressources non renouvelables du continent telles que les minerais, les métaux et certains combustibles fossiles sont abondantes et permettent aux états d'exercer une influence économique et politique. Elles offrent également des possibilités économiques à la région si elles sont exploitées d'une façon légitime et appropriée. La migration transnationale de peuplades ou d'animaux et la rivalité interétatique en matière de minerais peuvent créer des détritrus matériels et politiques qui menacent la sécurité d'une région. Pour opérer efficace-

ment avec les autres éléments de la puissance nationale des États-Unis, les forces de sécurité multinationales et les organisations de sécurité régionales, l'AFRICOM doit comprendre les environnements naturel, culturel et politique de l'Afrique, qui sont inséparables. Une compréhension holistique de l'environnement garantira que ce ne seront pas les possibilités, sous forme interarmées ou de coalition, de renforcement des capacités qui manqueront à l'AFRICOM.

De nombreux accords efficaces, avec les institutions qui s'y attachent, relatifs à la gestion des ressources durables sont actuellement en vigueur ou en cours d'élaboration par des Africains dans toute l'Afrique. Des pays, groupes ethniques et ONG régionales entretiennent déjà des rapports transnationaux pour surveiller, contrôler ou préserver les intérêts des états africains et les ressources naturelles qui leur sont communes, telles que les zones

*Le capitaine de vaisseau Eric L. Stilwell, US Navy, appartient au corps enseignant militaire du département d'Études de sécurité internationale de l'Air War College. Il est titulaire d'une licence en zootechnie et agriculture industrielle de Berry College et d'une maîtrise de sécurité nationale et d'études stratégiques du Naval War College, Newport, Rhode Island. Il est officier qualifié interarmées [service militaire] et a servi avec le Commandement stratégique des États-Unis (focalisation sur le monde), le Commandement Europe des États-Unis (focalisation sur l'Europe et l'Afrique), le Commandement des opérations spéciales – Europe (Focalisation sur l'Europe et l'Afrique) ; il fit partie de l'équipe initiale de transition de l'AFRICOM constituée de membres choisis au sein du Commandement Europe des États-Unis. Il se focalise principalement sur l'Afrique australe.

Le docteur Linda Dennard est professeur associé de relations internationales et de politique publique à Auburn University, Montgomery. Auteure et conférencière prolifique, elle est spécialisée dans le rôle des institutions dans le développement de la démocratie et les méthodes de renforcement des capacités des citoyens, y compris les rapports entre la durabilité environnementale et la gouvernance démocratique. Elle a quinze ans d'expérience comme consultante auprès d'ONG aux niveaux national et international.

de préservation transfrontières (*Trans-Frontier Conservation Areas* – TFCA). Dans la mesure où l'exploitation des ressources peut se faire pour le bien commun d'une région ou peut entraîner des relations tendues entre états ou acteurs non étatiques, l'AFRICOM devrait s'engager pour ajouter de la valeur aux accords existants et apporter l'énergie novatrice nécessaire à de nouveaux accords de coopération grâce à son unique structure organisationnelle diversifiée.

En particulier, la 17^e force aérienne américaine devrait jouer un rôle clé d'intermédiaire au profit de l'AFRICOM – poussant à une fusion du potentiel de l'air, de l'espace et du cyberspace en collaboration avec d'autres éléments de la puissance nationale via des politiques et des stratégies qui encouragent le partage des connaissances, la circulation des données et la coopération militaire interculturelle en soutien d'un environnement de ressources durables.

La sécurité des ressources durables et la mission de l'armée de l'Air dans l'AFRICOM

Même s'il se peut qu'on ne voie pas immédiatement en quoi la mission de la 17^e force aérienne coïncide avec les objectifs de l'AFRICOM, ni d'ailleurs en quoi l'exploration du nouvel horizon de la sécurité environnementale sert les intérêts des États-Unis tels qu'ils étaient définis dans le passé, il y a de bonnes raisons d'engager le dialogue dans ces domaines compte tenu des réalités africaine et mondiale au 21^e siècle. L'organisation de l'AFRICOM par le département américain de la Défense et ses rapports de commandement spéciaux avec le département d'État peuvent aider à incorporer la capacité des Africains à maintenir des environnements naturel et politique paisibles et stables aux missions principales de sa composante *US Air Force*, la 17^e force aérienne. L'air, l'espace et le cyberspace sont au cœur des missions de l'armée de l'Air américaine et les efforts menés dans chacun de ces domaines pourraient aider les pays africains à créer et surveiller des accords,

à limiter les conflits et à empêcher les luttes armées portant sur les ressources, et cela d'une manière qui augmente la capacité des Africains de créer un avenir viable.

Pour comprendre le potentiel de la 17^e force aérienne à aider les Africains à protéger leurs ressources et les rapports pacifiques liés à celles-ci, il peut être utile d'établir une distinction d'abord entre l'idée traditionnelle d'une « sécurité durable » et le concept de « durabilité environnementale ». Il existe des différences importantes entre l'usage militaire du mot « durable » et le terme « durabilité » tel qu'il est utilisé dans le contexte de l'emploi sage et approprié des ressources au fil des ans, ce qui encourage également des rapports sociaux stables. En fin de compte, la viabilité se réfère également à la capacité des individus, les Africains dans le cas présent, non seulement de survivre mais aussi de gérer leurs propres affaires et ressources, ainsi qu'à reconnaître et à soutenir des pratiques de gouvernement et des régimes durables – ceux qui garantissent la viabilité à long terme des ressources, ainsi que des rapports positifs et pacifiques qui soutiennent à leur tour la santé économique et sociale.

Dans le contexte militaire, par exemple, « durable » se réfère généralement au maintien du soutien logistique, de l'approvisionnement, de l'unité d'effort et des opérations militaires à long terme.¹ Dans le contexte de l'AFRICOM, il est important de soutenir la force pour accomplir la mission mais celle-ci doit être envisagée en termes non seulement administratifs mais également de focalisation propre. Il peut alors être utile de prendre également en considération les nuances qui existent dans le mot « stabilité ». En termes militaires, la stabilité se réfère à un état stationnaire.² La stabilité est généralement un événement ou moment réflexogène utilisé par les décideurs comme métrique leur indiquant qu'il est temps d'effectuer un retrait de troupes, de réduire les efforts de maintien de la paix, de changer de stratégie ou de commencer à planifier la phase suivante.³ La stabilité n'est toutefois pas la même chose que la durabilité. Par exemple, la formule traditionnelle d'intervention a consisté à maintenir

d'abord une présence de forces américaines puis de réduire leur nombre et d'entraîner les forces locales afin de maintenir le statu quo en termes d'égalité des puissances qui s'opposent dans un conflit. Ce scénario n'entraîne toutefois pas souvent la création des *conditions* sociopolitiques et environnementales à plus long terme propices à une sécurité durable. Il ne protège donc pas nécessairement non plus les intérêts nationaux américains à long terme.

Cette vue traditionnelle de la stabilité dérive de l'existence d'un conflit plutôt que de scénarios plus visionnaires. Les Africains ne sont donc pas souvent engagés dans la constitution des réseaux de rapports, de connaissance et d'accord qui créeraient et maintiendraient un environnement pacifique « normal » au fil des ans et d'une génération à l'autre. Au contraire, ils sont souvent formés à ne maintenir qu'un équilibre militaire dans les limites des paramètres d'un conflit particulier. Cette stratégie ne considère pas nécessairement les conditions sous-jacentes du conflit (dans ce cas, la durabilité des ressources), pas plus qu'elle ne s'efforce de créer d'autres conditions – celles qui permettraient à la population de se stabiliser dans le temps autour d'attracteurs plus positifs qu'une paix précaire. Le concept de durabilité suggère encore une fois que nous devons regarder au-delà du conflit lui-même pour voir les conditions qui réduiront le potentiel de violence et la perturbation des rapports économiques et sociaux d'où émerge une vraie stabilité.

De fait, la doctrine de l'armée de l'Air américaine et les documents sur l'acquisition future de forces ont considéré le besoin d'un renforcement accru des capacités de partenariat dans le contexte de la guerre irrégulière comme une fonction au cœur de la mission.⁴ Ces changements indiquent une insistance accrue sur l'engagement et sur l'avenir à plus long terme de la sécurité, de la stabilité et en fin de compte d'une stratégie de sécurité durable. La focalisation interinstitution propre à l'US AFRICOM et la nouvelle focalisation de la 17^e force aérienne sur la coopération peuvent faire beaucoup pour faire passer les opérations militaires de stabilisation en

cours dans une stratégie « pangouvernementale » intégrée qui limitera les conflits à propos des ressources et empêchera les autres conflits pour conduire à une sécurité durable en Afrique.

Ce concept élargi de sécurité durable peut sembler manquer de plausibilité au sein de la structure militaire ou produire une sorte d'élargissement insensible de la mission à des domaines qui sont légitimement du ressort de la procédure interinstitution américaine applicable à l'*Agency for International Development* et les ONG. Cependant, finis semblent être les jours où des organismes gouvernementaux pouvaient exécuter leurs missions indépendamment sans prendre en considération l'ensemble plus vaste de liens qui les unissent tous. Dans ce domaine, la structure de commandement propre à l'AFRICOM pourrait faire fusionner efficacement la stratégie militaire nationale et une stratégie de sécurité nationale exécutable via l'approche « pangouvernementale » en faisant intervenir les différentes formes de pouvoir naturel, y compris diplomatique, informationnel, militaire, économique et culturel (DIME-C), auxquelles nous ajoutons ici environnemental.

L'AFRICOM pourrait incorporer des « opérations de stabilisation » militaires gérant le fragile équilibre de forces égales et opposées dans une optique à plus long terme de sécurité durable plus humanocentrique, symbiotique et faisant participer pas simplement les gouvernements mais également les citoyens, pour produire un avenir autoentretenu en Afrique.⁵ Cela veut dire qu'il est aussi important d'empêcher les guerres que de les gagner.⁶

Durabilité des ressources naturelles et sécurité

La sécurité peut être menacée par le changement démographique, les migrations humaines, la globalisation des économies ou des politiques, des facteurs externes et l'accès aux ressources ou à l'énergie. L'existence et le résultat de toutes ces menaces sont tous deux influencés par la dégradation des ressources, qu'elles soient renouvelables ou non,

et, suivant la façon dont ces conditions sont traitées aux niveaux national et international, les ressources peuvent faire pencher la balance vers le conflit ou la coopération.

La définition des ressources utilisée ici est très générale pour refléter la complexité du continent africain ainsi que la présence et l'importance de multiples aspects de l'environnement dans les rapports au quotidien au sein des populations africaines. La définition englobe les ressources énergétiques que constituent les combustibles fossiles et l'énergie hydroélectrique destinés à répondre aux besoins planétaires et locaux d'énergie ; les couches géologiques qui renferment des ressources de minerais en quantités inestimables sur lesquelles s'appuie la qualité de notre vie moderne ; et, ce qui est le plus important, les ressources renouvelables et restaurables de terres arables et d'eaux exploitées pour la pêche, qui produisent des denrées alimentaires vitales. La ressource suprême, la source de la vie elle-même, à savoir l'eau potable, est utilisée ici pour illustrer à la fois les problèmes et le potentiel de la sécurité environnementale en Afrique.

Agriculture de subsistance et conflit ou coopération portant sur les ressources

Des exemples récents de conflit et de coopération portant sur les ressources dans tout l'espace géographique et historique de l'Afrique illustrent le potentiel qu'offre une nouvelle approche de la sécurité durable implicite dans la mission de l'AFRICOM relative au renforcement des capacités et à l'engagement des citoyens africains grâce à une approche « pan-gouvernementale ».

Dans le delta du Niger, par exemple, le pétrole occupe le devant de la scène et alimente généralement les conflits en créant ou exacerbant les disparités économiques par la destruction environnementale de terres arables et de zones de pêche exploitées ou le déplacement de populations. La République démocratique du Congo illustre la façon dont des politiques gouvernementales affectant

une ressource en eau renouvelable, illimitée et propre telle que le fleuve Congo peut causer un conflit à propos des ressources en imposant un déplacement de populations afin de construire de nouvelles centrales hydroélectriques. En outre, le sous-sol de ce même pays renferme certains des gisements les plus riches de minerais dont la technologie d'aujourd'hui a grand besoin. Ce conflit à propos de minerais a ralenti le processus de paix après la longue et sanglante guerre civile qui avait fait rage dans la moitié est de la République du Congo. Les milices locales et étrangères continuent à lutter pour le contrôle de mines ou de gisements de minerais afin de soutenir les diverses actions belliqueuses qu'elles mènent contre les populations et l'environnement.

Chacun de ces conflits à propos de ressources énergétiques ou minérales finit par éliminer ou limiter l'accès aux importantes ressources de terres arables et de zones de pêche exploitées qui produisent les denrées et l'eau potable vitales.⁷ L'eau est aussi, voire peut-être plus, importante que les minerais ou le pétrole dans la mesure où elle soutient non seulement la vie mais également la culture ainsi que les modes établis de relations et de pensée qui se développent au voisinage des étendues d'eau.

Par exemple, une majorité d'Africains dépend de l'agriculture de subsistance – une forme d'agriculture d'où dérive la nourriture essentielle de l'individu, de la famille ou du clan qu'offre directement une alimentation simple produite sur les terres arables ou le poisson pêché dans les cours d'eau exploités. Agriculture de subsistance signifie, par définition, la production du minimum de denrées nécessaire pour survivre. L'agriculture de subsistance ne représente toutefois qu'une des extrémités de l'éventail potentiel de dépendance de l'environnement en Afrique. Il existe une capacité productrice allant de la subsistance à la production d'un excédent de denrées qui peut être commercialisé ou faire l'objet d'un troc. Toutefois, pour une majorité d'Africains, agriculture signifie produire juste pour survivre. Un conflit à propos des ressources a des effets qui vont au-delà du conflit particulier, ce qui peut entraîner la dégradation

de ces ressources et limiter l'accès aux terres arables et aux zones de pêche. Les exigences de la survie encouragent à leur tour un autre conflit ou, tout aussi souvent, rendent les populations affamées ou déplacées vulnérables à l'oppression et à la manipulation.

Les exploitations agricoles commerciales ou familiales traditionnelles, pas l'agriculture de subsistance, produisent généralement des denrées ou divers produits au-delà de ce qui est nécessaire pour soutenir la vie. Les denrées ou ressources renouvelables produites par l'agriculteur sont troquées contre d'autres produits ou échangées contre une monnaie forte et procurent ainsi un revenu monétaire à l'agriculteur tout en assurant une économie diversifiée à la région. Alors que l'agriculture de subsistance devient de plus en plus intenable à cause de la réduction de la superficie cultivable, cette agriculture commerciale conserve un potentiel de stabilisation des populations et des rapports qu'elles entretiennent mais elle est dépendante de politiques et pratiques affiniées relatives à la sauvegarde et à l'exploitation durable des ressources communes.

Rwanda	90%
Angola	85%
Mozambique	81%
Liberia	76%
Namibie	47%
Ghana	37%
Uganda	29%
Côte d'Ivoire	28%
Kenya	24%
Maroc	15%
Afrique du Sud	9%
Allemagne	2.4%
États-Unis	.6%



Figure 1. Agriculture de subsistance, source : (Data de US Central Intelligence Agency, *CIA World Factbook*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html>).

Il existe en Afrique diverses conditions qui maintiennent la dépendance des populations par rapport à l'agriculture de subsistance. Parmi elles figurent la migration forcée de populations causées par la dégradation d'origine naturelle de l'environnement, par une politique gouvernementale à courte vue ou

par une action militaire qui réduit la production. Le résultat est toutefois le même : l'émergence d'un environnement de sécurité insuffisant pour garantir des moyens d'existence durables. Une dégradation de l'environnement et des ressources entraîne un raccourcissement des horizons temporels de planification, d'entreposage ou d'échange des fruits du travail de la population. Une politique erronée empêche en outre la reconnaissance du droit de propriété des terres arables ou l'accès à l'eau qu'exige la production de denrées commercialisables. Dans de nombreux cas, la politique publique en Afrique encourage les opérations d'extraction de ressources à grande échelle menées par le secteur public ou privé qui portent atteinte aux environnements avoisinants avec impunité et limitent les ressources de terres arables et de zone de pêche exploitées. Un environnement de sécurité rétrograde peut également contribuer à une dépendance par rapport à l'agriculture de subsistance en autorisant ou créant des espaces ingouvernés où des milices, voire même des forces de sécurité ou de police du gouvernement légitime, confisquent ou abîment les récoltes ou limitent l'accès aux terres et à l'eau.

Toute agriculture de subsistance n'est bien entendu pas le résultat d'une politique ni de déprédations. Les conditions atmosphériques sont une cause tout aussi importante de l'agriculture de subsistance en Afrique par suite d'un manque d'accès aux informations météorologiques couramment disponibles ou d'interprétation de celles-ci. L'AFRICOM et la 17^e force aérienne peuvent certainement aider les Africains à traiter ce dernier problème grâce à l'exploration et à la distribution de données, ainsi qu'en leur donnant la formation nécessaire à l'interprétation des informations géologiques et météorologiques disponibles. L'US AFRICOM et le département d'État peuvent également limiter le conflit à propos des ressources en apportant leur soutien à une bonne gouvernance et à une politique appropriée d'extraction des ressources via une formation, un enseignement et un partage des connaissances encourageant de bonnes pratiques en matière de ressources durables.

La nature complexe du conflit à propos des ressources : eau et pétrole

Ce ne sont pas les cas de conflit relatif à l'eau qui manquent en Afrique. Par exemple, la région africaine du delta du Niger est le théâtre de l'un des principaux conflits à propos des ressources énergétiques qui se déroulent sur le continent. Même si le Soudan et le Darfour font peut-être plus parler d'eux et si on s'attend à ce que le conflit à propos du pétrole en Angola continue dans l'avenir, le Nigeria démontre la complexité et la nature interdépendante d'un conflit à propos des ressources sur le continent africain.

Les conflits à propos des ressources en combustibles fossiles dominent les nouvelles en provenance du Nigeria mais, encore une fois, ce conflit à des effets collatéraux. Des organisations non gouvernementales (ONG) suivent de près les dommages résultant du conflit à propos du pétrole et les sources de ceux-ci.⁸ Alors que certaines ONG citent les sociétés multinationales comme le méchant, d'autres citent le gouvernement et d'autres encore l'appareil militaire national comme étant à l'origine de tout conflit au Nigeria.⁹ Le conflit à propos de ressources « dans le style du Nigeria » est un bon exemple de la complexité des résultats d'un conflit quand il y a destruction massive de vies humaines et de l'environnement, mauvaise gouvernance, manque de professionnalisme des forces armées et retombées d'un certain nombre d'autres conflits africains qui contribuent au conflit à propos des ressources ou sont alimentés, perpétués ou élargis par les ressources pétrolières. Par exemple, la dégradation de l'environnement, qui encourage l'injustice, est facilitée par l'état qui tire profit du soutien qu'il apporte aux multinationales et à leurs pratiques intenable.¹⁰

L'AFRICOM, en se focalisant sur la question de la durabilité des ressources au lieu de s'aligner sur l'un ou l'autre des camps impliqués dans le conflit, peut faire beaucoup pour mettre l'accent sur et améliorer les conditions qui sont à la base de nombreux conflits ne concer-

nant jamais la ressource purement en tant que matière première mais également les relations sociopolitiques qui s'y appuient. En fin de compte, par exemple, les dommages infligés au titre de l'extraction de pétrole ou de minerai et du conflit qui lui est associé affecte négativement la capacité des individus à cultiver la terre, pêcher ou assurer simplement la subsistance de leur famille et cela élargit le conflit d'une lutte portant sur une matière première telle que le pétrole à la production de denrées vitales provenant des terres arables et des cours d'eau exploités. D'après *Amnesty International*, par exemple, le conflit à propos du pétrole dans le delta du Niger a nui à la production, au-delà du niveau de subsistance, d'igname, de manioc, de cacao, de citrouilles et de divers fruits. Des zones de pêche, parcs à crustacés, frayères et autres étendues d'eau exploitées ont également été détruits ou endommagés au point d'être inexploitable.¹¹ *Amnesty International* suggère en outre que la Charte africaine et les dispositions applicables du droit international imposent aux pays signataires d'agir pour protéger et améliorer les sources de denrées alimentaires.

L'AFRICOM devrait ensuite considérer non seulement le conflit à propos du pétrole au Nigeria mais aussi l'« autre côté » du conflit comme un point de départ pour développer la capacité de la population à gouverner d'une manière plus soutenable. Travailler à établir, surveiller et mettre à jour les accords régionaux et les dispositions du droit international qui préservent les sources de denrées alimentaires permettra au moins de protéger l'agriculture de subsistance et conduira potentiellement à la production d'un excédent de denrées alimentaires, alimentant ainsi, grâce aux échanges et au commerce, une sécurité durable dans la région. Dans la République démocratique du Congo se trouvent également de nombreuses ressources minières non renouvelables, source potentielle de conflits, qui ont encouragé l'élaboration de codes d'exploitation minière et la réglementation des multinationales qui soutenaient les groupes rebelles pour manipuler les droits miniers.¹²

Plus que le pétrole : le fleuve Congo

Lié directement à ce conflit à propos des minerais dans la République du Congo est le fleuve Congo, qui coule sur quelque 4640 kilomètres et arrose 3,3 millions de kilomètres carrés environ dans la partie centrale du continent africain. L'altitude au fleuve Congo baisse de 280 mètres entre la capitale, Kinshasa, et l'Océan Atlantique, quelque 350 kilomètres en aval.¹³ Le conflit dans ce cas ne porte pas sur une ressource d'eau potable nécessaire à la survie, qui est très abondante, mais plutôt sur l'énergie hydroélectrique produite près de l'embouchure du fleuve, utilisée principalement pour l'extraction de minerais dans l'est et pour fournir de l'énergie à certains secteurs de la population dans l'ouest.

Par exemple, l'énergie produite par le complexe de barrages d'Inga sur le fleuve Congo au sud-ouest de la capitale, Kinshasa, bien que celui-ci soit mal entretenu et mal régulé, est une ressource renouvelable, durable et relativement écologique. L'énergie électrique disponible et nécessaire pour permettre aux mines nationalisées d'extraire les ressources minières non renouvelables de l'est de la République du Congo provient principalement du complexe d'Inga, qui consiste en deux barrages équipés de multiples turbines génératrices d'électricité. La majorité des turbines de ces barrages ne sont pas en service à un moment précis par suite d'un entretien préventif et d'une infrastructure insuffisants, ainsi que d'un manque de financement, d'une formation professionnelle médiocre ou de l'inaction gouvernementale. Un réseau part de ce complexe hydroélectrique en mauvais état pour alimenter l'industrie minière nationalisée opérant d'un bout à l'autre d'un pays grand comme la moitié des États-Unis. Au même moment, six pourcent seulement de la population du pays (les habitants de la capitale, Kinshasa) peuvent accéder à l'énergie électrique.

Pour compliquer encore plus les choses, le Conseil mondial de l'énergie propose un troisième barrage pour porter la production d'énergie du complexe d'Inga à 39 milliards

de kilowatts, y compris pour alimenter des réseaux de distribution allant jusqu'en Europe.¹⁴ La proposition a à elle seule déjà menacé des milliers de personnes parmi la population locale. En 2006, par exemple, presque 8000 personnes reçurent l'ordre de quitter leurs terres afin de faire la place nécessaire pour réaliser cette expansion prévue de la capacité de production d'énergie électrique. Sans recours possible ni même une offre d'indemnisation pécuniaire, ces personnes ont refusé de partir en un acte de désobéissance civile. L'ironie, c'est que, à cause d'une gouvernance inappropriée et d'une règle de droit incohérente dans la République du Congo, ces personnes sont provisoirement en sécurité. Toutefois, la menace d'un déplacement involontaire et d'une migration de population subsiste, accroissant ainsi le besoin d'une agriculture de subsistance.

Une gouvernance médiocre et une politique inadéquate, ainsi que la demande de ressources dans l'est de la République du Congo, ont représenté des manifestations de myopie évidentes. Lorsque, par exemple, on considère le fleuve Congo comme un simple article source de conflit, la chance de favoriser une artère florissante de commerce, d'échange et de coopération est manquée et les graines de la dégradation de l'environnement conduisant à l'instabilité sociale sont semées et effectivement soignées. Qui plus est, les effets de ces politiques et pratiques de gouvernance laissant à désirer entraînent des conséquences en cascade telles que la dégradation et l'abus de l'environnement, ce qui accroît la pression exercée sur des paysans pratiquant une agriculture de subsistance qui sont déjà en difficulté. Par exemple, l'énergie hydroélectrique qu'exigent les industries extractives des secteurs public et privé ne laisse pas grand-chose pour le chauffage ou autres usages productifs. Le résultat est que les paysans pratiquant une agriculture de subsistance se sont tournés une fois de plus vers la production de charbon de bois pour gagner de l'argent et acheter des denrées alimentaires qui sont produites de plus en plus rarement au niveau local.¹⁵

L'eau : une raison de coopérer

Enfin, l'eau est certainement la ressource vitale la plus importante et elle est également intégrée intimement aux habitudes quotidiennes et aux modes d'interaction des familles et de leurs collectivités. Elle constitue en outre une ressource commune qui provoque le dialogue nécessaire au renforcement des rapports positifs et des capacités de gouvernance, c'est-à-dire que les ressources que représentent les terres arables, les zones de pêche exploitées et l'eau sont au moins autant une source d'accords, de coopération et de traités qu'une source de conflits. Cela suggère en partie que, tout en cherchant à résoudre les problèmes qui se posent au sein du paysage sociopolitique africain, l'AFRICOM peut également, s'il le désire, jeter un coup d'œil sur ce qui fonctionne afin de s'en servir comme point de départ pour définir la façon de coopérer avec les Africains.

Par exemple, même si nombreux sont ceux qui croient que la prochaine grande bataille sera livrée à propos de l'eau et pas du pétrole, il reste vrai que la rivalité entre pays concernant l'eau et sa résolution encouragent plus la coopération que les conflits. Il est bien connu historiquement que les conflits à propos de l'eau se produisent surtout à l'intérieur des frontières d'un même pays en mettant aux prises de multiples utilisateurs. Les conflits transnationaux à propos de l'eau ont toutefois été résolus moins violemment, tout en développant des rapports à plus long terme et une capacité d'arriver à de futurs accords entre partenaires. D'après une étude sur les événements liés à l'eau dans le monde entier au cours des cinquante dernières années, par exemple, plus de 70 pourcent furent des actes de coopération.¹⁶

L'Afrique, par exemple, coopère déjà à l'échelle internationale dans le domaine de l'eau. Dans un exemple important, l'Angola, la Namibie et le Botswana ont joint leurs forces pour protéger les eaux du delta de l'Okavango et ses environs afin de fournir des moyens d'existence durables à leurs populations combinées par l'intermédiaire de la Commission permanente de l'eau du bassin

du fleuve Okavango (*Okavango River Basin Water Commission – OKACOM*). Même s'il s'agit d'un accord entre trois états, il a ses racines dans des accords régionaux et internationaux sur l'environnement.

Pour l'Angola, l'OKACOM crée une responsabilité de protection de l'approvisionnement principal en eau propre du bassin hydrographique de l'Okavango. Le sud-est de l'Angola reçoit de la région équatoriale du nord d'abondantes pluies alimentant des centaines d'affluents qui se jettent au sud dans le fleuve Okavango et à l'est dans le delta de l'Okavango.¹⁷ Alors que, de par sa géographie, l'Angola fournit la plus grande partie de l'eau du delta de l'Okavango, le désert de Namibie ne contribue pas grand chose. Avant la création de l'OKACOM, la Namibie construisit un aqueduc et des réseaux souterrains de captage et de distribution d'eau pour tirer de l'eau du fleuve et fournir de l'eau potable à sa population croissante. Grâce à l'OKACOM et à d'autres accords, ces pays sont décidés à limiter l'utilisation de l'eau du fleuve Okavango.

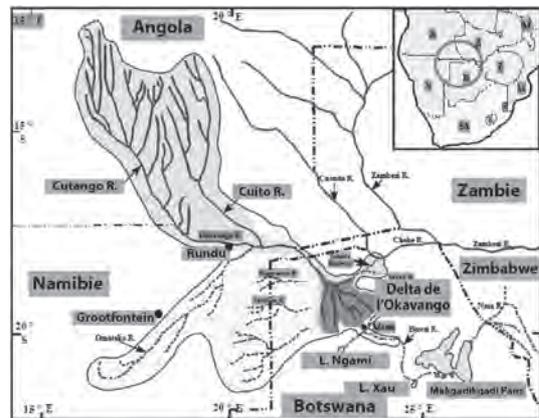


Figure 2. Bassin hydrographique de l'Okavango. (De Melba Crawford, Amy Neuenschwander, and Susan Ringrose, "Investigations in the Okavango Delta Using EO-1 Data," in Goddard Space Flight Center, *Earth Observing-1: Preliminary Technology and Science Validation Report*, 2, http://eo1.gsfc.nasa.gov/new/validationReport/Tech%20ology/Documents/Tech.Val.Report/Science_Summary_Crawford.pdf.)

L'accord protège le droit du Botswana d'utiliser la ressource que représente le delta de l'Okavango. Celui-ci, qui est le plus grand delta fluvial intérieur du monde, et la biodiversité qui lui est associée apportent une contribution significative à l'économie nationale du Botswana. Le Botswana attira l'attention de la communauté internationale sur le delta de l'Okavango en reconnaissant sa valeur économique considérable en termes de tourisme et de biodiversité. Pour le Botswana, la protection de la source d'eau contre l'Angola et les garanties d'utilisation autoréglémentée du fleuve Okavango par la Namibie, placent dans la balance l'avenir du Botswana, son économie, et représentent un intérêt national essentiel pour la souveraineté de l'état. Pour chacun de ces pays autodisciplinés, l'OKACOM représente une coopération portant sur la ressource naturelle la plus importante pour la sécurité des hommes. Il est possible de limiter le risque que fait peser sur la sécurité nationale du Botswana la dépendance de ce pays à l'égard du respect de bonne volonté des décisions de l'OKACOM par l'Angola et la Namibie en développant la capacité de ces pays de protéger l'accord et de poursuivre un dialogue officiel entre eux, un dialogue déjà lancé par l'accord OKACOM et également en offrant des informations et des chances d'élargir les effets positifs de cet accord.

L'OKACOM offre en ce sens un cadre possible pour la façon dont les autres régions peuvent être gérées afin de produire des moyens d'existence durables pour celles qui partagent l'eau en tant que ressource, limitant ainsi les situations futures susceptibles d'entraîner des conflits et une instabilité dans la région. Ces types d'accords préexistants peuvent constituer des pierres de touche positives pour tout effort de l'AFRICOM visant à produire une sécurité environnementale dans la région. Une fois encore, les relations naissantes liées à l'accord qui existe déjà sont plus importantes que tout conflit potentiel car elles offrent une plateforme plus générative au développement continu de relations positives et d'un partage de ressources à l'avenir. Il peut être particulièrement important pour l'AFRICOM de prêter attention à ces dévelop-

pements régionaux et, lorsque des possibilités se présentent à la demande de nos partenaires, d'aider à préserver et encourager ces premiers pas de prévention de la guerre.

Qui plus est, les frictions qu'impliquent la récolte, l'extraction ou la distribution de ressources offrent des chances comparables de coopération et de stabilité via les politiques intérieures du gouvernement d'un état stable ou des accords transnationaux tels que les efforts remarquables de la Fondation des parcs pour la paix ou les accords internationaux tels que le Processus de Kimberley qui régleme la vente des « diamants du sang ».¹⁸

Recommandations

Reconnaissant que les forces armées peuvent servir de modèle et, parce que l'eau et les autres ressources naturelles sont vitales pour les Africains, que des sources complexes de signification ainsi que des relations et points de dialogue d'où pourraient émerger des accords de stabilisation, nous offrons les recommandations suivantes à l'AFRICOM et à la 17^e force aérienne:

1. Développement des compétences de renforcement des capacités chez ceux qui communiquent avec les Africains et les forment en reconnaissant que la mission de l'AFRICOM reflète un changement significatif du modèle traditionnel d'engagement des individus. Nous suggérons de considérer sérieusement la formation du personnel militaire au renforcement des capacités comme un élément de l'opération. Parmi les éléments du renforcement des capacités figurent les suivants :

(1) Apprendre à écouter les Africains et à dialoguer avec eux à propos non seulement de ce qu'ils veulent mais également de ce qu'ils savent,

(2) Apprendre à reconnaître les ressources locales et le potentiel local de résolution des problèmes, apprendre comment activer la connaissance locale en matière de ressources susceptibles d'avoir été perdues ou marginalisées à la suite de la colonisation, d'un conflit ou d'un déplacement et, par conséquent, élaborer une approche pragmatique

de la résolution des problèmes plutôt que, simplement, une approche bureaucratique,

(3) Développer une sensibilisation aux raisons pour lesquelles une même action peut avoir de multiples effets. Le renforcement des capacités a parfois besoin moins d'un programme que d'une personne consciente de la possibilité d'enseigner, de dialoguer ou de donner un exemple qui augmente l'autonomie d'une autre,

(4) Reconnaître le contexte culturel et historique dans lequel les ressources et les relations sociopolitiques auxquelles elles donnent lieu existent et y être sensible,

(5) Élaborer une approche pragmatique de la prise en compte des possibilités et des limites des deux types de systèmes juridiques prévalant en Afrique – ceux qui sont basés sur le droit culturel et traditionnel des groupes et clans ethniques aux niveaux local et régional et ceux, plus proches des modèles occidentaux, qu'utilisent les administrations publiques.

2. Élaboration d'un exercice de formation environnementale et de renforcement des capacités (*Develop an Environmental Training and Capacity Building Exercise –EVIROCAP*) permettant un échange continu en termes d'expérience, de formation, d'information, de technologie, de systèmes de surveillance et de pratiques d'assurance de la durabilité des ressources, qui soutiendrait en outre activement une meilleure compréhension de la signification culturelle des ressources et pratiques environnementales, qui contribue à soutenir des rapports sociaux stables. Cela pourrait être comparable aux initiatives en cours telles que les programmes d'action civique médicale (*Medical Civic Action – MEDCAP*) ou d'action civique vétérinaire (*Veterinarian Civic Action – VETCAP*).¹⁹ L'ENVIROCAP constituera un véhicule permettant de soutenir l'effort avec le temps, plutôt que simplement traiter ces possibilités de formation et de dialogue comme des phénomènes uniques ou à court terme, mais mettra l'accent au contraire

sur l'établissement de relations interactives à long terme avec les Africains.

3. Transfert de technologie durable. L'AFRICOM devrait partager les technologies durables appropriées ainsi que la formation à leur emploi, à leur actualisation et à leur correction en utilisant des innovations acceptées qui sont applicables et actualisables dans un contexte local plutôt qu'exclusivement national. Il est recommandé qu'AFRICOM aide les organisations et les pays de la région à identifier et élaborer des pratiques durables autour de l'extraction, de l'exploitation et du renouvellement des ressources grâce à diverses technologies de surveillance – celles qui offrent également des possibilités de renforcement des capacités de bonne gouvernance des citoyens en fournissant des données transparentes, accessibles et exploitables. Par exemple, la 17^e force aérienne pourrait s'entraîner à ses missions de base dans l'air, l'espace et le cyberspace tout en collaborant avec les états africains ou les organisations régionales dans les domaines suivants :

(1) actualisation, interprétation et diffusion des prévisions météorologiques fondamentales ;

(2) interprétation des données cartographiques et multispectrales, et collecte à partir de sources libres ;

(3) de même, utilisation de l'internet libre pour analyser et traiter de façon transparente les données environnementales tout en assistant dans la formation et le développement de cybercommunications sécurisées.

De tels systèmes devraient garantir une surveillance transparente des ressources publiques et fournir des données fiables et exploitables devant inclure des informations sur la compréhension culturelle et garantir que des ressources sont disponibles pour une diffusion la plus large possible. Ces actions devraient conduire à un robuste dialogue sur la maîtrise des ressources durables et les pratiques les concernant.

Conclusion

En comprenant la signification du dialogue, l'AFRICOM, grâce aux efforts novateurs de ses processus interinstitutions, peut répondre aux demandes d'assistance à la sécurité des états africains en établissant une structure transparente et objective, pourtant culturellement acceptable. L'interprétation des systèmes juridiques traditionnels de la culture locale et leur fusion avec les systèmes juridiques formels des pays avancés et des organes de sécurité régionaux peuvent éviter les chocs en matière de culture, d'histoire et de gestion

des ressources tout en réactivant la connaissance locale qui a été marginalisée ou perdue dans un conflit ou la colonisation. L'AFRICOM peut jouer un rôle déterminant dans l'intégration transparente de la création de données environnementales et de partage des connaissances par l'intermédiaire de systèmes reconnus aux niveaux régional et international et de cadres juridiques qui ne seront pas en contradiction avec l'exploitation traditionnelle des ressources. L'échange transparent de connaissances aide les Africains à limiter les conflits et à stimuler les connaissances des Africains en matière de gestion des ressources

Notes

1. *Joint Publication* (publication interarmées 3.0, *Joint Operations*, Instance collégiale des chefs d'état-major, 13 février 2008.

2. *Joint Publication* 3.0, *Joint Operations*, Instance collégiale des chefs d'état-major, 13 février 2008. *Stability Operations*. La planification et les opérations de la force interarmées menées avant le début des hostilités doivent établir une base solide pour les opérations exécutées lors des phases de « stabilisation » et d'« habilitation de l'autorité civile ». Les commandants de forces interarmées doivent anticiper et examiner la façon de remplir le vide de pouvoir créé lorsque les opérations de combat soutenues touchent à leur fin. L'accomplissement de cette tâche devrait faciliter la transition vers les opérations de la phase de « stabilisation » et raccourcir le chemin qui mène à la situation stratégique nationale attendue en fin de mission et au transfert de responsabilités à une autre autorité.

Parmi les éléments à prendre en considération figurent les suivants :

(a) Limitation des dommages infligés aux infrastructures et services clés.

(b) Établissement des mesures à prendre pour se défaire comme prévu des dirigeants capturés ainsi que des forces militaires et paramilitaires démobilisées.

(c) Mise à disposition de liquidités.

(d) Identification et maniement des ennemis potentiels de la phase de « stabilisation ».

(e) Détermination de la combinaison correcte de forces (p. ex., combat, police militaire, affaires civiles, génie, santé, multinationales).

(f) Disponibilité des ressources de maintien de l'ordre et de services d'assistance humaine du pays hôte.

(g) Prise de contrôle des nœuds clés d'infrastructures et facilitation de l'action des services de maintien de l'ordre et de premiers secours du pays hôte.

(h) Elaboration et diffusion de thèmes SC pour éliminer les nouveaux ennemis potentiels et promouvoir l'autorité du nouveau gouvernement.

3. *Joint Publication* 3.0, *Joint Operations*, Instance collégiale des chefs d'état-major, 13 février 2008. « Les commandants de forces interarmées doivent intégrer et synchroniser les opérations de stabilisation – missions, tâches et activités destinées à maintenir ou rétablir un environnement sûr et sécurisant et à assurer les services administratifs essentiels, la reconstruction des infrastructures d'urgence ou les secours humanitaires – avec les opérations offensives et défensives lors de chaque phase principale des opérations ou de la campagne. La planification des opérations de stabilisation doit commencer lors du lancement de la planification des opérations interarmées. »

4. *US Air Force, Current issues*, presentation Power Point, Curtis E. LeMay Center for Doctrine Development and Education, Air University, Maxwell AFB, Alabama, 2009.

5. Walter Pinkus, "Pentagon Recommends 'Whole-of-Government' National Security Plans," *Washington Post*, 2 février 2009, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/02/01/AR2009020101964.html>

6. James T. Conway, Gary Roughead et Thad W. Allen, *A Cooperative Strategy for 21st Century Seapower* (Washington, DC : Department of Defense, Octobre 2007), 4, <http://www.navy.mil/maritime/>.

7. Amnesty International, "Democratic Republic of Congo, Making a killing; The diamond trade in government-controlled DRC," (London : Amnesty International Publications, octobre 21 2002), <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR62/017/2002/en/9303f3ef-d7cd-11dd-b4cd-0leb52042454/af620172002en..html>.

8. Amnesty International, "Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta," (International Council on Human Rights Policy, International meeting on Global

Trends and Human Rights – avant et après le 11 septembre, Genève, Suisse, janvier 10-12 2002), <http://www.jha.ac/article/a082.htm>.

9. Hugo Slim, “By What Authority? The Legitimacy and Accountability of Non-governmental Organisations,” 2002

10. Matthew Todd Bradley, *Journal of Civil Society*, Vol. 1, n° 1, 61-74, “Civil Society and Democratic Progression in Postcolonial Nigeria: The Role of Non-Governmental Organizations,” mai 2005

11. Amnesty International, *Nigeria*, 28-30

12. Kent Hughes Butts and Arthur L. Bradshaw Jr., eds, *Central African Security: Conflict in the Congo: Proceeding: September 18-19, 2001*, (Carlisle, Pennsylvanie: Center for Strategic Leadership, US Army War College, 2002), <http://handle.dtic.mil/100.2/ADA423517>; et Chen -I Lin and Allison Schuster, “Hydroelectricity Investment in the Democratic Republic of the Congo – The Grand Inga” (Medford, MA: Tufts University, 2008), <http://wikis.uit.tufts.edu/confluence/display/aquapedia/Hydroelectricity+Investment+in+the+Democratic+Republic+of+the+Congo+-+The+Grand+Inga>.

13. “Evolution in a Vortex: An inventory of the Fishes and Mollusks of the Lower River Rapids,” MUSSELL Project, National Science Foundation, 2006, <http://bama.ua.edu/~musselp/m/news/supp/2006/congo.html>.

14. Lin and Schuster, “Hydroelectricity Investment.”

15. Integrated Regional Information Networks, UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, “DRC: Charcoal Profits Fuel War in East,” Juillet 28 2009, <http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=85462>

16. Aaron T. Wolf, Annika Kramer et al., “Navigating Peace: Water can be a Pathway to Peace, Not War,” no 1 (Washington, DC: Woodrow Wilson International Center for Scholars, juillet 2006), 1-2, <http://www.wilsoncenter.org/topics/pubs/NavigatingPeaceIssue1.pdf>.

17. “Mine Action Country Portfolio—Angola,” National Inter-Sectoral Commission for De-mining and Humanitarian Assistance (CNIDAH), African Development Information, http://www.afdevinfo.com/htmlreports/org/org_46637.html

18. Voir Kimberley Process, <http://www.kimberleyprocess.com/>; and Peace Parks Foundation, <http://peaceparks.org/Home.htm>

19. *Joint Publication 3.0, Joint Operations*, 13 février 2008, www.dtic.mil/doctrine/jel/new_pubs/jp3_0.pdf. Les programmes d’assistance humanitaire et d’affaires civiles sont régis par le Titre 10, Section 401 du *United States Code*. Cette assistance peut être apportée conjointement avec les opérations et exercices militaires et doit répondre aux besoins d’entraînement des unités qui, incidemment, créent des bienfaits humanitaires pour la population locale. Contrairement aux secours d’urgence menés dans le cadre des opérations d’aide humanitaire à l’étranger, les programmes d’assistance humanitaire et d’affaires civiles englobent généralement les activités planifiées dans les catégories suivantes :

(a) Soins médicaux, dentaires et vétérinaires prodigués dans les zones rurales ou mal desservies d’un pays.

(b) Construction et réparation des systèmes de transport de surface de base.

(c) Forage de puits et construction d’installation d’assainissement de base.

(d) Construction rudimentaire et réparation d’équipements publics tels qu’écoles, cliniques médicales et bureaux d’aide sociale, ainsi que d’autres bâtiments publics autres que ceux de l’administration centrale.

Accès expéditionnaire aérien

Les relations africaines

COL BRIAN K. HALL*

Il est impossible de prédire où aura lieu le prochain Desert Shield. Cela pourrait bien se passer en un endroit où nous n'avons ni troupes, ni infrastructure – pas de bases ou de systèmes de soutien sur place. Nous devons alors emporter avec nous tout ce dont nous aurons besoin, y compris abris, matériels d'entretien, hôpitaux, nourriture et eau.

—Général de corps d'Armée Michael A. Nelson, USAF
“Aerospace Forces and Power Projection”

Est-ce que l'accès stratégique qu'avaient les États-Unis en Afrique dans les années 1980 est possible aujourd'hui après plus d'une décade de négligence en politique étrangère ? L'accès reste plus ou moins constant voire progresse sur quatre des cinq principaux continents. La région à plus haut risque de par la diminution de l'engagement des États-Unis est l'Afrique sub-saharienne¹. Les États-Unis ont choisi de se concentrer sur d'autres zones, aux dépens de l'Afrique. L'opération *Desert Shield* avait non seulement été un succès monumental comme ouverture d'accès au Moyen Orient mais elle avait également validé la doctrine de la force aérienne américaine et les concepts naissants de guerre interarmées. De plus, les concepts transformationnels se retrouvaient dans l'initiative des nouveaux concepts

d'opérations de l'armée de l'Air. Le plus grand enseignement tiré d'opération *Desert Shield* est que dans le futur, aucune crise ne pourra être gérée avec succès sans un accès permanent des forces expéditionnaires aériennes. L'accès élargi dont on a bénéficié pendant cette opération rendit possible le caractère déterminant de l'opération *Desert Shield*. L'armée de l'Air a maîtrisé pratiquement tous les aspects complexes d'une guerre expéditionnaire majeure ; quoiqu'il en soit, les opérations de déploiement rapide en réponse à des contingences de petite échelle, les opérations d'assistance humanitaire et les opérations de maintien de la paix restent relativement ad hoc parce qu'elles sont plus réactionnelles que délibérées. Mais il reste beaucoup à faire pour améliorer la capacité de déploiement

*À l'époque où cet article fut publié, le colonel Brian K. Hall (BS, Rutgers University ; MS, Marine Corps Command and Staff College ; DC, New York Chiropractic College) était directeur adjoint du *Joint Requirements and Integration* (J-8), Commandement Interarmées des États-Unis, Norfolk, Virginie. Il a servi en tant qu'officier exécutif auprès du vice-commandant, Commandement au Combat Aérien, Langley AFB, Virginie ; directeur du *Joint Force Requirements*, Commandement atlantique des États-Unis, Norfolk, Virginie ; chef d'état major pour le 317^e groupement de pont Aérien, Dyess AFB, Texas ; et chef du *Air Force Directorate*, bureau de coopération à la Défense, Ankara, Turquie. Commandant pilote avec plus de 2.400 heures de vol dans trois systèmes d'armes majeurs. Le Colonel Hall est diplômé des Squadron Officer School, Armed Forces Staff College, et Air War College.

Note de l'éditeur : Cet article a été publié dans la revue sœur Air & Space Power Journal 17, no. 3 (automne 2003) : 47-56. Cet article paraît être d'actualité à l'heure où l'attention est portée sur l'Afrique et l'AFRICOM.

rapide de notre nation comme soutien d'objectifs de politique étrangère.

Selon la stratégie de sécurité nationale (*The National Security Strategy* – NSS) de 2002, « la présence de forces américaines outre-mer et l'un des plus profonds symboles de l'engagement des États-Unis envers ses alliés et amis »². La NSS insiste également sur la façon dont les forces américaines doivent se préparer pour plus de déploiements similaires en développant actifs et capacités caractérisant les forces expéditionnaires. Au plus haut niveau du conflit, les commandants au combat régionaux auront besoin de forces pour mener à la bataille des capacités spéciales et s'attendent à ce que ces forces soient prêtes à combattre dès leur arrivée sur le théâtre. L'opération *Enduring Freedom* – OEF est un exemple du mélange non standardisé d'actifs air et sol conjugués dans le combat contre le terrorisme sans excès de directive doctrinale et présentant ainsi un exemple clair de transformation. Nous allons dorénavant avoir besoin de ce type de créativité et d'innovation pour faire face à l'incertitude stratégique et à l'engagement asymétrique au niveau mondial.

L'Afrique pourrait bien servir de terrain d'essai pour les concepts, les méthodes et les capacités transformationnels. Ce continent offre un superbe challenge à l'habileté des États-Unis à expédier des forces dans une région souvent oubliée à cause de la magnitude des crises actuelles dans les Balkans, le Moyen Orient et la Péninsule Coréenne. L'opinion américaine a été soumise à l'attention continue des médias sur ces zones. Mais l'Afrique a été oubliée parce que les ressources nationales rares et le soutien étaient dirigés vers des régions de plus grand intérêt vital pour les États-Unis. Le public ne fait pas attention à l'Afrique sauf en cas de tragédie cataclysmique comme ce qui s'est passé au Rwanda pendant l'été 1994. Juste un an auparavant, les médias américains avaient saturé les postes de télévision d'images du désastre en Somalie, ce qui, indubitablement, réduisit à la fois la couverture médiatique suivante et les programmes d'assistance directe de la part des États-Unis.

Au cours des dix dernières années, l'expérience a prouvé que le déploiement expéditionnaire aérien en Afrique reste une science immature – de celles qui font suite à une politique étrangère négligée.

Bien souvent, des aviateurs novateurs ont utilisé des solutions astucieuses pour faire face aux challenges particuliers posés par ce que l'on peut encore appeler le « *Continent Noir* ». Chose curieuse, à cause du peu d'agences du gouvernement américain en Afrique et des activités limitées des organisations non-gouvernementales (ONG), les aviateurs sont devenus les ambassadeurs de bonne volonté de notre nation dans des régions coupées des canaux diplomatiques normaux. La nécessité d'améliorer les expéditions aériennes pour faire face aux conflits de faible intensité n'est pas près de diminuer. En fait, il est plus que vraisemblable que des forces basées à l'extérieur de ces zones connaîtront plus fréquemment des déploiements expéditionnaires puisque notre nation doit affronter l'omniprésente guerre globale contre le terrorisme, un combat qui pourrait bien conduire cette nation et ses alliés au plus profond de l'Afrique. La région sub-saharienne est devenue une terre légendaire de culture de la souffrance humaine causée par la pandémie du VIH/SIDA, les troubles ethniques, religieux et politiques, les calamités naturelles et les états déliquescents ; tout cela crée un environnement propice à la prolifération de terroristes. L'Afghanistan et la Somalie où l'anarchie et le radicalisme sont rampants, l'ont montré ; le terrorisme a le même résultat. Pour contrecarrer l'expansion de ces maux, les États-Unis doivent établir un accès avec des nations africaines sélectionnées et prometteuses.

Cet article est concentré sur l'accès comme autorisant l'implantation d'éléments militaires, économiques et diplomatiques de la projection de la puissance des États-Unis. Il porte le débat sur l'importance stratégique de l'accès comme moyen de démontrer une projection de puissance modérée³ ; il examine comment les stratégies régionales, opérationnelles de coopération créent un accès élargi – quoique non sans remises en cause

importantes – et identifie les concepts naissants pour assurer l'accès et montrer comment les États-Unis pourraient mieux se préparer à de futures expéditions aériennes en Afrique.

L'importance stratégique de l'accès global

En Afrique, promesse et opportunité côtoient épidémie, guerre et pauvreté désespérante. Ceci menace à la fois une valeur des États-Unis – préserver la dignité humaine – et notre priorité stratégique – combattre la terreur globale.

—*Stratégie de Sécurité Nationale (NSS), 2002*

Le NSS indique que, « ensemble avec nos alliés européens, nous devons aider à renforcer les états fragiles d'Afrique, aider à bâtir une capacité indigène à sécuriser des frontières poreuses, et aider à faire appliquer la loi et mettre sur pied une infrastructure de renseignement pour empêcher le refuge de terroristes »⁴. Nous ne pouvons pas réaliser ces objectifs sans une projection de puissance suffisante et un soutien à un continent immense en taille et en diversité. La stratégie de sécurité nationale États-Unis/Afrique doit respecter les alliances multilatérales tout en préparant les accords bilatéraux qui renforceront la confiance et l'assurance de l'accès.

L'administration du président George Bush reconnaît clairement qu'elle doit concentrer son attention sur l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, et l'Éthiopie comme États ancrés pour la coopération de sécurité régionale. D'autres participants régionaux méritent également d'être reconnus pour avoir de bons gouvernements et appliquer des systèmes politiques responsables et démocratiques, à savoir, le Ghana, le Gabon, le Mali et le Sénégal. La politique de l'administration en ce qui concerne la coopération de sécurité régionale reconnaît ces États comme elle le fait pour tout le Sahel. Effectivement, l'initiative pan-sahélienne dans l'effort le plus récent de coopération a donné de l'effet à la

guerre globale contre le terrorisme⁵. Des démocraties naissantes ont accepté les demandes d'accès des États-Unis pour répondre à l'émergence de crises. Nous aurons besoin de consolider ces accès pour appuyer une réaction rapide lorsque le conflit éclate, comme cela s'est récemment produit au Libéria et de nombreuses fois en Afrique au cours de la dernière décade.

Les États-Unis se trouvent dans une exceptionnelle situation d'hégémonie en s'efforçant d'équilibrer la puissance mondiale tout en développant de nouvelles stratégies de sécurité nationale. D'un point de vue classique, ceci n'est pas forcément mauvais, puisque si une nation domine la scène internationale avec une puissance écrasante, la paix et la stabilité vont régner ; cela n'a effectivement pas beaucoup de sens de déclarer la guerre à un tel état. Le scientifique politique Robert Gilpin a affirmé que « la *Pax Britannica* et la *Pax Americana*, comme la *Pax Romana* garantissaient un système international relativement paisible et sécurisé »⁶. À l'inverse de la Grande Bretagne qui à l'époque contrôlait tout un empire, l'Amérique possède une grande économie nationale, auto-entretenu et a la capacité de projeter une remarquable puissance modérée (habileté diplomatique, coopération militaire transparente, réforme économique) à chaque coin du monde. Les États-Unis sont donc plus susceptibles d'envoyer de la nourriture et des aides médicales en Afrique que d'y expédier la troupe.

La projection de puissance et l'accès vont de concert. Dans cet article, l'expédition aérienne s'entend comme moyen de projection de puissance et l'accès comme autorisation. Mais il faut un peu approfondir ce débat pour décrire exactement le type de puissance qu'il convient le mieux de projeter en Afrique. Bien entendu, les États-Unis doivent toujours être prêts à exercer à la fois une forte puissance militaire et une forte puissance économique pour forcer les autres parties à modifier leurs positions. Les gros déploiements de force et les sanctions économiques sont deux exemples de projection irrésistible de puissance forte, qui est relativement facile à utiliser quand l'accès est prévu et la présence

outré-mer étendue. Une présence américaine permanente et un investissement (militaire et économique) importants en Europe, dans le Pacifique et dans le Moyen Orient montrent que les Américains sont prêts à utiliser la puissance forte. Mais il est aussi possible d'exercer une puissance indirecte : un pays peut obtenir les résultats souhaités en politique mondiale si d'autres pays admirent ses valeurs, suivent son exemple, cherchent à atteindre son niveau de richesse et d'ouverture et en conséquence veulent le suivre⁷.

La puissance modérée représente plus que la persuasion ou l'habileté à faire bouger les gens avec un discours⁸. Les États-Unis seraient dans une mauvaise passe s'ils perdaient la possibilité de modeler le paysage international par projection de puissance forte et modérée. L'hégémonie de l'Amérique est moins souvent remise en cause quand sa puissance modérée est solide et associée aux principes de bénévolat et de dignité humaine.

L'Afrique est mûre pour un engagement de puissance modérée. D'excellentes capacités de puissance-forte comme celles qui ont été investies au Moyen-Orient, en Europe et dans le Pacifique ne sont pas nécessaires en Afrique. Une projection de puissance-modérée suffira longtemps à garantir les intérêts vitaux américains. Des projecteurs crédibles de puissance modérée comme le Canada, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont chacun une influence politique largement supérieure à leur poids militaire et économique. Les quatre nations incluent dans leur définition d'intérêts nationaux des instruments souples et attractifs comme l'aide économique et des actifs de maintien de la paix, rejetant par là même la nécessité d'une puissance forte et coûteuse. Des objectifs limités ne permettent cependant que des politiques étrangères de puissance modérée.

Il est intéressant de noter que les gouvernements ne sont pas les seuls à manier la puissance souple.

Les industries américaines et les ONG développent leur propre pouvoir doux, qui peut être soit complémentaire soit concurrentiel à la politique étrangère officielle. Mais il n'y a pas place pour des disputes entre

acteurs quand les ressources rares sont mieux mises en valeur par des efforts conjugués qui assurent l'élargissement de l'accès – une relation classique, symbiotique de puissance modérée. La concurrence d'efforts unilatéraux a tendance à ne pas survivre. Depuis le début, une coopération complémentaire du privé et du public a un meilleur impact et des effets de plus longue durée. C'est pour cette raison que l'armée américaine joue un rôle substantiel en transportant, distribuant et approuvant les marchandises de beaucoup d'ONG et de programmes officiels gouvernementaux. Il y a des moyens de s'assurer que tous les intérêts américains en Afrique sont maintenus en sécurité et, si nécessaire, introduits sur le théâtre par les forces d'intervention expéditionnaire, de mobilité globale, de réaction rapide. Dans les conflits – autres que les conflits majeurs – il y a peu d'écart entre la planification, l'exécution et le maintien des forces d'intervention aériennes. Quoiqu'elles soient passablement différentes de portée et de caractère, les missions d'intervention expéditionnaire aérienne tirent chacune leur force de leur capacité transformationnelle.

En Afrique, le potentiel de mobilité globale rapide et de support flexible au combat (*Agile Combat Support – ACS*), appuyé par des capacités de commandement et de contrôle bien réparties, est parfait pour de futures opérations de secteur. Les forces expéditionnaires aériennes (faisant probablement partie d'un groupement interarmées) bougeront rapidement, se positionneront et soutiendront ces forces. La mobilité globale rapide démontre une amélioration de la capacité à soutenir les opérations avec une force et une empreinte plus petites tout en franchissant les distances en un minimum de temps. L'ASC, qui démarre bien avant le déploiement de la force, offre beaucoup d'avantages, indispensables à la réussite de l'implantation et du support, y compris la préparation de la force : assurer, planifier et proposer les emplois, concevoir et préparer le mouvement le déploiement et la réception, employer effectivement, et assurer des niveaux appropriés de support au théâtre des opérations⁹.

Bien que ces concepts et capacités semblent pleins de promesses, les entités non-étatiques préparant un conflit avec les États-Unis vont chercher à utiliser les énormes distances que doivent franchir les forces américaines pour les attaquer. Ces ennemis volatiles réalisent trop bien la dépendance quasi-absolue des États-Unis envers les accès libres et l'utilisation de terrains d'aviation et de bases sur le théâtre potentiel du conflit¹⁰. Dans l'environnement actuel d'action en crise, arriver rapidement sur le théâtre est aussi important que ce qui se passe ensuite. Le plus grand souci de l'administration Bush pour la projection de force militaire en Afrique est d'établir des sites sélectionnés qui permettent de s'imposer dès que les bottes touchent le sol¹¹.

Les difficultés de l'accès en Afrique

Les états troublés et les menaces transnationales vont probablement occuper une partie croissante du temps des forces armées dans le futur, s'ajoutant aux problèmes compliqués OPTEMPO (rythme temps opérationnel) existants. Les extrémismes ethniques, tribaux et religieux, ravivés à la fin de la Guerre froide ne donnent aucunement l'impression de s'apaiser.

—Hans Binnendijk
« Une Estimation Stratégique
du XXI^e siècle »

La globalisation est l'enfant de la politique étrangère des États-Unis. En bref, la globalisation est un réseau mondial d'interdépendance¹². La globalisation est tellement imbriquée dans les économies, sociétés, environnements et défenses du monde entier, que certains membres de la communauté mondiale dépendent pour leur subsistance des nations les plus favorisées. L'Afrique est plutôt la norme que l'exception dans la mesure où elle reçoit de la part des nations développées de substantiels pourcentages de leur assistance officielle au développement : France (43 pourcent), Allemagne (28 pourcent), Italie (69 pourcent), Royaume Uni (35 pourcent), et États-Unis

(15,4 pourcent)¹³. En tant que pourcentage du total de l'assistance étrangère mondiale, la contribution des États-Unis est décevante ; en fait, elle représente plus de \$2,1 billions de fonds engagés en 2003.

La métaphore '*hub-and-spoke*' (réseau en étoile) s'applique de façon plus proche au globalisme militaire qu'au globalisme économique, environnemental ou social parce que la domination américaine en ce domaine est beaucoup plus importante¹⁴. La domination américaine militaire est tellement globalement implantée que des nations moins puissantes s'appuient sur des accords de sécurité bilatéraux pour combler les lacunes de leur propre défense. Pour en assurer la viabilité, les États-Unis négocient par ces agréments mutuels une assurance d'accès, procédé qui conduit à toutes les options possibles de déplacement d'une base à l'autre, depuis les installations de la « forteresse Europe » jusqu'aux bases lointaines dans des coins perdus du globe. Bien qu'il reste d'importantes forces américaines en Europe, au Moyen Orient, et dans le Pacific Ouest, le retrait de forces au cours des 15 dernières années a laissé des trous importants dans la présence outre-mer.

Cette distribution inégale de puissance militaire modérée ou forte dans les parties pré-industrialisées et industrialisées du monde s'est faite au détriment des très petits commandements. Ce qui avait été un modeste programme de coopération militaire dans des endroits stratégiques comme l'Éthiopie, le Kenya, le Libéria, la Somalie, le Soudan et le Zaïre disparut à la fin des années 1980. Au cours de la dernière décennie, la présence militaire américaine a été réduite à rien de plus que des opérations limitées de pont aérien lors de missions diplomatiques, des exercices mineurs et la construction associée à l'exercice, des escales, et de rares exercices de formation et de familiarisation des forces spéciales (centrés sur la Corne de l'Afrique).

Comme les actifs limités de la Marine et des *Marines* sont enchaînés aux actuels points chauds de la Méditerranée orientale, du Golfe Persique et des littoraux Indien et Pacifique, l'ouest, le centre et le sud de l'Afrique deviennent vulnérables par le manque d'assistance

militaire rapide américaine, rôle traditionnellement rempli par les unités expéditionnaires des *Marines* navigant dans l'Atlantique Sud et l'Océan Indien. Bien que des actifs de transport aérien tactique et stratégique de l'armée de l'Air américaine aient beaucoup volé en Afrique, ces missions doivent faire face au danger d'opérations non standardisées, d'accès limités et de capacités en mauvais état.

Actuellement, *Operation Enduring Freedom* – OEF met en scène les futurs déploiements de forces expéditionnaires aériennes. Les expériences proviennent des méthodes et procédés expéditionnaires utilisés pour implanter des actifs aériens à Bagram et Kandahar, Afghanistan et à Manas au Kirghizistan, qui fournirent l'environnement pratique pour tester et standardiser l'installation de forces expéditionnaires aériennes¹⁵. La planification soignée, l'organisation de mission et l'ASC nécessaires à la sécurité et à une implantation acceptable devraient être reproduits en tant que normes pour les futures expéditions aériennes. Combiner les expériences d'OEF avec des années d'opérations de vols en Afrique procure une base qui pourrait permettre d'établir la norme d'implantation de bases pour les forces expéditionnaires aériennes dans n'importe quel coin du globe.

Toute opération de contingence contient une part d'incertitude. Quoiqu'il en soit, le fait que le futur soit incertain n'est pas une excuse pour ne pas effectuer les préparatifs adéquats¹⁶. Toute opération importante débute par une planification sérieuse de campagne stratégique basée sur le fait que le succès impose d'implanter tous les matériels de guerre aux meilleurs endroits. L'implantation de la force est de la responsabilité du commandant de combat régional, dont l'état-major doit rendre compte des demandes spécifiques d'implantation de sa composante aérienne une fois connu le nombre et le type des avions. Selon la doctrine interarmées, chaque service composant est responsable de son propre déploiement et de son entretien. Le commandant au combat doit approuver l'implantation initiale et ce qui suivra, le cas échéant, pour assurer non seulement le support et la protection de la force, mais aussi et

cela est plus important, la force de projection de portée maximum dans le minimum de temps.

Tout aussi essentiel, l'accès est un aspect fondamental de la planification du soutien au combat parce qu'il est indissociable de la logistique et de la protection de la force. Si la logistique est le sang de la force aérienne, l'accès aux bases aériennes correspond au squelette et aux organes internes à travers lesquels coule le sang¹⁷. Le besoin de bases aériennes pour utiliser efficacement les forces aériennes à terre a été essentiel depuis le commencement d'opérations aériennes avancées. Les opérations expéditionnaires aériennes ont de plus en plus souffert ces derniers temps d'opérations non-optimales entraînant inévitablement les premiers problèmes importants.

A part les distances, l'Afrique préindustrielle regorge d'autres défis exceptionnels pour l'accès en vue de projection de forces aériennes expéditionnaires. Par exemple, des 286 plus grands aéroports ou terrains d'aviation africains actuellement inclus dans le rapport d'agrément et de restriction des terrains d'aviation de mai 2000 (*Air Mobility Command's Airfield Suitability and Restrictions Report* – ASRR) du commandement de la mobilité aérienne, 84 pourcent seulement des aéroports militaires recensés les plus importants peuvent soutenir des opérations de C-130 (le plus petit des transports tactiques de l'armée de l'Air américaine¹⁸). Le C-17, destiné à un meilleur déploiement dans le monde, avec une plus grande charge utile/portée et demandant au moins 1 220 mètres de piste améliorée, peut atterrir sur moins de 65 pourcent des principaux terrains africains recensés par l'ASRR¹⁹. La plupart des missions de vol en Afrique au cours des 20 dernières années ont utilisé des cellules d'avions C-130 et C-141 au lieu du C-17 stratégiquement plus intéressant, dont 87 avaient été livrés à l'armée de l'Air américaine pour des déplacements globaux de personnel et d'équipement²⁰. En plus du manque de terrains d'aviation appropriés, les limites relatives à d'autres facteurs comme la sécurité en vol, l'aide et le carburant disponibles au sol et la sécurité sur le terrain d'aviation concourent à effacer les avantages des capacités du C-17 à

être applicable dans le monde entier sans compter que cet actif est déjà utilisé au maximum pour le support d'opérations qui font le tour du cadran au Moyen Orient et en Asie Centrale.

Dix opérations expéditionnaires de transport aérien significatives ont eu lieu en Afrique ces dix dernières années, incluant des opérations de maintien et de renforcement de la paix, des opérations d'évacuation de civils, et des opérations d'assistance humanitaire. Toutes ont généré des enseignements qui reflétaient les difficultés de planification des opérations africaines, la dégradation du déploiement et de l'emploi, les stratégies de sortie mal définies. Les politiques nationales aussi bien que l'ensemble des militaires et la planification opérationnelle mettent tous en garde contre les dangers intrinsèques associés aux opérations menées à proximité ou au travers d'états adversaires et d'acteurs non-étatiques. Ces groupes vont utiliser des armes, de plus en plus disponibles, et la subversion pour atteindre notre volonté et notre capacité à conduire des opérations militaires africaines vitales et abandonner l'Afrique du XXI^e siècle à une situation contraire aux intérêts des États-Unis. Instabilité politique, luttes ethniques et religieuses, désastres dus aux maladies épidémiques, et corruption rendent la coopération stratégique – au mieux – fragile. Dans un continent suintant par ses frontières poreuses, idéal pour cacher un mouvement terroriste transnational, les opérations anti-accès sont non seulement plausibles mais tout à fait probables selon le vocabulaire actuel de la sécurité.

Si l'on ajoute à cette volatilité un soutien imprévisible, un contrôle aérien et des communications (au sol et aéroportées) hasardeux et une sécurité discutable, il ne faut pas s'étonner que les transporteurs aériens commerciaux américains évitent délibérément l'Afrique. Rien ne perturbe plus un aviateur qu'opérer dans un environnement où font complètement défaut les sûretés que l'on considère normales dans le reste du monde. La planification expéditionnaire aérienne, les opérations, la logistique, le soutien et les assistances médicales qui sont la norme sur les

quatre autres principaux continents ont été détruits ou ont manqué durant toute la dernière décade ou plus, en Afrique.

Operation Guardian Assistance (opération d'assistance humanitaire) conduite en 1996, deux ans après les atrocités du Ruanda, offre un exemple représentatif des problèmes qui ont harcelé les forces américaines essayant de mettre sur pied des opérations difficiles. Le manque de stock de carburant et de ravitaillements mobiles limitait partout la distribution de fuel, or l'aviation stratégique utilisait tellement de carburant que son taux de consommation affecta sérieusement tous les points établis le long de la ligne de ravitaillement, ce qui se répercuta souvent en cascade dans les pays voisins. Les installations des terrains d'aviation, comme les aides à la navigation et les procédures, ne satisfaisaient pas aux normes américaines de sécurité de vol. Le manque de données actualisées et complètes sur les terrains obligeait à des études de dernière minute au risque de récolter des données essentielles incomplètes, qui mettaient en péril les équipages, les passagers et les cargaisons. Les équipages étaient parfois obligés de voler à vue, de jour, pour conduire leurs opérations. A bord, la navigation inertielle et le GPS, comme la confirmation visuelle suivant la charte de l'aviation, devinrent les méthodes de navigation recommandées pour parcourir les immenses distances de l'Afrique.

Avant d'entreprendre la prochaine et inévitable expédition aérienne en Afrique, les États-Unis devront s'assurer qu'un personnel tout à fait qualifié contrôle les opérations. Si un centre d'opérations aérospatiales (*Air and Space Operations Center* – AOC) est organisé pour des tâches dépendant de la mission de la force interarmées (en Afrique la plupart des expéditions aériennes sont orientées vers le pont aérien), il doit avoir le personnel compétent pour le transport aérien. Le personnel résident d'un AOC de division de mobilité aérienne maintient les qualifications nécessaires pour la plupart des missions africaines, mais il faut ajouter des planificateurs spécialistes du chargement sur le document d'équipement interarmées. Prendre les planificateurs du chargement parmi les éléments surmenés du

contrôle des ponts aériens des avions ravitailleurs n'est pas une solution.

L'armée de l'Air américaine se trouve face à un problème physique critique – c'est-à-dire, disponibilité et opérabilité – pour baser ses forces expéditionnaires. La disponibilité, telle qu'elle s'applique à l'accès, veut dire utiliser les terrains d'aviation les meilleurs possibles pour rendre les bases opérationnelles à l'emploi de la force aérienne. Les nations accorderont le meilleur accès physique possible aux forces américaines lorsque cela leur semblera être dans leurs meilleurs intérêts, sachant que si l'on prend d'abord en compte le retour économique, la disponibilité arrive en second plan. Si le prix est correct, la disponibilité devient un sujet abordable.

Pour un aviateur, l'opérabilité signifie utiliser un terrain d'aviation capable d'une performance de pointe pour le support de l'avion en question. Les terrains indispensables pour le fonctionnement des avions modernes ont besoin d'une formidable infrastructure pour la maintenance des systèmes d'armes technologiquement sophistiqués d'aujourd'hui. Le dilemme de la force aérienne moderne est qu'elle a tendance à arriver au sol avec une très grande empreinte. Bien souvent, le terrain en position avancée a besoin d'améliorations pour s'adapter à des déploiements à long terme. Alors, encore une fois, une installation de combat de *Desert Storm* est improbable en Afrique. Nous avons plus de chances de voir une installation de type OEF. Le coût sera sûrement un facteur dans l'établissement d'un accès sûr, en accord avec les normes américaines.

L'accès – disponibilité et opérabilité – était devenu un problème important à la base aérienne de Ganci à l'aéroport de Manas (Kirghizistan)²¹. Là-bas, le besoin a pris le pas sur le coût parce que l'accès en Asie Centrale était devenu primordial dans les premières semaines d'OEF, et le problème physique de disponibilité et opérabilité l'emportait sur les autres options, par ailleurs limitées. L'infrastructure de l'aéroport de Manas nécessitait d'importantes améliorations et une construction supplémentaire majeure pour gérer un flux modéré de pont aérien stratégique (il avait juste assez d'espace pour le stationnement de quatre C-17

ou C-5 de transport)²². Le prix de l'accès à Manas est élevé : on s'attend à ce que l'armée américaine injecte plus de \$40 millions annuels dans la faible économie locale²³.

Nous ne devons pas laisser passer les opportunités d'implantations potentielles de force, ni celles d'établir des bases correctes en Afrique. Bien entendu, cet investissement peut se faire sous différentes formes, le coût étant souvent plus élevé pour la nation d'accueil que son remboursement monétaire. Le coût politique d'une ouverture d'accès à une base de contingence fondé sur des négociations, peut marquer le début d'une relation à long terme. Par exemple en Turquie, dès 1954, les États-Unis ont co-loué l'emploi d'une base opérationnelle à Incirlik. Cela a commencé par une base de ravitaillement en carburant et d'approvisionnement dans un endroit reculé, tout à fait comparable aux endroits d'où les États-Unis ont opéré en Afrique et représente aujourd'hui 49 ans de présence grandissante des États-Unis à partir d'une seule base expéditionnaire.

Cela ne veut pas dire que l'engagement en Afrique devrait évoluer en un Incirlik subsaharien. Mais il est temps d'agir. La coopération sécuritaire en Afrique représente des économies substantielles par rapport aux situations en Europe et Asie Centrale. L'étendue des initiatives africaines équivaut à une fraction de celles associées à l'OEF. Attendre le début d'hostilités ou de crises pour initier une implantation retarderait tout le succès de la force expéditionnaire aérienne. Un engagement préliminaire peut garantir un accès assuré au moment où nous avons besoin d'implantation de mobilité globale.

Ce débat aciblé l'implantation d'expéditions aériennes ; la maintenance de ces forces est cruciale pour les opérations prolongées. Un réseau de points de distribution dans le théâtre, qui soit efficace et effectif, doit relier rapidement les forces avancées au cordon de sécurité rattaché au continent des États-Unis²⁴. La génération d'électricité et la restauration de maintenance doivent être sécurisés parce qu'ils sont les clés du support des opérations.

En situation de crise, le temps passé à déployer les forces et l'ACS est le facteur

modérant la prise de décision en fonction de l'installation. Le déploiement sur une base solide augmente sérieusement les options sécuritaires et les missions couvrant l'étendue du conflit. S'implanter dans un endroit désert entrave l'enthousiasme à cause des conflits entre demandes de ressources pour faire progresser la base aérienne ou pour soutenir les opérations ; un tel scénario affaiblit la nature expéditionnaire du concept naissant d'opérations de mobilité globale.

Recommandations

Préparez-vous pour l'endroit où vous allez, choisissez les hommes qu'il faut et l'équipement, arrivez tôt sur place pour superviser l'installation de la base, établissez des contacts avec les commandants de la nation d'accueil, travaillez à l'intérieur de la structure de commandement du théâtre pour les questions de personnel et la subsistance des troupes.

—Général de division Roger A. Brady, USAF
« Bâtir et commander des unités expéditionnaires »

Si l'on considère l'appréciation stratégique d'un commandant de force interarmées d'un point de vue politique, économique, militaire et social des facteurs affectant l'accès et en supposant que les objectifs stratégiques et opérationnels nécessaires à l'accomplissement de la mission soient compris de toutes les composantes, une des premières choses à prendre en considération pour une planification concrète est l'implantation et l'installation²⁵. La préparation de l'implantation de force comprend la transmission au commandant au combat supporté de la meilleure estimation des besoins planifiés de la composante aérienne et une estimation des opérations futures. Évaluer précisément les capacités et l'infrastructure du support est crucial pour la flexibilité de l'armée de l'Air des États-Unis parce que cela permet aux planificateurs de prévoir les besoins du support et d'ajuster correctement les packages des forces²⁶. La division stratégique de la com-

posante aérienne AOC doit donc inclure l'implantation de force et l'information sur l'installation dans son concept d'opérations. Le concept de sites de déploiement expéditionnaire pré-approuvé (*Preapproved Expeditionary Deployment Sites* – PEDS) de l'armée de l'Air des États-Unis en Europe – USAFE repose sur la possession de données actualisées et de sites expéditionnaires pzé approuvés²⁷.

Les États-Unis ne peuvent pas se permettre de gaspiller une bonne planification de déploiement dans des négociations unilatérales élargies comme en Asie centrale et au Moyen Orient. Le besoin pour l'aviation américaine de terrains d'aviation pré-planifiés et pré-approuvés a été souligné dans le rapport du bureau d'audit du gouvernement sur les opérations aériennes au Kosovo. Le changement du concept des bases d'opération en colocation dans le milieu des années 1990 a laissé un vide stratégique dans l'assurance d'accès aux points potentiellement chauds dans la zone de responsabilité de l'USAFE (qui inclut 41 des 54 nations africaines). L'USAFE a dû inventer un concept pour compenser la réduction de 25 à 8 terrains d'aviation accessibles en permanence sur le théâtre – aucun ne se trouve sur le continent africain.

Le concept PEDS est fondé sur les besoins. Le Commandement Européen des États-Unis doit donc se servir de la récente NSS et suivre les directives de politique étrangère pour définir les besoins de la projection de puissance modérée pour un accès sub-saharien sélectif. Le Ghana, le Gabon, le Mali et le Sénégal sont tous des candidats crédibles pour les PEDS parce qu'ils font preuve d'une relative stabilité politique et d'une volonté ouverte d'aider les États-Unis dans la guerre globale contre le terrorisme. La position stratégique de ces quatre nations augmente encore leur adéquation à la nécessité de liaison en étoile pour les opérations expéditionnaires américaines interarmées.

Avec l'approbation du concept par le Commandement Européen des États-Unis et par le ministère de la Défense, des négociations d'accord préliminaire relatif aux PEDS mettraient le processus en route. Elles initieraient en particulier l'approbation du concept

par les nations d'accueil pour l'implantation et les opérations des États-Unis sur des terrains d'aviations spécifiques pour des types d'avions spécifiques et le soutien expéditionnaire. Après l'approbation de la nation d'accueil, des accords négociés doivent inclure les points suivants :

1. Autorisation d'agrément de statut-de-forces (*Status-Of-Forces-Agreement* – SOFA) pour les militaires déployés et les contractants américains
2. Applications de contrats américains
3. Dégrèvement fiscal
4. Installations des bases accessibles aux forces expéditionnaires
5. Soutien de la nation d'accueil
6. Paiement américain de l'utilisation des installations, des réparations et améliorations, des services reçus²⁸.

Comme nous l'avons appris à travers les négociations de l'OEF, les accords existants – tel le préaccord (*Memorandum Of Understanding* – MOU) pour l'utilisation potentielle de terrain d'aviation – accélèrent l'implantation de la force et, plus important, peuvent initier la planification de la protection de la force dans la nation d'accueil bien avant sa réception. Cette simple considération accélère l'utilisation des forces expéditionnaires.

Une allocation de ressources minimale prévue pour améliorer l'actif de la nation d'accueil assure notre accès associé à l'engagement des États-Unis ; engagement qui jusque-là revêtait simplement la forme d'une signature MOU concernant l'utilisation conjointe de bases aériennes spécifiques. Voir la mise en œuvre concrète d'accords techniques MOU dans des zones d'implantation avancées du personnel et de l'équipement, la mise en route de contrats locaux de services, d'améliorations ou de construction de nouvelles installations renforce les bonnes relations qui deviennent très rentables lorsque les forces arrivent dans le pays d'accueil.

On ne peut jamais *trop* s'intéresser aux détails en période calme. La prévision en

temps voulu de parcours et de méthodes peut être initiée et testée avant le déploiement des forces expéditionnaires. Cela procure en outre à l'ASC une possibilité de répéter les missions critiques ; et plus important encore, la protection de la force peut être assurée et les déficiences déterminées et corrigées sans risque de perte de vies ou d'équipement.

Conclusion

Cet article a insisté sur la transformation de l'armée de l'Air pour passer d'un déploiement de packages aériens encombrants et à large empreinte (peu synchronisé avec la force projetée par les autres services) en une puissance aérienne expéditionnaire rapidement déployable adaptée à des réactions outre-mer rapides. L'armée de l'Air a beaucoup à apprendre des *Marines*, qui a depuis longtemps une bonne estimation de l'emploi de force expéditionnaire et, en fait, incarne le mot *expéditionnaire*. La doctrine des *Marines* de combat implique d'emblée le concept d'intégration d'armes combinées pour maximiser les effets d'une mission air-sol – ancêtre du groupement interarmées. La survie des *Marines* dépend d'une pleine intégration des capacités, et il en sera de même pour les forces interarmées qui vont faire face aux défis sécuritaires de demain.

Un autre point qui doit être souligné se réfère à l'utilisation du temps. Pourquoi se déployer dans des contrées désertes si l'on a suffisamment de temps et si des bases opérationnelles importantes solides sont accessibles ? Encore une fois, des concepts expéditionnaires aériens préventifs, comme les PEDS, fournissent une possibilité significative de soutenir des opérations militaires prolongées. Une fois que la décision d'investir est prise, il est difficile de revenir en arrière. Les planificateurs américains et les commandants au combat doivent se rendre compte que la projection de force n'est pas facilement réversible. Nous devons prendre les meilleures options parce que la rapidité d'un emploi décisif de force aérienne ne laisse pas la possibilité de réviser un concept d'implantation de base mal conçu.

Comme le fait remarquer Sebastian Malaby dans le *Washington Post*, « le paradoxe de la puissance américaine à la fin de ce millénaire est qu'elle est trop grande pour qu'aucun autre état puisse l'affronter, et cependant pas encore assez grande pour résoudre des problèmes comme le terrorisme global et la prolifération nucléaire »²⁹. Bien qu'il ait fait cette déclaration avant le 11 septembre 2001, ceci est encore vrai. Malheureusement, la guerre contre des acteurs non étatiques gravite vers des endroits qui avantagent les terroristes. L'Afrique pourrait bien en être un parce qu'elle est submergée par une immense pauvreté et un chômage qui crée une masse désœuvrée attirée par tout ce qui promet un

apport financier et une plus grande estime de soi. Le paysage mal connu de l'Afrique subsaharienne ne peut être lié que par une présence américaine accrue uniquement réalisable grâce à l'assurance d'accès à des terrains d'aviation bien planifiés et équipés qui permettent des opérations en étoile vers des endroits éloignés et mûrs pour la subversion. La planification d'accès présentée ici est un pas dans la bonne direction. La porte de l'Amérique reste ouverte pour l'Afrique aussi longtemps que les intérêts américains seront ciblés et fondés. Le but est la projection de force modérée, la clé est l'accès expéditionnaire aérien. □

Notes

1. Cet article se référera désormais à l'Afrique subsaharienne en tant qu'Afrique. L'Afrique du Nord, composée des nations du littoral méditerranéen, n'est pas un grand problème pour les opérations aériennes expéditionnaires parce que les États-Unis ont forgé des relations de longue durée et accèdent pendant les contingences à des bases opérationnelles en colocation. Ces bases font périodiquement l'objet d'attentions au cours d'exercices binationaux ou multinationaux.

2. *The National Security Strategy of the United States of America* (la stratégie de sécurité nationale de États-Unis d'Amérique), (Washington, D.C.: Government printing Office, septembre 2002), 29.

3. Joseph S. Nye Jr., *The Paradox of American Power: Why the World's Only Superpower Can't Go It Alone* (Le paradoxe de la puissance américaine : pourquoi la seule superpuissance au monde ne peut-elle agir seule), (New York: Oxford University Press, 2002), 8.

4. *National Security Strategy* (Stratégie de Sécurité Nationale), 10.

5. Briefing, Steve Metz, *Subject: Africa and Future U.S. Policies and Strategies* (Sujet : l'Afrique et les futures politiques et stratégies des États-Unis), USAF Air War College, 20 février 2003.

6. cité dans Nye, 15.

7. Ibid, 8.

8. Ibid. 9.

9. *Draft Briefing* (Ébauche de briefing), Quartiers Généraux USAF/XOXS, *Subject: Air and Space Expeditionary CONOPS* (Sujet : Expéditionnaire aérien et spatial CONOPS), septembre 2002.

10. U.S. Department of Defense, *Office of the Under Secretary of Defense for Acquisition and Technology* (Ministère de la Défense des États Unis, bureau du sous-secrétaire à la Défense pour l'acquisition et la technologie), *Final Report of the Defense Science Board Task Force on Globalization*

and Security (Rapport final de mission du bureau scientifique de la Défense sur la mondialisation et la sécurité), (Washington, D.C.: Bureau du sous-secrétaire à la Défense pour l'acquisition et la technologie, décembre 1999).

11. Briefing, Dr. Cindy Courville, assistante adjointe au conseiller à la sécurité nationale pour les affaires africaines, conseil national de sécurité, *Subject: The NSC and Foreign Policy* (Sujet : Le NSC et la politique étrangère), USAF Air War College, 23 ; janvier 2003.

12. Nye, 8.

13. Bibliothèque du congrès, service de recherches du congrès, *Africa: U.S. Foreign Assistance Issues* (Afrique : Effets de l'assistance étrangère des États-Unis), (Washington, D.C. : Government Printing Office, 3 décembre 2002), 9.

14. Ibid.

15. «*Summary – Ganci AB at Manas, Kyrgyzstan*» (Sommaire – Base aérienne de Ganci à Manas, Kirghizistan), JULI n° 02403-56195 (non classé), *Air Force Center for Knowledge Sharing, Lessons Learned* (Centre de l'armée de l'Air pour le partage des connaissances et les expériences), 4 décembre 2001.

16. Lieutenant colonel Karen U. Kwiatkowski, *Expeditionary Air Operations in Africa: Challenges and Solutions* (Opérations aériennes expéditionnaires en Afrique : défis et solutions), (Maxwell AFB, Alabama: Air University Press, décembre 2001), 13.

17. Julian Thompson, *The Lifeblood of War: Logistics in Armed Conflict* (Le nerf de la guerre : la logistique en conflit armé), (Londres: Brassey's Ltd., 1991), 3-5.

18. Kwiatkowski, 13.

19. Ibid.

20. Boeing Corporation, C-17 *Globemaster III*, 19 mars 2003.

21. «*Sommaire-Ganci AB*».

22. John Hendren, «*Beddown in Bishkek*» (Implantation à Bishkek), *Air Force Magazine*, juillet 2002, 58.

23. Ibid.
24. Document de doctrine de l'armée de l'Air (AFDD) 2-4, *Soutien au Combat*, 22 novembre 1999, 15.
25. Instruction de l'armée de l'Air (AFI) 13-1AOC, (*Operational Procedures – Aerospace Operations Center* (Procédures opérationnelles – centre des opérations aérospatiales) 1 juillet 2002, 18.
26. Ibid., 11.
27. Forces aériennes des États-Unis en Europe, *Pre-approved Expeditionary Deployment Sites* (PEDS), (Concept des sites pré-approuvés pour le déploiement expéditionnaire), 13 janvier 2003.
28. Ibid.
29. Sebastian Mallaby, « *A Mockery in the Eyes of the World* » (Dérision aux yeux du monde), *Washington Post*, 31 janvier 1999, B5.

Assistance pour la préparation aux opérations de contingence en Afrique

Développer des partenariats de formation, pour l'avenir de l'Afrique

COL RUSSELL J. HANDY, USAF*

L'Afrique est un continent où la diversité sociale est énorme, qui est riche en ressources humaines et naturelles. Malheureusement, son histoire a été entachée par des images de corruption gouvernementale, d'états en faillite, et d'économies ruinées. L'effondrement d'un « pays star » – au moins apparemment – comme la Côte d'Ivoire montre qu'il n'y a qu'une faible lumière au bout du tunnel. Alors que de tout jeunes gouvernements ont de la peine à maintenir l'ordre et la stabilité, divers groupes continuent indubitablement à défier leur loi. En conséquence le besoin de forces de conservation et de renforcement de la paix suffisantes et compétentes reste important.

Dans quelle mesure les États-Unis doivent-ils s'impliquer dans la conservation de la paix en Afrique ? Puisqu'elle a en tout cas un intérêt périphérique à s'assurer que le continent

ne se désintègre pas, l'Amérique doit-elle participer directement à ces opérations ou trouver des moyens pour aider les Africains à s'aider eux-mêmes ? L'administration du président George W. Bush penche clairement pour la seconde option. Les dépenses pour une implication dans la conservation de la paix africaine sont en diminution – de 31 millions de dollars pour l'année fiscale 2003 à un budget de 9 millions en 2004¹. À l'inverse, les prévisions pour le programme ACOTA demandent une augmentation de l'aide de 10 à 15 millions de dollars pour la même période.

Est-ce que les États-Unis ont un bon retour sur leur investissement dans l'ACOTA ? À l'évidence, l'ACOTA offre des changements bénéfiques par rapport à son prédécesseur, l'ACRI. Cet article soutient que les États-Unis devraient maintenir leur aide à l'ACOTA, redoubler leurs efforts de suivi pour en mesu-

*À l'époque où cet article fut publié, le colonel Russell J. Handy (BS, Embry-Riddle Aeronautical University ; MS, Central Michigan University) était colonel dans l'*US Air Force* et commandant de la *33rd Fighter Wing*, Eglin AFB, Floride. Il a auparavant servi comme commandant en second au *1st Fighter Wing*, Langley AFB, Virginie ; commandant du *3rd Operations Group*, Elmendorf AFB, Alaska ; commandant du *58th Fighter Squadron*, chef du *33rd Fighter Wing Safety* et officier des opérations du *60th Fighter Squadron*, le tout à Eglin AFB, Floride et comme chef de *Advanced Programs and of Missile Defense Operations* (Programmes avancés et des opérations de défense missile) aux quartiers généraux NORAD, Peterson AFB, Colorado. Il a également été instructeur à l'école d'armement de l'armée de l'Air, Nellis AFB, Nevada ; chef d'armement et des tactiques du *71th Tactical Fighter Squadron*, Langley AFB, Virginie ; pilote instructeur sur F-15 et assistant chef d'armement et des tactiques du *44th Tactical Fighter Squadron*, les deux fonctions à Kadena AB, Japon. Le colonel Handy est diplômé de la *Squadron Officer School*, de l'*USAF Fighter Weapons School*, de l'*Army Command and General Staff College*, de l'*Armed Forces Staff College* et de l'*Air War College*.

Note de l'éditeur : Cet article a été publié dans la revue sœur Air & Space Power Journal 17, no. 3 (automne 2003) : 57-64. Cet article paraît aussi être d'actualité à l'heure où l'attention est portée sur l'Afrique et l'AFRICOM.

rer l'efficacité et initier le développement de partenariats de formation avec les nations africaines-clés, à commencer par l'Afrique du Sud. Il résume rapidement l'histoire de l'ACRI, décrit le dessein de l'administration Bush de s'appuyer sur les succès de l'ACRI pour progresser, souligne le potentiel de partenariats américano-africains et propose des conseils pour leur mise en œuvre.

La toile de fond

Les États-Unis ont eu peu de succès avec leur engagement dans les opérations de conservation de la paix en Afrique au début des années 1990. Les perceptions du public sur le Ruanda et la Somalie ont placé l'administration du président Bill Clinton entre le marteau et l'enclume en ce qui concernait l'opinion sur l'engagement des États-Unis sur le continent. Avant la Somalie, les États-Unis jouaient un rôle plus actif dans la conservation de la paix, mais les réactions américaines envers les opérations africaines prirent un tournant radical pour le pire le 3 octobre 1993 – jour fatidique pour les forces américaines. La directive 25 de décision présidentielle du président Clinton qui en suivit, a clairement établi que les États-Unis n'étaient pas intéressés à jouer un rôle d'envergure dans la conservation de la paix². Ce renouveau de timidité américaine envers l'engagement en Afrique contribua très certainement au peu de disposition de l'administration Clinton pour entrer au Ruanda en 1994. Nombreux dirigeants africains gardent encore en mémoire l'absence de support américain juste au moment des premiers stades du génocide qui s'est produit là-bas. La crise imminente au Burundi en 1996 agit comme un catalyseur sur les États-Unis pour s'engager de nouveau plus activement dans les opérations africaines. A la suite du Ruanda, les dirigeants influents du continent ainsi que la communauté internationale cherchèrent des moyens pour les nations africaines de s'attaquer efficacement à leurs problèmes sans demander constamment l'aide des États-Unis ou des autres nations occidentales³. Au départ, l'Amérique

offrit son assistance en suggérant la création d'une force de réaction aux crises africaines (*African Crisis Response Force* – ACRF), une force militaire indigène africaine, entraînée et équipée avec l'aide de l'armée américaine, disponible pour un déploiement lors de troubles sur le continent. Ce concept semblait présenter un moyen parfait pour les États-Unis d'empêcher la répétition d'une catastrophe du type de celle du Ruanda – ou de la Somalie – tout en minimisant le nombre d'individus américains sur place. Etant donné la fréquence de ces contingences et l'intérêt de l'Afrique à mieux gérer ses propres problèmes, l'ACRF semblait être une approche logique pour éviter de futurs graves scénarios de type Ruanda.

Malheureusement, l'ACRF ne fut pas bien accueillie par la plupart des nations africaines. Quand Warren Christopher, alors secrétaire d'État des États-Unis, se rendit en Afrique en octobre 1996 pour exposer cette idée, beaucoup de détails d'application faisaient défaut⁴. En outre, les dirigeants africains reprochèrent aux États-Unis de ne pas les avoir consultés et l'offre non demandée d'une force militaire entraînée par les États-Unis a peut-être engendré la crainte d'une perspective d'un « impérialisme » américain rappelant la récente histoire coloniale européenne. En définitive, beaucoup de dirigeants africains avaient l'impression que l'ACRF ne prenait pas suffisamment en compte l'influence bourgeonnante d'agences régionales comme l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Décidés à sauver le concept de l'ACRF et à répondre aux objections, les États-Unis formèrent un groupe de travail inter-agences au début de 1997. Le groupe, dirigé par Marshall McCallie, ancien ambassadeur des États-Unis, recommanda d'adoucir les objectifs de l'initiative, se concentrant sur la capacité à long terme des forces africaines de conservation de la paix et modelant ses relations avec les Nations Unies (ONU)⁵. En fin de compte, l'ACRF se transforma en ACRI, un plan qui envisageait de développer la capacité de conservation de la paix de forces militaires d'un certain nombre de nations africaines, qui garderaient le contrôle opérationnel de

leurs unités⁶. Le lifting se révéla être un succès : à la mi-avril 1997, sept pays africains s'étaient engagés pour huit bataillons devant être entraînés sous l'égide de l'ACRI⁷.

Après la création de l'ACRI, l'armée américaine et le personnel contractant formèrent dans le cadre de ce programme à peu près 9000 soldats appartenant à huit nations africaines⁸. Leur entraînement touchait tous les aspects des tâches de conservation de la paix au niveau tactique et opérationnel, y compris l'interaction avec diverses organisations non-gouvernementales. Les unités de soldats entraînés par l'ACRI participèrent à au moins neuf opérations de conservation de la paix durant les cinq ans d'existence de cette initiative⁹. Après avoir conduit l'entraînement initial, les équipes américaines revinrent tous les six mois pour aider à développer une capacité de soutien indigène à l'intérieur des unités de la nation-hôte¹⁰. D'emblée, l'Amérique voulait que ce programme réponde à un double objectif – avoir un « impact direct » sur les conflits en cours et bâtir une capacité à long terme pour répondre aux crises à venir¹¹.

ACOTA : l'ACRI du vingt-et-unième siècle

Le plan de l'administration Bush établissant une capacité de conservation de la paix en Afrique ressemble beaucoup au programme ACRI du président Clinton. ACOTA, le nouveau programme, garde la plupart des caractéristiques de l'ACRI. En apparence, les changements semblent plutôt symboliques, simplement une « de-clintonisation » du programme aux yeux de la nouvelle administration, par un changement de nom. Cependant, un examen plus sérieux révèle quelques différences clés entre les deux. Le département d'État américain régla précisément les objectifs en les divisant en plusieurs secteurs pour mettre à profit les leçons apprises des cinq ans d'expérience de l'ACRI. Les plus remarquables sont les modifications apportées pour résoudre trois échecs principaux de l'ACRI : 1) insuffisance d'adaptation des packages, 2) nature non pérenne de l'entraînement, et

3) absence de formation pour le renforcement de la paix.

Les architectes de l'ACOTA veulent ajouter des spécificités substantielles aux programmes des nations bénéficiaires. Les demandes pour la conservation de la paix varient énormément selon les nations africaines, donc, tout entraînement ou équipement fourni doit être soigneusement planifié pour correspondre aux besoins. La formation fournie à l'origine par les forces spéciales américaines de l'ACRI utilisait pour chaque pays le même programme de base. D'après Theresa Whelan, directrice du bureau des affaires africaines pour le bureau du secrétaire de la Défense des États-Unis, l'existence d'un « programme fixe » était une carence flagrante de l'ACRI¹². Scott Fisher du groupement inter-agences du département d'État américain à l'ACOTA reconnaissait que le même programme d'instruction de base était appliqué à toutes les nations bénéficiaires, encore que « mis au point » sur place par le commandant du bataillon pour correspondre aux besoins spécifiques de chaque armée¹³.

Greg Engle, directeur du bureau des affaires régionales et sécuritaires au département d'État américain, soutient que « l'adaptation des programmes individualisés est une différence « majeure » entre l'ACOTA et l'ACRI¹⁴. Les packages de formation de l'ACOTA sont formalisés et passés au crible au cours de conférences de planification détaillées tenues avant le premier entraînement. L'entraînement doit correspondre aux demandes spécifiques individuelles du bénéficiaire et l'équipement livré comme faisant partie du package est spécialement adapté au projet d'un pays¹⁵. Par exemple, le personnel de l'ACOTA passa deux semaines en Éthiopie en février 2003, pendant la seconde rencontre avec cette nation pour établir les bases d'un programme adapté. Deux conférences de planification furent tenues avec le Kenya en février et mai 2003 pour mettre au point de la même façon le canevas du programme de ce pays, qui débuta en juin 2003. Manifestement, l'ACOTA a beaucoup plus insisté sur des packages de formation expressément adaptés au client.

La seconde amélioration recherchée par l'ACOTA concernait le défi de créer une capacité de conservation de la paix durable dans la nation bénéficiaire. En dépit d'efforts insistant sur la permanence, les soldats formés par l'ACRI restent un actif périssable. Bien que les statistiques soient évasives, un bon nombre de ces soldats sont morts du SIDA ou autres épidémies infectieuses. En outre, d'après les officiels de l'ambassade des États Unis interviewés à Dakar, au Sénégal, l'efficacité de l'unité est diminuée par son manque de cohésion, – c'est-à-dire que les soldats entraînés par l'ACRI sont souvent dispersés dans l'armée nationale par nécessité numérique, sans que l'on s'occupe de l'impact que cela peut avoir sur l'efficacité de l'unité¹⁶. Au moment où il faut déployer rapidement les conservateurs de la paix, cela devient un « jeu de pêche » qui n'inspire pas confiance dans la qualité des soldats se présentant pour l'opération.

L'ACOTA cherche à assurer la continuité de la formation des conservateurs de la paix en donnant une grande importance au concept « instruire des instructeurs ». Selon Engle, l'ACOTA adopte une approche entièrement différente de l'ACRI, en se concentrant sur l'amélioration de la faculté du pays à former ses propres soldats¹⁷. La première rencontre du Ghana avec l'ACOTA se concentra presque exclusivement sur la doctrine de formation et la stratégie ghanéennes¹⁸. Pendant la rencontre suivante, qui eut lieu du 13 janvier au 10 avril 2003, le personnel américain forma des instructeurs ghanéens puis surveilla les militaires qui enseignaient les techniques de conservation de la paix aux troupes indigènes. Les États-Unis développent aussi une méthodologie pour certifier des instructeurs dans le pays d'accueil. De plus, des fonds spécifiques pour la formation seront liés à l'engagement de la nation d'accueil à employer les instructeurs certifiés. Les planificateurs de l'ACOTA pensent avec optimisme que cette approche plus agressive pour « instruire les instructeurs » va effectivement maintenir les nations africaines sur le qui-vive en propageant des conservateurs de la paix, en créant et entraînant une armée plus capable.

Le troisième domaine de l'ACRI auquel s'intéressa l'ACOTA avait le défaut de promouvoir une formation qui correspondait à n'importe quel type d'action susceptible d'être engagée par les soldats de la nation d'accueil. Les packages de formation de l'ACRI étaient effectivement conçus pour des opérations répertoriées au chapitre 6 de la Charte des Nations Unies comme tâches de conservation de la paix, mais ne préparaient pas les troupes pour les opérations d'« application de la paix », qui était bien souvent l'ensemble des compétences nécessaires à court terme pour réprimer un conflit sur le continent. Engager le mauvais matériel ou des unités non formées dans cet environnement peut être mortel et, au final, contre-productif. La formation ACOTA prévoit maintenant une provision pour des tâches d'application de la paix telles des opérations d'infanterie légère et des tactiques basées sur de petites unités¹⁹. En outre, chaque package de l'ACOTA comprend du matériel d'une valeur d'un peu moins de 1 million jusqu'à 2 millions de dollars, y compris l'attirail de combat, qui est conservé par le soldat à l'achèvement de la formation. Enfin, bien que les accords d'engagement pour la formation soient bilatéraux, l'ACOTA insiste sur la participation et la consultation d'organisations subrégionales comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et la Communauté Sud Africaine de développement²⁰. Ces organismes jouent un rôle crucial pour initier et/ou légitimer les opérations d'application de la paix sur le continent dans la mesure où leur « participation » dans l'ACOTA permet l'intégration multinationale indispensable au succès de ces opérations.

Bien que l'ACOTA se soit clairement attaquée aux trois déficiences majeures de l'ACRI, elle n'en demeure pas moins sur un plan donneur-bénéficiaire. Les contrats de l'ACOTA excluent la plupart des états considérés comme « clés » par les États-Unis pour leur engagement sur le continent. Ces états pourraient s'avérer spécialement influents et pourraient faciliter – peut être même amélioré – la formation pour la conservation de la paix dans leur régions. Ainsi, pouvoir établir des

accords de partenariat avec les principaux états africains, à commencer par l'Afrique du Sud, devient particulièrement important.

L'Afrique du Sud : Premier partenaire – « ancre » pour la formation de conservateurs de la paix

En dépit des bonnes intentions de l'ACOTA pour aider les Africains à s'aider eux-mêmes, le programme n'a reçu qu'un engagement minimal de pays « ancrés » comme les appellent l'Amérique, à savoir l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Éthiopie, et le Kenya. Selon le Dr. Jendayi Frazer, directeur du conseil de Sécurité nationale des États-Unis aux affaires africaines, la politique des États-Unis de l'administration Bush sur le continent est bâtie autour du développement des capacités de ces quatre « piliers » régionaux et de la compréhension de leur rôle²¹. Malgré cela, le Kenya est jusque là le seul pays « ancre » à participer à l'ACRI, et les planificateurs de l'ACOTA sont actuellement entraînés de terminer leur première rencontre pour raffermir l'engagement de l'Éthiopie. En outre, toutes les propositions en relation avec les états-ancres – y compris la conférence proposée à l'Afrique du Sud – mettent l'accent sur la formation américaine chez la nation bénéficiaire, une approche qui ignore l'implication des états « ancrés » dans la formation des armées des autres nations africaines.

Peut-être le participant potentiel à l'ACOTA le plus bizarre est-il l'Afrique du Sud, dont l'intérêt dans une paix régionale effective paraît évident. « Ilot » de prospérité du monde développé dans un continent du tiers monde, l'Afrique du Sud est gravement touché par toute instabilité dans sa région. La guerre de 1999 en Angola a eu des retombées en Namibie, démontrant à quel point un conflit dans un état peut influencer ses voisins²². En effet, des régimes faibles et instables mettent l'Afrique du Sud en danger. Tout conflit à ses frontières pourrait avoir un effet désastreux à un moment critique de la formation et de l'évo-

lution de tels gouvernements. De même, la migration peut avoir des résultats sociaux et économiques potentiellement catastrophiques. Par exemple, en 1990 seulement, environ huit millions d'immigrants illégaux sont censés avoir passé les frontières de l'Afrique du Sud²³, et les cinq millions d'entrées illégales dans ce pays en 1994 lui ont coûté quelques deux milliards de dollars. Manifestement cette instabilité aux frontières de l'Afrique du Sud n'est pas dans son intérêt.

Puisque l'Afrique du Sud, seule, ne peut pas réussir à mener les tâches d'intimidation nécessaires au sud de l'Afrique, elle devrait contribuer à assurer que les autres nations africaines puissent employer avec succès leurs forces militaires dans un but de conservation de la paix. Malheureusement, selon le général Siphwe Nyanda, chef de la force de défense nationale sud africaine (*South African National Defense Force* – SANDF), les autres pays africains attendent plus de projection de force de la part de la SANDF sur le continent²⁴, alors qu'elle a déjà déployé pratiquement 1000 soldats en quatre points de l'Afrique. Le général Nyanda affirme qu'un engagement régional plus important de l'Afrique du Sud serait problématique, particulièrement en ce qui concerne les transports par mer, air, et la défense aérienne. Pratiquement tous les officiels militaires, interviewés en mars 2003 au cours d'une visite en Afrique d'étudiants du *US Air War College*, étaient d'accord pour dire que mener les troupes au combat et les y maintenir – au moyen de transports tactiques – faisait partie des facteurs les plus significativement limitatifs de la capacité de conservation de la paix de la SANDF²⁵.

Etant donné ces facteurs contraignants et l'intérêt direct de l'Afrique du Sud dans de meilleures capacités de conservation de la paix régionale, est-ce que ce pays ne devrait pas coopérer avec les États-Unis dans la formation dispensée par l'ACOTA ? Les opinions concernant l'utilité de ce type d'assistance à l'intérieur du pays divergent. Henri Boshoff, officier sud africain à la retraite, vétéran de plusieurs opérations de conservation de la paix en Afrique et premier analyste de l'Institut des études de sécurité à Pretoria a parti-

cipé aux discussions initiales concernant l'engagement de l'Afrique du Sud dans l'ACOTA. Il affirme qu'il y a peu d'utilité pour un entraînement américain direct de soldats ou d'encadrement dans le pays, du fait de l'expérience pratique importante de la SANDF concernant la conservation de la paix²⁶. Boshoff affirme qu'au niveau tactique, les troupes sud africaines sont probablement plus qualifiées que le personnel américain qui dirigerait la formation ACOTA. Or la gestion actuelle des équipes d'entraînement de l'US ACOTA infirme cet argument ; à cause des réalités des calendriers d'opérations, aucun personnel portant l'uniforme militaire américain n'est impliqué dans l'ACOTA. Tout l'encadrement de formation est composé de contractants²⁷.

Quoiqu'il en soit, la position militaire officielle envers l'ACOTA est plus positive. Mosioua Lekota, ministre de la Défense de l'Afrique du Sud a récemment reconnu que l'armée avait besoin de troupes et d'officiers mieux entraînés²⁸. Il convient que, par habitude, les autres pays africains attendent que l'Afrique du Sud joue un rôle de direction – diplomatiquement et militairement – quand il faut maintenir la paix sur le continent. Lekota affirme que ce devoir de direction régionale nécessite la capacité de fournir aux autres une compétence technique et en ce sens accepte volontiers l'aide américaine. Le général de division Jan Lusse, commandant des opérations interalliées au quartier général des forces interalliées sud africaines, est d'accord sur le fait que la demande actuelle dépasse de loin les capacités. Il pense que la formation ACOTA pourrait s'avérer utile dans la tentative de l'Afrique du Sud de bâtir une force de maintien de la paix plus solide²⁹.

Il ne sera pas facile de convaincre l'Afrique du Sud de s'asseoir à la table en tant que participant à part entière de l'ACOTA, à côté des États-Unis. Il y a d'énormes obstacles sur le chemin d'une interaction efficace. À cause du soutien américain à l'ancien régime de l'Apartheid, les relations avec l'Afrique du Sud ont été tendues depuis 1994. William Cohen, alors secrétaire à la Défense, reconnaissait en septembre 2000 que le processus d'établissement d'un certain « niveau de confiance et de res-

pect mutuel » allait demander un effort à long terme³⁰. Depuis lors, les relations sont restées froides et sont actuellement très tendues. Pendant la visite de l'*Air War College* dont il était question plus haut, des membres du parlement sud africain relevèrent les très évidents désaccords existants entre les positions des États-Unis et celles de l'Afrique du Sud sur de nombreuses questions, notamment sur les tensions en cours en Irak³¹. Les principaux officiels sud africains étaient en très fort désaccord avec les politiques américaines de l'engagement global, préférant que les nations individuelles – ou, à fortiori, les régions – résolvent elles-mêmes leurs difficultés.

Coopérer avec l'Afrique du Sud au développement de la formation pour le maintien de la paix sur le continent pourrait bien être la « meilleure réponse possible pour les deux mondes » à cette question. Les États-Unis voudraient voir une capacité de maintien de la paix étendue et viable sur le continent africain. L'Afrique du Sud a les mêmes intérêts mais s'accroche à une philosophie profondément ancrée pour trouver à ses propres problèmes des solutions de base internes, dénuées d'influence extérieure. Le compromis peut se situer dans une formation américaine en partenariat avec les états ancrés, utilisant l'Afrique du Sud comme moule pour développer des équipes combinées de formation au maintien de la paix, qui travailleraient ensemble pour entraîner les armées des autres pays. En fait la porte est peut-être déjà ouverte pour cette initiative. L'Afrique du Sud est le premier pays du continent à être invité à participer à l'Opération Phoenix, un programme américain nouvellement proposé et destiné à établir une liaison directe entre la SANDF et un organisme américain d'éléments de réserve³². C'est une superbe opportunité d'engagement pour les États-Unis et l'Afrique du Sud qui pourrait faciliter une compréhension mutuelle des intérêts de chacun et être le fer de lance d'une meilleure relation à long terme.

Recommandations et conclusion

Les États-Unis ont un vif intérêt dans la stabilité du continent africain. La concentration sur le contre-terrorisme qui a suivi les événements de septembre 2001 ne fait que souligner une conséquence à long terme de la faiblesse et de la faillite d'états dans la région. Le budget annoncé dernièrement par le président Bush montre bien son engagement à aider les nations africaines à s'attaquer à des problèmes à long terme comme le SIDA. Les dépenses prévues par ailleurs pour le maintien de la paix, signifient que l'administration prend au sérieux le fait de préparer les Africains à conduire eux-mêmes ces opérations. Le maintien et le renforcement de la paix peuvent vouloir dire « éteindre les feux », mais de véritables exigences continueront à émerger de l'Afrique à très court terme. Ne pas prendre en compte ces responsabilités peut avoir des conséquences humaines catastrophiques.

Les politiques fiscales américaines envoient des messages clairs aux gouvernements africains pour qu'ils se concentrent sur l'établissement d'une capacité indigène de maintien et de renforcement de la paix de façon à pouvoir se débrouiller seuls quand des scénarios les impliquent, eux ou leurs voisins – même si les États-Unis restent prêts à les aider. Comme son prédécesseur, l'ACOTA est un instrument bilatéral efficace pour aider les plus petites nations africaines à développer cette capacité, mais les états ancrés n'ont pas apporté de participation substantielle. Quoiqu'il en soit, plusieurs recommandations pourraient augmenter l'efficacité de l'ACOTA.

D'abord, les États-Unis doivent continuer à améliorer les packages de formation « sur mesure » pour les nations prises individuellement et renforcer le suivi de façon à être sûrs que ces programmes sont appropriés et que le concept d'« instruction des instructeurs » fonctionne bien. Pour arriver à cela, nous devons avoir la volonté de rester engagés auprès de ces états après la fin de la formation. Une mentalité d'« instruit-et-oublie » engendrerait une dispersion du personnel qualifié à travers la nation récipiendaire. Les États-Unis doivent autant qu'il est possible en pratique, englober

leurs forces en uniformes dans ces activités de formation de l'ACOTA pour défendre la légitimité du programme et éviter une perception de déclin des intérêts américains.

Deuxièmement, l'Amérique doit intensifier ses efforts pour impliquer les pouvoirs régionaux les plus importants (les états « ancrés ») dans le programme. La prochaine conférence de planification avec l'Afrique du Sud devrait marquer les débuts d'efforts pour transformer l'actuelle association donateur-récepteur en véritable partenariat. Créer un partenariat de formation – en commençant par associer des aptitudes bilatérales et évoluant ensuite en une équipe de formation américano-sud africaine qui serait capable d'offrir un entraînement aux autres pays africains – aurait un énorme potentiel. Les États-Unis doivent également s'assurer que l'unité choisie pour faire partie de l'Opération Phoenix a les qualités requises pour être un partenaire de conservation de la paix. Si les États-Unis et l'Afrique du Sud arrivent à franchir la course d'obstacles diplomatiques pour arriver à ce résultat, le continent aura de meilleures armées de conservation de la paix et progressera vers une doctrine et des tactiques régionales communes ; et peut-être encore plus important, les relations entre les États-Unis et l'Afrique du Sud s'en trouveront améliorées.

Comme son prédécesseur, l'ACOTA rencontre d'importants obstacles avant de devenir la grâce salvatrice de l'Afrique en termes de conservation de la paix. Pour parler pratique, les obstacles de base sont peut-être moins liés à la formation elle-même qu'à la capacité physique d'exécuter. Les états africains n'ont pas la mobilité tactique ni l'infrastructure logistique pour mener indépendamment le renforcement de la paix et son maintien. On peut – dans une certaine mesure – en blâmer les nations plus développées comme l'Afrique du Sud, qui subit indéniablement une période de confusion stratégique concernant sa structure de force optimale. Malgré un besoin manifeste pour plus de transport aérien tactique et une infrastructure logistique de conservation de la paix, la SANDF est entraîné d'acheter des frégates à missiles guidés, des sous-marins et des avions de chasse tactiques de troisième

génération. Espérons qu'un partenariat avec les États-Unis pourra servir à souligner quelques unes de ces apparentes incohérences de structure de force. En tout cas, les États-Unis doivent affronter la réalité permanente qui

veut que dans un futur prévisible, les africains continueront à avoir besoin de l'assistance américaine lorsque des crises apparaissent sur ce continent agité. □

Notes

1. Colonel Mike Bittrick, (c.f), États-Unis, département d'État, exposé au séminaire d'études régionales de l'Afrique de l'Ouest, *Air War College*, Maxwell AFB, Alabama, 13 février 2003.

2. Jeffrey Herbst, "Western and African Peacekeepers: Motives and Opportunity" (Les gardiens de la paix occidentaux et africains : raisons et opportunités) in *Africa in World Politics: The African State System in Flux* (L'Afrique dans la politique mondiale : le système d'état africain en devenir), ed. John W. Harbeson et Donald S. Rothchild, 3ème ed. (Boulder, Colo.: Westview Press, 2000), 308-23.

3. Capitaine de corvette Andrea Pollard, "An Analysis of the Measures of Effectiveness for the African Crisis Response Initiative" (Une analyse des mesures d'efficacité pour l'initiative de réponse à la crise africaine), thèse de maîtrise, *US Army Command and General Staff College*, 2000), 10-12

4. Werner Biermann, ed, *African Crisis Response Initiative: The New U.S. Africa Policy* (Initiative de réponse à la crise africaine : la nouvelle politique africaine des États-Unis), Piscataway, N.J.: Transaction Publishers, 1999), 130-31.

5. Id., 132-33.

6. Commandant Timothy E. Lolatte, "How Should the United States Shape Training for Those Countries That Are in Support of the African Crisis Response Initiative?" (Comment les États-Unis devraient-ils modeler la formation pour les pays qui appuient l'initiative de réponse à la crise africaine ?), rapport de recherche (Maxwell AFB, Alabama: Air Command and Staff College, 1999), 8.

7. Biermann, 93.

8. Association des Érudits Africains Concernés, *US Military in Sub-Saharan Africa, 2001-2003* (Programmes militaires en Afrique sub-saharienne, 2001-2003), 11 février 2003.

9. Scott Fisher, *U.S. Department of State Interagency Group* sur l'ACOTA, interviewé par l'auteur téléphoniquement, 4 février 2003.

10. Lolatte, 9.

11. Biermann, 3.

12. "South African Forces to Get US Training?" (Les Forces sud africaines recevront-elles une formation américaine ?), *Africa Online*, 26 juillet 2002.

13. L'interview de Fisher

14. Alex Belida, "US Ready to Launch Military Training Program for Sub-Saharan Africa" (Les préparatifs américains de lancement du programme de formation pour l'Afrique sub-saharienne), *VOA News.com*, 25 juillet 2002.

15. Exposé Bittrick

16. Remarques émises sous condition d'anonymat, ambassade des États-Unis, Dakar, Sénégal, mars 2003.

17. Belida.

18. L'interview de Fisher

19. Exposé Bittrick

20. Gilbert M. Khadiagala et Terrence Lyons, "Conclusion: African Foreign Policy Making at the Millennium" (Conclusion : La politique étrangère africaine à la rencontre du millénaire), in *African Foreign Policies, Power and Process* (Politique africaine étrangère, puissance et processus), ed. Gilbert M. Khadiagala et Terrence Lyons (Boulder, Colo. : Lynne Rienner Publishers, 2001), 212-13.

21. Greg Mills, "A 'Less is More' Policy for Africa" (Une politique du « moins pour plus pour l'Afrique », *Daily Mail et Guardian*, 23 avril 2001.

22. Senzo Ngubane et Hussein Solomon, "Southern Africa's New Security Agenda" (Le nouveau calendrier sécuritaire du sud de l'Afrique), *Africa Insight* (Regard sur l'Afrique) 32, n°1 (mars 2002):60.

23. Id., 62.

24. Helmoed Römer-Heitman, "Interview: Gen Siphwe Nyanda" (Interview : général Siphwe Nyanda), Commandant de la force nationale de défense sud africaine, *Jane's Defence Weekly* 37, n°26 (26 juin 2002):32.

25. Compilation de notes tirées d'exposés, prises pendant la visite au Sénégal et en Afrique du Sud, du 3-13 mars 2003.

26. Henri Boshoff, analyste militaire, Institut des études de sécurité d'Afrique du Sud, exposé au séminaire régional d'études d'Afrique Occidentale de l'*Air War College*, Prétoria, Afrique du Sud, 7 mars 2003.

27. Interview de Fisher.

28. "South African Forces to Get US Training?" (Les forces sud africaines recevront-elles une formation américaine ?)

29. Général de division Jan Lusse, commandant des opérations interalliées, armée nationale de défense sud africaine, exposé au séminaire régional d'études d'Afrique Occidentale de l'*Air War College*, Johannesburg, Afrique du Sud, 10 mars 2003.

30. Jason Sheerman, "Arm's Length: The Pentagon Hopes to foster Good Changes in Difficult Places by Teaming Up with Two Nations It Once Ignored" (A bout de bras : le Pentagone espère favoriser des changements positifs dans des endroits difficiles en collaborant avec deux nations autrefois ignorées), *Armed Forces Journal International* 138, n° 2 (septembre 2000):33.

31. Remarques émises sous condition d'anonymat, parlement sud africain, Le Cap, Afrique du Sud, mars 2003.

32. Colonel C. D. Smith, attaché à la Défense américaine en Afrique du Sud, interviewé par l'auteur le 10 mars 2003.

Le « moment eisenhowérien » d'Obama

Les choix stratégiques américains et les relations transatlantiques en matière de défense

EDWINA S. CAMPBELL, PhD*

Cinquante-six ans jour pour jour – mardi 4 novembre 1952 – après le choix par un électorat américain motivé de Dwight David Eisenhower comme 34^e président des États-Unis, un électorat tout aussi motivé choisit Barack Hussein Obama comme 44^e président. La coïncidence de la date de leur élection et de leurs racines au Kansas n'est pas tout ce qu'ils ont en commun. Barack Obama entra à la Maison Blanche en janvier 2009 à un moment tout aussi crucial pour l'avenir des États-Unis, comme chef d'un parti dont la voix n'avait pas dominé la formulation de la politique étrangère américaine depuis la victoire de Richard Nixon sur Hubert Humphrey lors de l'élection présidentielle de 1968. L'une des principales tâches d'Obama est de rétablir un consensus en matière de politique étrangère au sein du parti démocrate et de prouver au peuple américain que les Démocrates ont les idées, les aptitudes à montrer l'exemple et la compétence, en particulier dans le domaine de la politique de sécurité nationale, nécessaires pour traiter les problèmes auxquels le pays doit faire face.

Faire naître chez les Américains la confiance en la compétence et la crédibilité de son parti en matière de politique étrangère exige d'Obama qu'il exprime clairement et mette en œuvre des stratégies diplomatique, mili-

taire et économique dont les objectifs s'attirent un large soutien aussi bien dans le pays qu'à l'étranger et dont les moyens d'application reflètent les réalités d'une crise économique planétaire qui est la plus grave depuis les années 1930. Toutefois, 20 ans après la fin de la guerre froide, la définition d'un cadre de coopération euro-atlantique et l'accomplissement des tâches permettant d'atteindre les objectifs communs s'avèreront encore plus difficiles que pour les dirigeants de l'Alliance Atlantique dans les années 1950. Les plus grandes difficultés, en termes aussi bien conceptuels que pratiques, surgiront à propos des stratégies de projection et d'utilisation possible de la force militaire. En dépit du départ du gouvernement Bush, on ne sait toujours pas très bien s'il existe au sein de l'Europe un consensus quant aux avantages d'une coopération avec les États-Unis portant sur de telles stratégies.

Un deuxième « regard avec des yeux neufs »

Le président Obama – comme le fit Eisenhower – pose un « regard avec des yeux neufs » sur les politiques de défense du gouvernement précédent. Même si chaque gouvernement prétend le faire, en réalité, depuis 1953, aucun ne

*Edwina S. Campbell, PhD., professeur de sécurité nationale, Air Command and Staff College. Le présent article est une version abrégée et révisée du chapitre du même titre dont le docteur Campbell est l'auteur dans *Die Aussenpolitik der USA: Präsident Obama's neuer Kurs und die Zukunft der transatlantischen Beziehungen* (La politique étrangère des États-Unis : la nouvelle ligne du président Obama et l'avenir des relations transatlantiques), sous la direction de Reinhard Meier-Walser (Munich: Hanns-Seidel Stiftung, 2009).

l'a fait – pas plus George H. W. Bush en 1989 que Bill Clinton en 1993 – malgré la fin de la guerre froide et l'effondrement de l'Union Soviétique. Les présidents américains ont reformulé et refocalisé des politiques, des stratégies, des structures ministérielles et des processus de prise de décision particuliers au fil des ans mais n'ont rien changé aux aspects fondamentaux du patrimoine de sécurité nationale créé par les gouvernements Truman et Eisenhower entre 1945 et 1961. Obama est le premier président à le faire, et cela dans un contexte analogue sous trois aspects à celui de 1953.

Pour commencer, la présidence Obama représente la première transition d'un parti à l'autre à la Maison Blanche depuis le 11 septembre. Le président est confronté à la même situation qu'Eisenhower en 1953 : il ne peut tirer parti d'une vaste expérience accumulée par des gouvernements américains très divers quant aux façons de combattre les menaces d'aujourd'hui. Ses stratégies totales et leur mise en œuvre seront aussi cruciales pour définir les approches de la guerre contre le terrorisme au vingt-et-unième siècle que celles d'Eisenhower le furent pour la guerre froide.

En conséquence, le président Obama aura le même impact sur les structures et les politiques dont il hérita de George Bush qu'Eisenhower sur celles de Truman, décidant ce qui survit et ce qui ne le fait pas. La mise en place du département de la Défense et les autres réorganisations de la prise de décisions créées par la loi de 1947 sur la sécurité nationale n'était pas terminée au début des années 1950. Ce ne fut que lorsqu'Eisenhower adopta les alliances, les programmes d'assistance et les structures établies par le gouvernement Truman (y compris la CIA, l'instance collégiale des chefs d'état-major et le Conseil de Sécurité Nationale) qu'il apparut clairement qu'elles allaient survivre.

Enfin, Obama hérite de George Bush de forces armées transformées, une transformation entraînée par les échecs enregistrés lors des guerres d'Afghanistan et d'Irak. À la suite des changements apportés depuis 2005 aux forces américaines, elles ne présentent aujourd'hui que peu de ressemblances avec les stéréotypes qui continuent d'exister à

l'étranger. Elles ne constituent plus une force particulièrement apte à mener des opérations majeures de combat avec un maximum de létalité mais manquant de la volonté et de la capacité de faire quoi que ce soit d'autre. Leur transformation égale celle des années 1950–53 et la surpasse à bien des égards. Obama est le commandant en chef d'une force qui a une attitude à l'égard de la guerre, des conflits et de l'environnement opérationnel général différente de celle qu'elle avait en 2001, une force qui en 2009 procède à la réforme de ses méthodes d'enseignement et de formation pour devenir, comme le déclare l'*Army Field Manual* (manuel du service en campagne de l'armée de terre) 3-24, *Counterinsurgency* (contre-insurrection), une [force encore plus] « souple, adaptative [...] sous commandement vif, bien informé, culturellement avisé. » La décision du président de conserver le secrétaire à la Défense, Robert Gates, au Pentagone suggère qu'il reconnaît que la transformation est souhaitable et bien avancée mais pas encore achevée.

Les trois P : prospérité, présence, partenariat

Le moment eisenhowérien d'Obama en 2009 a les trois mêmes dimensions que celui d'Ike en 1953 : prospérité, présence et partenariat. Eisenhower prit des mesures concernant chaque dimension et chacune a été incorporée aux débats sur la sécurité nationale menés sous tous les gouvernements depuis celui de Truman : prospérité – pour rendre possible l'investissement souhaité dans le domaine de la défense ; présence – le déploiement de forces américaines outre-mer ; partenariat – coopération des États-Unis avec d'autres pays en matière de défense. Si le contexte dans lequel Obama devra prendre des mesures concernant la présence et le partenariat est remarquablement comparable à celui de 1953, il est très différent en termes de prospérité.

À la différence d'Eisenhower, le jour de son entrée en fonction, le président Obama se trouva confronté à la crise économique planétaire la plus grave de celles à laquelle dut faire

face n'importe quel président américain depuis Franklin Roosevelt en 1933. On peut avoir des doutes sérieux quant à l'avenir immédiat de la prospérité américaine, ce qui aura des conséquences pour la capacité du gouvernement à maintenir ou augmenter les dépenses militaires à court et long termes. Il est possible que les perspectives soient plus favorables pour les dépenses à long terme, dans la mesure où elles pourraient avoir des retombées civiles en termes d'investissements en infrastructures (comme le fit le programme national d'autoroutes d'Eisenhower dans les années 1950) et dans le secteur industriel mais les fonds destinés à être dépensés à l'extérieur des États-Unis où n'est créé aucun emploi américain seront vraisemblablement limités. Obama sera confronté à des choix difficiles, comparables à ceux auxquels le Royaume Uni dut faire face après la première guerre mondiale : comme la Grande-Bretagne alors, les États-Unis ont aujourd'hui des responsabilités considérables de défense dans le monde entier, une assiette des impôts rétrécie, une dette détenue par des puissances étrangères et un concurrent pour la primauté financière internationale sur lequel ne pèse aucune responsabilité planétaire – l'Union Européenne.

Lors de l'expansion économique des années 1950, « le beurre et les canons » n'étaient pas incompatibles et, en dehors de rares moments éphémères, ils ne l'ont jamais été pour les États-Unis, jusqu'à maintenant. Obama est le premier président dont les priorités en matière de défense et les responsabilités dans le domaine de la sécurité nationale refléteront par la force des choses les pressions combinées exercées sur le budget fédéral par le déclin des recettes fiscales et l'élargissement des programmes de création d'emplois et d'assistance sociale. Cependant, en quoi la crise financière affectera-t-elle les choix stratégiques américains ? Personne, encore moins le président, ne peut en être sûr ; l'histoire américaine ne lui offre aucun point de référence. La dernière crise économique planétaire d'une telle ampleur eut lieu lorsque les États-Unis adoptèrent l'isolationnisme à une époque où ils pouvaient difficilement être considérés comme l'une des grandes puissances militaires. Le pays

joua ensuite un rôle géostratégique entièrement différent dans le monde.

Si on veut faire une comparaison quelconque avec le climat de prise de décision auquel le président Obama [était] confronté en 2009, ce n'est pas dans le passé américain mais dans la Grande-Bretagne du milieu du siècle que l'on peut la trouver. En premier lieu, dans l'entre-deux guerres et encore plus nettement après la deuxième guerre mondiale, Londres se trouva devant la réalité de moyens économiques insuffisants pour lui permettre de faire face à ses responsabilités planétaires en matière de défense. L'analogie avec la Grande-Bretagne du milieu du siècle n'est pas particulièrement réjouissante pour les États-Unis d'aujourd'hui, bien que les observateurs sceptiques quant à la politique étrangère américaine voient certainement les choses différemment. Pour eux, un déclin de la prospérité américaine peut sembler la solution idéale du « problème » du rôle planétaire des États-Unis, qu'ils soient des isolationnistes américains aux yeux desquels des étrangers ingrats ont, pendant des décennies, exploité un excès de puissance américaine ou des critiques étrangers qui se sentent exploités par cet excès. Toute jubilation dans notre pays ou célébration à l'étranger est toutefois mal placée, particulièrement en Europe. Même dans les circonstances économiques les plus favorables, le gouvernement Obama aurait, lors de sa première année, fait le point sur l'état de la présence et du partenariat – huit ans après le 11 septembre. Dans le contexte de la crise économique actuelle, la prochaine Revue Quadriennale de Défense soulèvera des questions sur l'affectation de ressources de défense américaines limitées et, inévitablement, sur l'importance des ressources, capacités et volonté de défense de l'Europe.

Présence américaine, partenariat régional

Depuis la fin de la guerre froide, particulièrement depuis le 11 septembre, le concept d'une présence militaire américaine agissant comme catalyseur de partenariats régionaux

est apparu comme un élément clé de l'approche américaine de promotion de la stabilité et de la sécurité dans des parties historiquement instables et fragiles du monde – comme l'Europe le fut à une certaine époque. Depuis 2005, le soutien des SSTR – stabilité, sécurité, transition et reconstruction – a représenté une priorité pour les forces armées américaines mais les signes montrant que ces changements mis en œuvre dans les forces placées désormais sous le commandement de Barack Obama sont appréciés – voire même connus – en Europe sont rares.

Le gouvernement Obama compte sur un rôle militaire européen dans les missions aussi bien de contre-insurrection (COIN) que de SSTR en Afghanistan. Le vice président Biden déclara lors de la conférence sur la sécurité qui se déroula en février 2009 à Munich que « Nous demanderons à nos alliés de réexaminer certaines de leurs propres approches – y compris leur volonté d'utiliser la force lorsque toutes les autres solutions échouent. » Un tel accroissement du rôle européen est-il probable ? Les perspectives ne sont pas très bonnes et le scepticisme américain n'est pas nouveau : le secrétaire d'État d'Eisenhower, John

Foster Dulles, désespérait de la façon dont ses homologues européens abordaient l'emploi de la force militaire en 1953.

Aujourd'hui, bien que de petits groupes d'experts militaires européens reconnaissent que la vraie « révolution dans les affaires militaires » aux États-Unis n'est pas la révolution technologique des années 1990 mais la révolution humaine qui commença lors des cinq dernières années (avec l'accent qu'elle met sur les partenariats et l'assistance multilatéraux plutôt que sur le commandement, le contrôle et l'exécution unilatéraux), les élites politiques et l'opinion publique européennes ne veulent pas reconnaître ces changements. Si elles le faisaient, il n'y aurait alors aucune raison de décliner une coopération avec Washington visant à élaborer une stratégie d'ensemble vis-à-vis de l'Afghanistan et, un jour, d'autres pays. Alors qu'il se trouve face à son moment eisenhowérien, le président Obama ferait bien de présumer l'absence de relations transatlantiques solides dans le domaine de la défense pour faire les choix stratégiques américains dans les mois et les années qui viennent. □

Les nouveaux enfants de la guerre

PETER W. SINGER, PHD*

Au fur et à mesure de l'avance des forces américaines dans l'Irak de Saddam Hussein en avril 2003, le combat se révéla beaucoup plus intense que prévu. L'un des arrêts inattendus de cette avance eut lieu à Karbala, une ville d'environ 550 000 habitants située à 50 kilomètres au sud-est de Bagdad. On s'attendait à ce que la prise de Karbala soit beaucoup plus aisée que celle de la plupart des autres grandes villes, dans la mesure où sa population était en large majorité chiite et s'était longtemps opposée au dictateur. Karbala était d'ailleurs considérées comme l'une des principales villes saintes de l'Islam chiite en tant que site d'une bataille historique qui se déroula en 680 après J-C et au cours de laquelle Husayn ibn Ali, le petit-fils du prophète Mahomet, et toute sa famille furent massacrés.

Avant la guerre, le vice-président Cheney répéta, comme chacun sait, dans de nombreux discours la prédiction de l'historien Fouad Ajami selon laquelle les troupes américaines seraient accueillies avec des « ballons et de la musique ». Lors de cet après-midi d'avril, aucun ballon ne volait et le bruit ambiant n'avait certainement rien d'une musique. Au fur et à mesure de leur progression rue par rue dans les quartiers résidentiels de Karbala, les hommes de la 101e division aéroportée – les fameux « aigles hurlants » – subirent un feu intense de mitrailleuses et de roquettes pendant toute la journée. Les fusillades succédèrent aux fusillades, plusieurs soldats furent blessés et divers véhicules, y compris un véhi-

cule blindé de combat Bradley, furent mis hors de combat.

Au beau milieu des combats, un jeune garçon surgit d'une allée. Un mitrailleur américain réalisa que le garçonnet, qui se révéla plus tard être âgé de 10 ans, transportait un lance-roquette. En une fraction de seconde sous la volée de balles venant dans sa direction, le jeune soldat de 21 ans dut prendre ce que serait sûrement la décision la plus difficile de sa vie. « Je l'ai abattu », déclara-t-il plus tard. « J'ai tiré plusieurs rafales. » Le garçonnet s'effondra, mort.

Une fois les combats terminés, lorsqu'il eut le temps de réfléchir, le soldat repensa à l'épisode. « Quiconque peut abattre un enfant sans que cela lui pose un problème a quelque chose qui ne va pas », déclara-t-il, fumant une cigarette. « Bien sûr que cela m'a posé un problème [mais] après avoir passé toute la journée sous les balles, que vous soyez un soldat ou un enfant n'a pas d'importance ; ces roquettes sont faites pour nous infliger des pertes... J'ai fait ce que je devais faire. »¹

Une brève histoire des enfants dans la guerre

Lorsque nous pensons à la guerre, les enfants viennent rarement à l'esprit. La guerre est en fait supposée être réservée à ceux qui en ont la force et la volonté. Les jeunes, les vieux, les infirmes et les innocents en sont

*Le docteur Peter W. Singer est maître de recherche et directeur de l'initiative de défense au 21e siècle de la Brookings Institution. Il est l'auteur du livre *Children At War* (Les enfants en guerre) qui examine la montée d'une autre force nouvelle dans la guerre moderne, les groupes d'enfants soldats. Le docteur Singer travaille actuellement sur un nouvel ouvrage, *Wired For War* (Câblés pour la guerre) examinant l'impact qu'aura la robotique sur la guerre et la politique.

non seulement exclus mais sensés bénéficier de protections spéciales.

Cette exclusion des enfants de la guerre reste vraie dans presque toutes les cultures traditionnelles. Par exemple, dans les armées africaines de l'époque précoloniale, les jeunes devenaient généralement des guerriers trois ou quatre ans après la puberté. Chez les Zoulous, par exemple, les membres de la tribu devaient attendre l'âge de 18 à 20 ans avant d'être admissibles à l'« *ukubuthwa* » (la conscription ou l'enrôlement dans les régiments de la tribu).² Dans la région de Kano, en Afrique Occidentale, seuls les hommes mariés étaient enrôlés car les célibataires étaient considérés comme trop immatures pour des tâches aussi importantes et respectées que la guerre.³ Lorsque des enfants plus jeunes servaient dans des armées de l'antiquité, comme lors de l'enrôlement des jeunes Spartiates à des fins de formation militaire à l'âge de 7 à 9 ans, ils ne participaient généralement pas aux combats. Ils accomplissaient plutôt des tâches plus subalternes telles que la garde des troupeaux ou le transport de boucliers et de cottes pour les guerriers plus âgés. Il n'existe absolument aucun cas d'utilisation de forces combattantes constituées de jeunes garçons ou filles par des tribus traditionnelles ou des civilisations de l'antiquité.

Cette exclusion des enfants de la guerre n'était pas simplement une question de principe ; elle relevait également d'un pragmatisme à l'état brut. La force d'un adulte et un entraînement souvent prolongé étaient nécessaires pour pouvoir utiliser les armes prémodernes et continuèrent à l'être bien après le début de l'ère des armes à feu. Elle reflétait également l'importance généralement accordée à l'âge dans de nombreuses organisations politiques. La plupart des cultures traditionnelles reposaient sur un système de catégories d'âge pour leurs structures dirigeantes. Elles étaient constituées de groupements sociaux déterminés par tranches d'âge sans tenir compte des liens créés par la parenté et une résidence commune. Un tel système permettait aux chefs et aux anciens des tribus de conserver leur autorité sur leurs sujets plus jeunes – et potentiellement indisciplinés.

Toutefois, même si la guerre a longtemps été le domaine des adultes, il y a eu des cas dans l'histoire militaire où des enfants apparurent effectivement. Des pages aidaient à armer et soutenir les chevaliers de l'Europe médiévale, alors que les jeunes tambours et « poudriers » (jeunes garçons chargés d'approvisionner les artilleurs en poudre à canon) étaient indispensables à de nombreuses armées et marines des dix-septième et dix-huitième siècles. Le point clé est que ces jeunes garçons remplissaient des rôles de soutien mineurs ou auxiliaires et n'étaient pas considérés comme de vrais combattants. Ils ne menaient pas d'actions meurtrières et n'étaient pas considérés comme des cibles légitimes. De fait, Henry V ressentit une telle colère lors de la violation de cette règle à la bataille d'Azincourt (1415), au cours de laquelle certains des pages de son armée furent tués, qu'il fit massacrer tous ses prisonniers français.

En fait, l'utilisation peut-être la mieux connue de soi-disant enfants soldats dans l'histoire, la fameuse « croisade des enfants » relève quelque peu de la mythologie. En réalité, la « croisade » en question fut une marche de milliers de jeunes garçons sans armes venus du nord de la France et de l'ouest de l'Allemagne qui pensaient pouvoir reprendre la Terre Sainte par la seule force de leur foi. La plupart ne quittèrent jamais l'Europe et, parmi ceux qui le firent, ils furent presque tous vendus comme esclaves par des capitaines de navires sans scrupules.

En dépit de la règle interdisant aux enfants d'être soldats, il y eut quelques exceptions dans l'histoire. Il est certain que des mineurs peu nombreux mentirent à propos de leur âge pour s'engager dans des armées. En outre, quelques états envoyèrent des enfants combattre lors des derniers soubresauts précédant leur défaite. L'exemple peut-être le plus remarquable dans l'histoire américaine fut la participation des élèves officiers de l'Institut militaire de Virginie (*Virginia Military Institute* – VMI) à la bataille de *New Market* pendant la guerre de Sécession. En mai 1864, les forces de l'Union remontèrent la vallée de la Shenandoah dans l'espoir de couper la voie de chemin de fer du *Virginian Central*, une voie

de ravitaillement clé. Le général sudiste John Breckenridge se trouvait à la tête d'une force ne dépassant pas 1500 hommes, qui était la seule dont disposait la Confédération dans la région. Il ordonna donc au corps d'élèves officiers du VMI voisin de se joindre à lui. Forts de 247 hommes (dont 25 environ de 16 ans ou moins), ils attendirent sans bouger jusqu'à la phase finale de la bataille puis, dans une charge plutôt spectaculaire, ils se rendirent maîtres d'une batterie d'artillerie clé de l'Union. Dix d'entre eux furent tués et 45 blessés. En fin de compte, toutefois, leur action ne servit à rien. Dans l'année qui suivit, l'Union allait s'emparer de la Shenandoah et peu de temps après du reste de la Confédération.⁴

Plus récemment, les Jeunesses Hitlériennes (*Hitlerjugend*) étaient elles aussi composées de jeunes garçons qui avaient reçu une formation quasi-militaire dans le cadre d'un programme politique visant à maintenir le règne nazi via l'endoctrinement. Pendant la plus grande partie de la deuxième guerre mondiale, ces jeunes ne s'enrôlèrent dans les forces armées allemandes (y compris les SS, pour lesquels les *Jugend* servaient de réservoir) que lorsqu'ils atteignaient leur majorité. Toutefois, quand les forces alliées envahirent le territoire allemand lors des derniers mois de la guerre, le régime hitlérien ordonna à ces jeunes garçons de combattre eux aussi. Il s'agissait d'une manœuvre désespérée destinée à bloquer l'invasion jusqu'à ce que les nouvelles armes « miracles » (telle que la fusée V-2 et le chasseur à réaction Me-262) puissent faire tourner la chance. Dotés d'armes légères et engagés principalement dans des petits détachements tendant des embuscades, de nombreux membres des Jeunesses Hitlériennes furent tués dans des petits accrochages futiles qui se produisirent tous une fois que l'issue de la guerre eut été pratiquement décidée.⁵

Ces exemples constituèrent toutefois des exceptions à ce qu'était alors la règle – qui voulait qu'il n'y ait pas de place dans la guerre pour les enfants. Au cours des 4000 dernières années de guerre telle que nous la connaissons, les enfants ne firent jamais partie intégrante et essentielle d'une force militaire

quelconque dans l'histoire. Leur utilisation comme soldats fut isolée en termes de durée, d'espace géographique et d'envergure. Personne ne se précipita pour suivre ces exemples, qui eurent peu d'influence sur la façon dont les guerres commencèrent, furent livrées ou se terminèrent. Ils constituèrent au mieux des post-scriptums dans l'histoire militaire.

La montée des enfants soldats

La nature du conflit armé a toutefois beaucoup changé au cours des dernières années. La présence d'enfants est désormais la nouvelle règle de comportement normal dans une guerre, plutôt que le phénomène rare qu'elle était. Le résultat est que la guerre au 21^e siècle est non seulement plus tragique mais également plus dangereuse. La participation d'enfants conduit aussi bien chez les généraux que chez les seigneurs de la guerre, les terroristes et les chefs rebelles à la réalisation que les conflits sont plus faciles à commencer et plus difficiles à arrêter.

L'habitude d'utiliser des enfants, définis aux termes du droit international comme âgés de moins de 18 ans, comme soldats est beaucoup plus répandue et tient une place beaucoup plus importante que ne le réalisent la majorité des gens. Jusqu'à 300 000 enfants âgés de moins de 18 ans sont actuellement engagés dans des combats sur toute la planète (où ils représentent presque dix pourcent de tous les combattants). Ils servent dans 40 pourcent des forces armées, groupes rebelles et organisations terroristes, participant à presque 75 pourcent des conflits qui se déroulent dans le monde ; au cours des cinq dernières années, des enfants ont servi comme soldats sur tous les continents, hormis l'Antarctique. Qui plus est, un demi-million supplémentaire d'enfants servent dans des forces armées qui ne sont actuellement pas en guerre.⁶

Certains essayent d'ergoter en soulevant la question des normes culturelles de maturité, d'après lesquelles les enfants soldats ne sont pas vraiment des enfants. Le problème que pose cette approche est que l'âge plancher de 18 ans n'est pas simplement un concept occi-

dental, comme le prétendent de nombreux seigneurs de la guerre et défenseurs des utilisateurs d'enfants soldats mais représente en fait la norme juridique internationale d'enfance acceptée par plus de 190 états. C'est également l'âge utilisé par pratiquement tous les états du monde dans leur propre législation pour conférer ou refuser des droits et responsabilités civiles tels que l'âge auquel on acquiert le droit de vote ou auquel on peut bénéficier de la gratuité de l'enseignement ou des soins médicaux. Il était enfin la norme pour toutes sortes d'armées prémodernes et modernes (comme dans le cas des règlements de 1813 de l'armée américaine).

Ce qui est plus important, les jeunes en question sont dans une tranche d'âges dont aucune personne sensée ne nierait qu'elle n'a pas l'âge légal et que l'engagement dans une guerre n'est pas pour elle. 80 pourcent des conflits auxquels participent des enfants font intervenir des combattants âgés de moins de 15 ans ; 18 pourcent des organisations armées opérant dans le monde ont utilisé des enfants de 12 ans et en dessous. Deux études menées séparément, une en Asie du Sud-Est et l'autre en Afrique centrale, firent apparaître un âge moyen des enfants soldats juste en dessous de 13 ans. Le plus jeune enfant soldat de tous les temps était un garçonnet armé de cinq ans en Ouganda.

La présence massive de jeunes filles dans de nombreuses forces distingue également la tendance actuelle de tout parallèle dans l'histoire. Bien qu'aucune jeune fille n'ait servi dans des groupes tels que les poudriers ou les Jeunesses Hitlériennes, approximativement 30 pourcent des forces armées qui emploient des enfants soldats comprennent également des jeunes filles ; des mineures ont été présentes dans les forces armées de 55 pays. Dans 27 de ceux-ci, des jeunes filles furent enlevées pour servir et elles participèrent aux combats dans 34 de ces pays. Ces filles soldats font souvent l'objet de sévices sexuels, y compris de la part de leurs propres supérieurs, et ont souvent beaucoup de mal à réintégrer la société une fois les guerres terminées.

A cause de la fréquence accrue de cette pratique, les forces occidentales ont été de

plus en plus confrontées à des forces d'enfants soldats. Le premier cas valant d'être noté fut l'opération Barras menée par les Britanniques en Sierra Leone en 2000. Les forces spéciales du SAS (*Special Air Service*) britannique y livrèrent une bataille rangée contre les *West Side Boys*, une milice d'adolescents qui avait pris une escouade de soldats de l'armée britannique en otages. Comme le nota un observateur, « Vous ne pouvez résoudre une situation comme celle-là en larguant une bombe à guidage laser de 30 000 pieds. »⁷ Ce fut un raid hélicoptère mené par des troupes d'élite du SAS britannique qui mit fin à la crise des otages. Ces derniers furent secourus mais le combat qui s'ensuivit fut, d'après un observateur, « sauvage ». Un soldat britannique fut tué et 12 autres blessés. Les pertes subies par les *West Side Boys* furent estimées entre 25 et 150 morts.

Ce fut toutefois après le 11 septembre 2001 que ce problème devint évident pour les Américains. De même que le terrorisme est l'« arme des faibles », les sociétés les plus faibles ont, elles aussi, été attirées dans cette sphère. Des vidéos d'entraînement d'Al-Qaïda capturées révèlent de jeunes garçons recevant une formation à la fabrication de bombes et au piégeage à l'explosif. Le Jihad islamique palestinien et Hamas ont recruté des enfants de pas plus de 13 ans pour en faire des perpétrateurs d'attentats-suicide et d'autres de pas plus de 11 ans pour faire passer clandestinement des explosifs et des armes. Au moins 30 attentats-suicide ont été commis par des jeunes depuis la reprise des combats en Israël-Palestine en 2000.⁸ L'exemple le plus tragique est peut-être celui d'un débile de 16 ans qui se laissa convaincre par Hamas de porter un gilet d'explosifs. Il fut capturé par la police israélienne dans la ville de Naplouse, juste avant qu'il ne se fasse sauter à un poste de contrôle de l'armée.⁹

Il est toutefois important de noter que pas plus le terrorisme que le rôle qu'y jouent les enfants ne constitue un phénomène purement musulman ou moyen-oriental. Par exemple, le plus jeune terroriste jamais signalé fut un garçon de neuf ans en Colombie, envoyé par le groupe rebelle Armée nationale

de libération (*Ejército de Liberación Nacional – ELN*) pour commettre un attentat dans un bureau de vote en 1997.¹⁰ De même, lorsque des groupes musulmans commencèrent à utiliser des enfants pour commettre des attentats-suicide, ils ne firent pas vraiment œuvre de pionniers. Ils suivirent plutôt l'exemple des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (*Liberation Tigers of Tamil Eelam – LTTE*), connus également sous le nom de « Tigres tamouls », au Sri Lanka, qui ont toujours été l'un des groupes terroristes les plus novateurs. Les LTTE – qui utilisèrent des attentats-suicide pour assassiner le premier ministre indien et le président du Sri Lanka, et furent les pionniers de la tactique consistant à faire percuter des immeubles par des avions, répétée plus tard le 11 septembre – ont même confectionné des vestes en jean spécialement conçues pour dissimuler des explosifs dans des petites tailles adaptées aux enfants devant commettre des attentats-suicide.¹¹

Les enfants soldats dans les Amériques

Dans les Amériques depuis les années 1990, des enfants soldats ont combattu en Colombie, en Equateur, au Salvador, au Guatemala, au Mexique (dans le conflit du Chiapas), au Nicaragua, au Paraguay et au Pérou. Les nombres les plus importants ont été signalés en Colombie, où jusqu'à 11 000 enfants ont été utilisés comme soldats, ce qui signifie qu'un quart des combattants irréguliers sont des mineurs. Ils servent aussi bien du côté des rebelles, dans les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et les groupes de l'ELN, que dans les groupes paramilitaires de droite tels que les Milices d'autodéfense unies de Colombie (*Autodefensas Unidas de Colombia – AUC*). Jusqu'aux deux tiers de ces enfants combattants ont moins de 15 ans, les plus jeunes étant recrutés dès l'âge de 7 ans.¹²

Les enfants soldats de Colombie ont été surnommés « sonnettes » par les forces armées qui les utilisent comme sentinelles sacrificiables et « petites guêpes » par les guerilleros des FARC parce qu'ils « piquent » leurs ennemis

avant que ceux-ci réalisent qu'ils sont attaqués. Dans les milices urbaines, ils sont appelés « petits chariots » parce qu'ils peuvent faire passer subrepticement des armes aux postes de contrôle sans éveiller les soupçons. Certaines unités de guerilleros sont constituées à 30 pourcent d'enfants. Les enfants guerilleros sont utilisés pour le renseignement, la confection et le déploiement de mines, ainsi que pour servir d'éclaireurs lors des embuscades tendues aux forces paramilitaires, de soldats et de policiers. Lorsque, par exemple, les FARC attaquèrent la centrale hydroélectrique de Guatemala en 1998, les employés rapportèrent que certains des assaillants n'avaient pas plus de 8 ans. En 2001, les FARC diffusèrent même une vidéo d'entraînement qui montrait des jeunes garçons dont l'âge ne dépassait pas 11 ans travaillant avec des missiles.¹³ De leur côté, certaines unités paramilitaires liées au gouvernement sont constituées à 85 pourcent d'enfants, dont on peut voir certains qui n'ont pas plus de 8 ans en patrouille.¹⁴ La pratique a également débordé au-delà des frontières. Selon certaines sources, les FARC recruteraient des enfants, dont certains n'auraient pas plus de 10 ans, jusqu'au Venezuela, au Panama et en Equateur.¹⁵

Les aventures de ces enfants sont aussi brutales que déchirantes. Comme le raconte un combattant des FARC âgé de 15 ans (recruté alors qu'il avait 12 ans),

Ils amènent les gens qu'ils capturent... au camp d'entraînement. Mon escouade devait en tuer trois. Après la mort du premier, le commandant me dit que ce serait à moi de tuer le suivant le lendemain. Je fus sidéré et horrifié. Je dus le faire en public, devant les cinquante membres de la compagnie. Je dus lui tirer une balle dans la tête. Je fus secoué de tremblements. Par la suite, je fus incapable de manger. Je revoyais le sang de cette personne. Pendant de nombreuses semaines, j'eus du mal à dormir... Ils tuaient trois ou quatre personnes par jour pendant la période d'entraînement. Les différentes escouades devaient le faire à tour de rôle à des jours différents. Certaines des victimes pleuraient et criaient. Les commandants nous disaient que nous devions apprendre à tuer.¹⁶

Le contact des forces américaines avec les enfants soldats

Maintenant que des forces américaines sont déployées sur toute la planète depuis le 11 septembre, de l'Afghanistan aux Philippines, des enfants soldats sont présents dans toutes les zones de conflit dans lesquelles des forces américaines sont aujourd'hui engagées. En fait, le tout premier soldat américain tué dans la guerre contre le terrorisme fut un béret vert abattu par un tireur embusqué de 14 ans en Afghanistan. Au moins six jeunes garçons âgés de 13 à 16 ans furent capturés par les forces américaines en Afghanistan lors des combats initiaux et transférés au centre de détention de la baie de Guantanamo, à Cuba.¹⁷ Ils furent incarcérés dans une aile spéciale appelée « Camp Iguana ». Parce qu'il fallut au Pentagone plus d'un an pour décider s'ils devaient être poursuivis en justice ou réinsérés dans la société, ces jeunes passèrent leurs journées à regarder des DVD et à apprendre l'anglais et les mathématiques dans une maison sur la plage convertie en prison improvisée.¹⁸ On pense en outre que plusieurs autres, âgés de 16 à 18 ans, sont détenus dans les locaux normalement réservés aux prisonniers adultes à « Camp X-Ray ». Les soldats américains continuent à rapporter qu'il leur arrive aujourd'hui encore de faire face à des enfants soldats en Afghanistan ; dont le plus jeune est officiellement un garçon de 12 ans capturé en 2004, après avoir été blessé lors d'une embuscade tendue à un convoi par les Taliban.¹⁹

En Irak, le problème a empiré sans faire de bruit. Sous le régime de Saddam Hussein, l'Irak créa un système complet conçu pour attirer les enfants dans la sphère militaire et renforcer le contrôle exercé sur la population. Ce système englobait les *Ashbal Saddam* (lionceaux de Saddam), une force paramilitaire de jeunes garçons âgés de 10 à 15 ans qui jouait le rôle de réservoir pour les célèbres unités de *Fedayeen Saddam* (fedayins de Saddam). Ces fedayins, une force paramilitaire dirigée par l'un des fils de Saddam, Uday, se révélèrent plus agressifs que l'armée régulière dans la lutte contre les forces d'invasion américaines ; ce qui reste de ces unités constitue

aujourd'hui l'une des forces insurgées ennemies. Lors de l'invasion, les forces américaines combattirent des enfants soldats irakiens appartenant à ces groupes dans au moins trois villes (Nasariya, Mossoul et Karbala).²⁰

Défaits sur le champ de bataille, les chefs rebelles s'efforcèrent alors de mobiliser cette cohorte de jeunes combattants entraînés et endoctrinés pour l'insurrection. Un incident typique eut lieu dans la ville disputée de Mossoul juste après l'invasion et donna une indication préoccupante de la menace à venir. Pendant la semaine même au cours de laquelle le président Bush déclara notoirement « mission accomplie » lors de son appontage sur un porte-avions, un jeune Irakien de 12 ans tira sur des fusiliers-marins américains avec un AK-47.²¹ Au cours des semaines et mois qui suivirent, les incidents mettant aux prises des forces américaines et des enfants irakiens armés commencèrent à se multiplier, allant de l'engagement d'enfants tireurs embusqués à l'attaque à la grenade d'un camion américain par un jeune âgé de 15 ans au cours de laquelle un soldat perdit une jambe.²²

Au moment où les combats se firent plus intenses, à partir du printemps 2004, des enfants soldats servaient non seulement dans les forces loyales à Saddam mais également dans les groupes rebelles extrémistes chiites et sunnites. L'ayatollah extrémiste Muqtada al Sadr dirigea une révolte qui dévora le sud principalement chiite de l'Irak, les combats dans la ville sainte de Nadjaf étant particulièrement féroces. Les observateurs notèrent la présence de nombreux enfants soldats servant dans l'armée *Mahdi* de Sadr. Un jeune garçon de 12-ans proclama fièrement « La nuit dernière, j'ai lancé une roquette contre un char. Les Américains sont des mauviettes. Ils se battent pour l'argent et pour le prestige, et crient comme des cochons qu'on égorge quand ils meurent. Nous tuerons les infidèles parce que la foi est l'arme la plus puissante. »²³ Le cheik Ahmad al-Shebani, porte-parole de Sadr, n'essaya effectivement pas de nier le crime de guerre que constitue l'emploi d'enfants et défendit publiquement cette pratique, déclarant que « Cela montre que les Mahdi représentent un mouvement populaire de résistance contre

les occupants. Les anciens et les jeunes combattent sur le même champ de bataille. »²⁴

Les forces de la Coalition ont également fait face de plus en plus à des enfants soldats dans le dangereux « triangle sunnite ». Les fusiliers-marins engagés dans la bataille pour la reprise de Falluja en novembre 2004 rapportèrent s'être trouvés à de nombreuses reprises sous le feu d'« enfants armés de fusils d'assaut » et en proie au même dilemme que l'avait été lors de l'invasion le soldat cité plus haut.

On ne connaît pas le nombre total d'enfants irakiens actuellement engagés dans les combats mais tout indique qu'ils jouent un rôle significatif et croissant dans l'insurrection. Par exemple, à un certain point, quelque 107 adolescents irakiens dont il avait été établi qu'ils représentaient des menaces à hauts risques contre la sécurité étaient détenus à la tristement célèbre prison d'Abu Ghraib.²⁵ Les forces américaines ont rencontré des problèmes particuliers avec des groupes employant des enfants comme guetteurs pour tendre des embuscades et comme couverture pour l'infiltration, par exemple en faisant circuler des enfants dans les véhicules de transport de dispositifs explosifs de circonstance pour attentats-suicide. Lorsque des enfants sont présents, de telles voitures piégées attirent moins les soupçons et ont plus de chances de franchir les postes de contrôle. Un nouveau développement apparu lors de la « montée en puissance » des forces en 2007 est le fait, signalé par les soldats, que les milices chiïtes de Bagdad ont organisé des gangs constitués de plus de 100 enfants dont certains n'ont pas plus de six ans. Ces enfants lancent des pierres, des briques et des cocktails Molotov sur les convois mais agissent en fait en coordination avec des tireurs embusqués dans le but d'attirer toute patrouille qui répond dans une embuscade.

L'emploi de soldats enfants – causes et procédés

La présence renouvelée d'enfants sur le champ de bataille du 21^e siècle naquit de trois forces inextricablement liées. La première est la façon dont la face cachée de la globalisation

a conduit à la formation d'un nouveau réservoir de recrues potentielles. Nous vivons la période la plus prospère de l'histoire humaine mais beaucoup sont à la traîne. Les changements démographiques, l'instabilité sociale générale et les séquelles de multiples conflits civils et motivés par le sectarisme entrant dans leur deuxième ou troisième générations agissent tous pour affaiblir les états et saper les structures sociétales. Pour citer de simples exemples, plus de 40 millions d'enfants africains perdront l'un de leurs parents ou les deux des suites du VIH/sida d'ici 2010, alors que les services du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estiment que plus de 25 millions d'enfants sont déracinés par la guerre.²⁶ De tels orphelins et réfugiés risquent particulièrement d'être aspirés par la guerre.

Cependant, bien qu'il y ait toujours eu des enfants déshérités et isolés, ce sont les changements en termes de technologie des armements qui agissent comme facilitateur, permettant d'exploiter ce réservoir comme nouvelle source de main d'œuvre militaire. En particulier, la prolifération des armes légères, simples et bon marché a joué un rôle directeur. Des armes « portables par un enfant » telles que l'AK-47 ont été allégées par l'utilisation de plastique, peuvent être achetées pour le prix d'une chèvre ou d'un poulet dans de nombreux pays et il est plus facile qu'il n'y paraît d'apprendre à s'en servir. Après pas plus d'une demi-heure d'instruction, un enfant de 10 ans peut avoir la puissance de feu d'un régiment entier de la guerre de Sécession.

Pour terminer, le contexte est important. Nous vivons une période exceptionnelle de changement continu et d'érosion de l'ordre planétaire, en particulier avec la multiplication des seigneurs de la guerre et des états en faillite. Ce changement a rendu possible un nouveau mode de guerre. Les guerres sont le résultat moins de la politique que de facteurs aussi simples que la haine religieuse ou les profits personnels tirés de la saisie de mines de diamants. De Foday Sankhoh en Sierra Leone au mollah Omar en Afghanistan, les seigneurs de la guerre locaux réalisent aujourd'hui la nouvelle possibilité (et, mal-

heureusement, les avantages) d'une transformation d'enfants vulnérables et isolés en troupes peu coûteuses et sacrificables qui combattent et meurent pour leurs propres causes. Les groupes attirent des enfants grâce à des techniques de recrutement qui tirent avantage du désespoir, et parfois du manque de maturité, des enfants ou simplement en utilisant les bonnes vieilles méthodes d'enlèvement.

Nous qui vivons dans des états stables et riches avons du mal à comprendre comment un enfant peut se laisser convaincre de s'engager et de combattre dans une armée, en particulier s'il ne comprend pas la cause ou ne croit pas en elle. Pourtant, essayez d'imaginer que vous êtes un orphelin, vivant dans la rue, ne sachant pas d'où viendra votre prochain repas. Un groupe vous offre alors non seulement la nourriture et la sécurité mais également une identité, ainsi que le sentiment de puissance qui accompagne la possession d'une arme. Ou imaginez la tentation que vous pourriez ressentir si un groupe de garçons plus âgés portant des uniformes élégants et des lunettes de soleil qui ont l'air cool se présentait dans votre école et obligeait tous les instituteurs à se prosterner pour montrer « qui commande vraiment ». Ils vous invitent ensuite à les rejoindre en vous promettant de pouvoir vous aussi avoir une telle influence. Imaginez également ce que vous feriez s'il vous arrivait ce qui arriva à un garçon de 7 ans au Libéria quand un groupe d'hommes armés se présenta dans son village. « Les rebelles m'ont dit de les rejoindre mais j'ai dit non », se rappela-t-il plus tard. « Alors, ils tuèrent mon petit frère. J'ai changé d'avis. »²⁷

Lorsque des enfants sont engagés dans la guerre, ils sont généralement soumis à des programmes d'entraînement qui vont de plusieurs semaines de camp d'entraînement intense comparable à celui pour adultes à quelques minutes d'instruction pour apprendre à se servir d'une arme. L'endoctrinement, politique ou religieux, peut inclure des « tests » tels que forcer les enfants à tuer des animaux ou des prisonniers, y compris même des voisins ou d'autres enfants, pour les endurcir à la vue du sang et de la mort, ainsi que les couper de leur ancienne identité. Beaucoup sont

obligés à se droguer pour être encore plus insensibilisés. La pratique en Afrique Occidentale, telle que la décrit Corinne Dufka, de *Human Rights Watch*, « paraissait être une stratégie très organisée de... destruction de leurs défenses et de leur mémoire, ainsi que de transformation [de ces enfants] en machines de combat dépourvues de tout sentiment de compassion et de sympathie à l'égard de la population civile. »²⁸

Le résultat est que des enfants, même ceux qui peuvent un jour avoir été des captifs malgré eux, peuvent être transformés en combattants aussi féroces que consommés. Une histoire typique est celle d'un jeune garçon de Sierra Leone, qui raconte « J'étais à l'école primaire. Les rebelles arrivèrent et nous attaquèrent. Ils tuèrent ma mère et mon père sous mes yeux. J'avais 10 ans. Ils m'emmenèrent avec eux... Ils nous entraînaient à combattre. La première fois que j'ai tué quelqu'un, j'ai été tellement malade que j'ai cru que j'allais mourir, mais j'ai fini par m'en remettre... Mon nom de guerre était *Blood Never Dry* (le sang ne sèche jamais). »²⁹

Les conséquences de la présence d'enfants sur le champ de bataille

Au-delà de la brutale tragédie humaine, les ramifications de cette « doctrine des enfants soldats » pour la guerre elle-même sont vraiment effrayantes. Elle signifie avant tout que des armées et groupes rebelles impopulaires sont désormais capables d'engager des forces beaucoup plus nombreuses qu'ils ne le pourraient autrement grâce à l'utilisation d'enfants comme moyen bon marché et facile de se procurer des recrues. D'ailleurs, de nombreux groupes à peine plus importants que des gangs se sont révélés capables de rester des menaces militaires grâce à l'utilisation d'enfants combattants. Par exemple, l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) en Ouganda est commandée par Joseph Kony, qui se prétend la réincarnation du Saint-Ésprit. L'interprétation par Kony des Dix Commandements, toutefois, est que la Bible permet de posséder des esclaves sexuels mais déclare que rouler à

bicyclette est un péché punissable de mort ! Il est effectivement une figure sur le modèle de David Koresh qui dirige un culte dont le noyau n'est composé que de 200 membres adultes. Cependant, au fil des ans, Kony et sa LRA ont enlevé plus de 14 000 enfants, les utilisant pour mener une guerre civile de dix ans contre l'armée ougandaise, qui est considérée comme une des meilleures d'Afrique, laissant quelque 100 000 morts et 500 000 réfugiés.

Les enfants soldats présentent également de grandes difficultés pendant le combat lui-même. L'expérience accumulée dans le monde entier démontre que les enfants peuvent effectivement être des soldats efficaces et opèrent souvent avec une audace terrifiante, en particulier lorsqu'ils sont remplis d'une ferveur religieuse ou politique, ou qu'ils sont sous l'influence de narcotiques. Je me suis entretenu un jour avec un ancien béret vert qui décrit une unité d'enfants soldats au Soudan comme les meilleurs soldats qu'il avait vus en Afrique au cours des 18 années qu'il y avait passé. Il me raconta comment ils firent un jour tomber dans une embuscade et abattirent un hélicoptère d'attaque Mi-24 de fabrication soviétique, un système d'armes redoutable qui a mis en fuite bien des unités de soldats adultes.

Ils posent également un horrible dilemme aux soldats de métier. Personne ne veut devoir tirer sur un enfant mais un jeune de 14 ans peut vous tuer aussi bien que peut le faire un homme de 40 ans. Les enfants armés constituent des cibles légitimes mais cela ne facilite pas les choses pour les soldats qui doivent les combattre. Il arrive souvent que le moral des soldats en prenne un coup et qu'ils soient dans un état de stress post-traumatique à la suite de tels incidents.³⁰

Les conflits dans lesquels des enfants sont présents tendent à se caractériser non seulement par des violations massives du droit de la guerre mais également par des pertes plus élevées, aussi bien parmi la population locale que parmi les enfants soldats si on les compare à celles infligées à leurs compatriotes adultes. Ces conflits connaissent en moyenne des niveaux plus élevés d'atrocités et les enfants ont tendance à être utilisés comme chair à

canon par leurs chefs adultes. Par exemple, sur certains théâtres, les groupes rebelles ont pris l'habitude d'appeler leurs enfants soldats « détecteurs de mines » parce qu'ils les font avancer en premier pour qu'ils marchent sur toute mine enterrée.

Enfin, le fait de plonger des enfants dans une culture guerrière crée des problèmes même une fois la guerre terminée. Chaque enfant reste traumatisé à long terme, ce qui peut entraver son développement psychologique et moral. Pour la société dans son ensemble, la conversion d'une génération d'enfants en soldats non seulement augure de futurs cycles de guerre à l'intérieur du pays mais également met en dangers la stabilité régionale. Le cas du Libéria est instructif. Dans toutes les années 1990, le Libéria traversa une série de guerres civiles au cours desquelles les enfants changeaient d'armée sans trop réfléchir. Même après la fin des combats dans ce pays, on pouvait trouver de nombreux anciens enfants soldats libériens combattant plus tard en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Certains ont depuis lors fait des milliers de kilomètres à pied pour trouver du travail comme soldats dans la République Démocratique du Congo.

Pour résumer, quand des enfants sont présents, la guerre est non seulement plus tragique mais les conflits tendent à commencer plus facilement, à se terminer plus difficilement, à faire plus de victimes et à préparer le terrain pour une récurrence chez les futures générations.

Nous devons réagir

Agir pour mettre fin à l'application de la terrible doctrine de l'emploi d'enfants soldats représente non seulement une obligation morale mais également un mandat stratégique. Bien qu'une alliance internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) – la Coalition internationale pour mettre fin à l'emploi d'enfants soldats – ait attiré de plus en plus l'attention sur le problème, les gouvernements doivent maintenant intensifier leurs efforts. Ceux qui s'efforcent de mettre

fin à la pratique doivent faire plus qu'essayer simplement de convaincre ceux qui emploient des enfants comme soldats, ce qui équivaut à essayer de faire honte aux éhontés, et plutôt transformer les causes et motivations sous-jacentes qui lui permettent de se répandre. L'archevêque Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix, déclara un jour « Il est immoral pour des adultes de vouloir faire combattre des enfants dans leurs guerres... Il n'y a simplement aucune excuse, aucun argument acceptable pour armer des enfants. »³¹ Il se peut qu'il n'y ait aucune excuse morale mais c'est une réalité sinistre de la guerre d'aujourd'hui à laquelle nous devons faire face.

La clé de l'arrêt de la pratique de l'emploi d'enfants soldats est le rétrécissement du réservoir de recrutement d'enfants soldats potentiels et la limitation de la volonté et de la capacité des groupes en conflit d'y accéder. Parmi les remèdes possibles on peut citer : investir pour éviter les éruptions de maladies et de conflits à l'échelle de la planète ; offrir une aide accrue aux groupes courant des risques particuliers tels que les réfugiés et les orphelins du Sida ; aider à limiter la prolifération des armes légères illégales parmi les groupes rebelles et terroristes qui engagent des enfants dans des guerres ; pénaliser la doctrine en poursuivant les dirigeants qui maltraitent les enfants de cette façon ; rendre la pratique non rentable en sanctionnant tout régime ou entreprise qui commerce avec des groupes employant des enfants soldats (y compris les entreprises américaines telles que celles qui commerçaient avec les gouvernements libérien et soudanais en ne pensant qu'aux profits qu'elles pouvaient en tirer) ; et apporter une aide accrue aux programmes visant à démobiliser et réinsérer des anciens enfants soldats pour mettre fin au cycle. Malheureusement, dans chacun de ces domaines, les actions américaines laissent à désirer ; elles ne sont certainement pas dignes d'une grande puissance.

La question des enfants est souvent traitée comme un problème de sécurité « facile » mais elle est devenue un problème de sécurité difficile. Les dirigeants politiques et militaires doivent commencer à se débattre avec les difficiles dilemmes auxquels sont aujourd'hui

confrontés nos soldats sur le terrain au lieu de continuer à les ignorer en payant un prix de plus en plus élevé. Les enfants soldats sont désormais régulièrement présents sur le champ de bataille moderne. La seule question est de savoir si les troupes seront équipées, entraînées et soutenues de façon à être adaptées à ce lamentable changement de la guerre contemporaine. Il incombe aux dirigeants politiques et militaires de faire tout leur possible pour renverser la propagation de la doctrine et de mettre fin à cette terrible pratique.

Préparer les troupes à confronter les enfants soldats

Pour tenir compte de la multiplication des groupes employant des enfants soldats, les forces armées doivent se préparer à affronter un dilemme épineux. Pour simplifier, les troupes seront placées dans une situation dans laquelle elles seront confrontées à des menaces aussi réelles que graves que poseront des adversaires auxquels elles préféreraient généralement ne faire aucun mal. Malgré leur jeune âge, les enfants soldats, grâce à la simplicité et à la létalité croissantes des armes légères modernes, font souvent peser une menace militaire substantielle. Les commandants de mission doivent par conséquent préparer leurs forces aux difficiles décisions auxquelles elles seront confrontées afin d'éviter toute confusion potentiellement létale concernant les règles d'engagement, des hésitations d'une fraction de seconde causées par le choc ressenti à la vue de la composition des forces adverses ou toute incertitude quant à la façon de réagir. L'expérience historique démontre l'efficacité d'un certain nombre de méthodes permettant de faire face à des situations dans lesquelles des troupes professionnelles sont confrontées à des enfants soldats. Parmi celles-ci figurent les suivantes :

Préparation et renseignement

Au lieu de souhaiter que le problème cesse d'exister, il convient d'élaborer des politiques officielles et des solutions efficaces pour répon-

dre aux dilemmes que posent les enfants soldats. Il vaut mieux s'en occuper lors de l'entraînement que prendre des décisions ad hoc en pleine crise. L'appareil de renseignement doit simultanément s'adapter à la menace et aux ramifications de l'emploi d'enfants soldats. Cela est important pour prévoir les grands traits des événements politiques et militaires ; de plus, la connaissance de la composition des forces adverses est également un facteur crucial de la détermination de la meilleure réaction. Le renseignement devrait être sensible à deux aspects en particulier : la méthode de recrutement utilisée par l'adversaire et la durée de service de la moyenne des enfants soldats. Ceux qui ont recours à des techniques d'enlèvement ou dont l'encadrement a été récemment promu seront plus enclins à se désagréger sous le choc que ceux qui emploient des recrues volontaires ou des enfants ayant de nombreuses années de service.

Admettre la menace

Chaque fois que des forces se déploient dans une région connue pour la présence d'enfants soldats, elles doivent prendre des précautions supplémentaires pour s'opposer à la menace et la maintenir à distance. Les enfants ne représentent pas tous une menace et ne devraient certainement pas être pris pour cibles comme si c'était le cas mais les mesures de protection des forces doivent prendre en compte la possibilité – voire même la probabilité – de la présence d'enfants soldats et d'enfants terroristes. Parmi ces mesures figurent de changer la pratique de laisser les enfants se mêler aux détachements de soldats et même soumettre les enfants à un examen aussi minutieux que les adultes aux postes de contrôle.

La crainte complémente la puissance de feu

Lorsque des forces doivent faire face à des forces comprenant des enfants soldats, la meilleure solution a été de maintenir la menace à distance et, lorsque c'est possible, de tirer les premiers pour causer un choc. L'objectif devrait être de maximiser l'efficacité et d'éviter les pertes coûteuses (ainsi que les repercussions négatives qui en résultent)

en essayant de disperser les unités d'enfants soldats, qui sont rarement des forces combattantes cohésives. Dans un sens, il s'agit de l'application au niveau individuel de la « guerre basée sur les effets », simplement sans une dépendance absolue vis-à-vis de la haute technologie. Les tirs démonstratifs d'artillerie et de mortiers (y compris l'emploi de pots fumigènes), les barrages roulants (qui font ressentir le danger imminent comme un flot) et les passes d'hélicoptères de combat se sont révélés particulièrement efficaces pour disperser les forces d'enfants soldats.³²

Le chef est le pilier

Lorsqu'elles doivent être engagées dans un combat rapproché, il convient dans la mesure du possible que les forces donnent la priorité à la prise pour cibles et à l'élimination de tous les chefs adultes. L'expérience a montré que l'emprise qu'ils exercent sur l'unité est souvent le centre de gravité et que les unités se dispersent si leur chef adulte est éliminé de sa position de contrôle. Lorsque des forces cherchent à éliminer toute résistance, elles devraient concentrer leurs efforts sur la poursuite des chefs adultes qui s'échappent et qui, sinon, pourront probablement reconstituer leurs forces et reprendre leur participation au conflit, ce qui est devenu un thème récurrent dans des conflits alimentés par l'engagement d'enfants soldats comme ceux du nord de l'Ouganda ou du Libéria.

Les armes non létales multiplient les options

Un fait important a été réalisé : l'annihilation totale de l'ennemi dans les conflits de ce type peut en fait avoir l'effet inverse. C'est la raison pour laquelle, dans la mesure du possible, il convient que les chefs militaires et les autorités politiques explorent les options d'emploi d'armes non létales (ANL) dans les situations caractérisées par la présence d'enfants soldats. Les généraux de salon se moquent souvent par ignorance des ANL en négligeant le fait qu'elles n'éliminent en rien la possibilité de recourir à la force. Au contraire, leur existence offre aux troupes du champ de bataille des choix et des options supplémentaires. Les

ANL représentent fréquemment une alternative opportune qui peut non seulement permettre de sauver des vies dans les deux camps mais également se révéler plus efficace pour atteindre les objectifs de la mission. Malheureusement, le développement et la distribution d'un tel armement ont pris beaucoup de retard. C'est ainsi que, sur les 60 kits d'ANL seulement dont disposent l'ensemble des forces armées américaines, seuls six furent déployés en Irak lors de la première année d'opérations dans ce pays. De nombreuses opérations internationales de maintien de la paix ne disposent même pas d'un seul kit.

L'emploi des opérations psychologiques

Il convient toujours d'intégrer ces opérations aux efforts généraux menés contre la résistance locale, y compris d'en concevoir certaines qui s'adressent spécialement aux unités d'enfants soldats. Leur objectif devrait être de convaincre ces enfants de cesser le combat, de quitter leurs unités et de s'engager dans le processus de réinsertion dans la société. Nous devrions simultanément faire en sorte que les dirigeants adverses sachent qu'ils sont sous surveillance constante pour toute violation des lois de la guerre et que leur utilisation de cette doctrine entraînera des conséquences extrêmement graves. Les opérations psychologiques devraient également viser à miner tout soutien de la doctrine au sein de la société locale en citant le mal considérable que la pratique inflige à la prochaine génération, le contraste qu'elle présente avec les coutumes et les normes locales, ainsi que le déshonneur qui s'attache au fait d'envoyer des enfants se battre dans les guerres d'adultes.

Le suivi conduit au succès

La défaite d'une opposition basée sur les enfants soldats ne se produit pas simplement sur le champ de bataille, quelque soit le succès remporté. Une force doit également prendre des mesures pour accueillir rapidement les enfants soldats qui se sont échappés ou sont prisonniers de guerre, de façon à chasser tout mythe concernant les châtiments et à en inciter d'autres à quitter eux aussi l'opposition.

Cela suppose également que certains préparatifs soient faits pour mettre les enfants détenus en sûreté, une fonction pour laquelle les forces américaines manquent d'une doctrine ou d'une formation, voire même de menottes de la bonne taille. Une fois que les soldats ont fait en sorte que l'enfant ne représente aucune menace, il convient de satisfaire tous ses besoins immédiats de nourriture, de vêtements et/ou d'hébergement. L'enfant devrait ensuite, dès que possible, être remis à des professionnels des services de santé ou représentants qualifiés d'une ONG. L'incarcération de mineurs ne relève pas de la mission des forces armées et n'a certainement rien de positif pour la bonne santé de l'organisation.

Protéger les nôtres

Une force doit également penser à la santé de son propre personnel. Les forces doivent être prêtes à faire face aux répercussions psychosociales des engagements contre des forces d'enfants soldats, car c'est une autre façon pour l'emploi d'enfants soldats de désavantager les forces professionnelles. Les unités peuvent exiger un traitement spécial après un conflit, voire même une psychothérapie individuelle ; sinon, les conséquences de l'obligation de combattre des enfants peuvent finir par miner la cohésion des unités et leur efficacité au combat.

Expliquer et blâmer

Les spécialistes des relations publiques doivent se préparer à l'avance aux répercussions propres à de tels engagements. Lorsqu'ils décrivent les événements et ce qui conduisit à la mort d'enfants, ils doivent mettre l'accent sur le contexte dans lequel ces faits se sont produits et sur l'importance de la mission dans son ensemble. Il convient de faire savoir au public que toutes les mesures possibles sont prises pour éviter et limiter les pertes parmi les enfants soldats (emploi d'ANL, opérations psychologiques, feu pour effet de choc, etc.). Il convient simultanément de rendre le public conscient du fait que les enfants soldats, tout enfants qu'ils soient, sont juste aussi meurtriers avec un fusil d'assaut que des adultes. Le

plus important est qu'ils doivent rejeter la responsabilité sur ceux qui le méritent à juste titre – les dirigeants qui non seulement attirent illégalement des enfants dans la sphère militaire mais leur font également faire le sale travail à leur place.

Plus généralement, les gouvernements qui veulent devancer la question devraient mobiliser les Nations Unies, ainsi que les responsables politiques et les spécialistes religieux locaux, pour condamner la pratique, qui constitue une claire violation aussi bien du droit international que des normes culturelles et religieuses locales.

Aussi inquiétante que soit cette tendance, il y a un bon côté que nous pouvons voir en considérant le passé. Tout au long de l'histoire, on a vu passer d'innombrables doctrines et modes de guerre. Il fut un temps où on pensait que la religion pourrait être renforcée par les appels à la guerre. Nous considérons aujourd'hui ceux qui appellent aux croisades

comme des extrémistes. En plein Moyen Age, les soldats capturés étaient considérés non comme des prisonniers mais comme des biens personnels pouvant donner lieu à une rançon ou vendus comme esclaves. Il y a un peu plus d'un siècle, il était considéré comme une obligation, un soi-disant fardeau de l'homme blanc, d'envahir d'autres territoires pour les « civiliser » ou, plus honnêtement, pour les annexer à des domaines coloniaux.

Avec un peu de chance, la doctrine des enfants soldats rejoindra un jour prochain ces pratiques de guerre et bien d'autres dont le moment a passé. L'histoire considérera peut-être cette période comme une aberration, une courte phase au cours de laquelle les normes morales craquèrent mais furent rapidement restaurées. Cela ne se produira toutefois que si nous opposons notre volonté de faire le bien à celle de certains dirigeants de faire un tel mal à des enfants. □

Notes

1. Matthew Cox, "War Even Uglier When a Child is the Enemy" (La guerre est encore plus affreuse quand l'ennemi est un enfant), USA Today, 8 avril 2003, <http://www.usatoday.com/educate/war35-article.htm>.

2. T.W. Bennet, *Using Children in Armed Conflict: A Legitimate African Tradition?* (L'utilisation d'enfants dans un conflit armé : une tradition africaine légitime ?) (Essex: Institute for Security Studies, 2000). <http://www.essex.ac.uk/armedcon/Issues/Texts/Soldiers002.htm>.

3. John Paden, *Muslim Civic Culture and Conflict Resolution: The Challenge of Democratic Federalism in Nigeria* (Culture civique musulmane et résolution des conflits : le défi du fédéralisme démocratique au Nigeria) (Washington, DC: Brookings Institution Press, 2005), 127.

4. "Report on the Battle of New Market Virginia and aftermath, part 1, May 15, 1864" (Rapport sur la bataille de New Market, Virginie, et ses suites, 1^{re} partie, 15 mai 1864), VMI Annual Report, juillet 1864. <http://www.vmi.edu/~archtml/cwnmrpt.html>.

5. Guido Knopp, *Hitler's Kinder* (Les enfants d'Hitler) (Munich: C. Bertelsmann, 2000) ; Philip Baker, *Youth Led by Youth* (Jeunes menés par d'autres jeunes) (Londres: Vilmor Publications, 1989).

6. Pour plus de détails sur les chiffres relatifs aux enfants soldats, voir P.W. Singer, *Children at War* (Enfants en guerre) (New York: Pantheon, 2005), en particulier le chapitre 2.

7. Marie Colvin et James Clark, "How the Hi-Tech Army Fell Back on Law of the Jungle and Won" (Comment l'armée high-tech s'est rabattue sur la loi de la jungle et a gagné), The Sunday Times, 17 septembre 2000, <http://www.sundaytimes.co.uk/news/pages/sti/2000/09/17/stifgnafi03003.html>.

8. "Palestinian Teen Stopped with Bomb Vest" (Un adolescent palestinien portant un gilet d'explosifs arrêté), CNN, 25 mars 2004, <http://www.cnn.com/2004/WORLD/meast/03/24/young.detainees/index.html>.

9. Gul Luft, "The Palestinian H-Bomb" (La bombe H palestinienne). Foreign Affairs, juillet 2002, 5 ; CSC, rapport 1379, 2002, 54 ; Suzanne Goldenberg, "A Mission to Murder" (Une mission de meurtre), The Guardian, 11 juin 2003 ; Johanna Mcgeary, "Inside Hamas" (À l'intérieur de Hamas), Time, 28 mars 2004.

10. U.S. State Department, *Report on Human Rights* (Département d'État, rapport sur les droits de l'homme), 1997, section Colombia (Colombie). UNICEF-Columbia, *Situation Report* (rapport sur la situation en Colombie), 22 avril 2003.

11. Rohan Gunaratna, "LTTE Child Combatants" (Les enfants combattants des LTTE). Jane's Intelligence Review, juillet 1998.

12. Human Rights Watch, "You'll Learn Not to Cry" (Vous apprendrez à ne pas pleurer), septembre 2003, 4-5 ; Karl Penhaul, "Colombia's Force of Child Soldiers" (La force d'enfants soldats de Colombie), Boston Globe, 4 mars 2001.

13. Jan Mckirk, "Brutality of Child Army Shocks Colombia" (La brutalité de l'armée des enfants effare la Colombie), *The Independent*, 2 mai 2001.

14. The Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, "The Use of Child Soldiers in the Americas: An Overview." (L'emploi d'enfants soldats aux Amériques : un aperçu général) <http://www.child-soldiers.org> ; communiqué de presse de Human Rights Watch, "Child Soldiers Used by All Sides in Colombia's Armed Conflict" (Tous les camps emploient des enfants soldats dans le conflit de Colombie), New York, 8 octobre 1998. <http://www.hrw.org/hrw/press98/oct/childsold1008.htm>.

15. Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, "Action Appeal: Colombia" (Appel à l'action : Colombie), septembre 2002 ; UNHCR News, 21 mai 2002.

16. Human Rights Watch, "You'll Learn Not to Cry", 64.

17. "National Roundup" (Tour d'horizon national), Miami Herald, 23 avril 2003 ; Human Rights Watch, "U.S. Guantanamo Kids at Risk" (États-Unis : les enfants de Guantanamo en danger), 24 avril 2003 ; Bruce Auster et Kevin Whitelaw, "Terror's Cellblock" (Le bloc cellulaire de la terreur), U.S. News and World Report, 12 mai 2003 ; Michelle Faul, "U.S. Defends Detaining Teens" (Les États-Unis défendent la détention d'adolescents), Associated Press, 28 juin 2003. Les jeunes détenus sont âgés de 13, 14, 15, 15 et 16 ans. Il y en a d'autres, dont le nombre n'est pas connu et qui sont âgés de 16 à 18 ans, que les États-Unis ont maintenu en détention au sein de la population carcérale adulte, ce qui est contraire à la législation américaine et au droit international en matière de traitement des enfants en droit.

18. Nancy Gibbs, "Inside 'The Wire'" (Derrière les barbelés). *Time*, 8 déc. 2003.

19. Entretien de l'auteur avec un officier de l'armée américaine, mars 2004 ; Keith Richburg, "Taliban Maintains Grip Rooted in Fear" (Les Taliban maintiennent leur prise ancrée dans la terreur), *Washington Post*, 9 août 2004, 9.

20. Matthew Cox, "War Even Uglier When a Child is the Enemy"; "Report: Marines Wounded in Fighting Late Wednesday in Iraq" (Reportage : des fusiliers-marins blessés lors d'un combat mercredi soir en Irak), AP, 27 mars 2003 ; Alex Perry, "When Kids Are in the Cross Hairs" (Quand des enfants sont dans le collimateur), *Time*, 21 avril 2003.

21. Mary Beth Sheridan, "For Help in Rebuilding Mosul, U.S. Turns to Its Former Foes" (Les États-Unis se tournent vers leurs anciens adversaires pour aider à rebâtir Mossoul), *Washington Post*, 25 avril 2003.

22. "Enemy Tactics, Techniques, and Procedures (TTP) and Recommendations" (Tactiques, techniques et procédures de l'ennemi, recommandations), document d'information du commandement du soutien du 3e Corps, LSA Anaconda, Irak, septembre 2003 ; Joseph Galloway, "Hurt Still Arriving at Army Hospital" (Des blessés continuent à arriver à l'hôpital de l'armée), *Charlotte Observer*, 3 novembre 2003 ; entretiens de l'auteur avec des officiers de l'armée américaine, novembre – décembre 2003.

23. Cité dans "Child Soldiers Square Up to U.S. Tanks" (Des enfants soldats font face aux chars américains), *Daily Telegraph*, Londres, 23 août 2004.

24. Ibid.

25. Neil Mackay, "Iraq's Child Prisoners" (Les enfants prisonniers de l'Irak), *Sunday Herald*, 1er août 2004 ; Richard Sisk, "Teen Held, U.S. Admits Juveniles in Abu Ghraib" (Adolescents détenus, les États-Unis admettent la présence de mineurs à Abu Ghraib), *New York Daily News*, 15 juillet 2004. Sisk cite le lieutenant colonel de l'armée américaine Barry Johnson.

26. UN Population Fund, *State of the World Population* (Etat de la population mondiale) (New York: UNFPA, 2003), 8.

27. Cité dans "Child Soldiers" (Les enfants soldats), *Radio Netherlands*, 21 janvier 2000. <http://www.rnw.nl/humanrights/html/general.html>

28. Ibid.

29. Ibid.

30. Marten Meijer, directeur exécutif, Commission facteurs humains et médecine de l'organisation OTAN pour la recherche et la technologie, "Transactional Analysis of Child Warriors As the Opposing Force" (Analyse transactionnelle des enfants guerriers en tant que force adverse), projet de document, 2007.

31. Archevêque Desmond Tutu, cité dans des remarques adressées à l'unité enfants et conflit armé (*Children and Armed Conflict*), un projet conjoint du Children's Legal Centre et du Human Rights Centre, University of Essex, établi en 1999. Voir The Coalition to Stop the Use of Child Soldiers, www.essex.ac.uk/armedcon/

32. Center for Emerging Threats and Opportunities, *Child Soldiers: The Implications for U.S. Forces* (Les enfants soldats : implications pour les forces américaines), Marine Corps Warfighting Laboratory Seminar Report (novembre 2002).

Soudan

Un moment crucial, Une approche globale

DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

Le Soudan est arrivé à un carrefour important qui peut soit conduire à des améliorations constantes de la vie des Soudanais, soit dégénérer en conflit encore plus violent et déboucher sur un effondrement de l'État. Le moment est venu pour les États-Unis d'agir avec un sens de nécessité urgente et de détermination pour protéger la population civile et d'œuvrer pour une paix d'ensemble. Les conséquences sont sévères. Une implosion du Soudan pourrait conduire à une instabilité régionale généralisée ou à la création de nouveaux repères de terroristes internationaux, menaçant de façon significative les intérêts américains. Il est clair que les États-Unis ont, vis-à-vis du peuple soudanais – à la fois dans leur rôle de témoin de l'accord de paix global et en tant que premier pays à identifier sans équivoque les événements du Darfour comme un génocide – l'obligation d'aider à mener un effort international.

Les États-Unis et leurs partenaires internationaux doivent relever de multiples défis au Soudan. Six ans après son déclenchement, le conflit du Darfour n'est toujours pas résolu. En 2003, le parti du congrès national (*National Congress Party* – NCP) au pouvoir et la milice soutenue par le gouvernement, appelée parfois « *Janjawids* », lancèrent une campagne génocide visant des groupes ethniques liés à une rébellion en préparation au Darfour, conduisant à la mort de centaines de milliers de personnes, ainsi qu'au déplacement de quelque 2,7 millions de personnes dont plus de 250 000 réfugiés. Le non respect des accords de cessez-le feu et de paix, la prolifération des groupes rebelles et l'intervention d'états de la région ont prolongé la crise et compliqué les efforts internationaux visant à arriver à un accord de paix. Bien que l'inten-

sité de la violence ait baissé depuis 2005, la population civile continue à vivre dans des conditions d'insécurité inacceptables. En l'absence d'un processus de paix activement mené, d'un engagement à poursuivre les responsables de crimes commis contre la population civile, du déploiement sous l'égide des Nations Unies (ONU) et de l'Union africaine (UA) d'une force de maintien de la paix bien équipée et totalement opérationnelle, ainsi que d'une planification sérieuse du redressement régional, la situation au Darfour continuera de s'envenimer, ce qui déstabilisera le pays et la région.

Dans le même ordre d'idées, les retards de mise en application d'éléments clés de l'accord de paix global – l'accord signé entre le NCP et le mouvement populaire de libération du Soudan (*Sudanese People's Liberation Movement* – SPLM) dans le sud du pays, qui mit fin à plus de deux décennies de conflit entre le nord et le sud du Soudan qui laissèrent plus de deux millions de morts – représentent un point critique pour la reprise du conflit. Aux termes de l'accord de paix global, le Sud, où la capacité de gouverner ne fait que naître, organisera en 2011 un referendum sur l'autodétermination devant décider si la région fera sécession ou continuera à faire partie d'un état soudanais unifié. Les Trois Zones sont elles aussi des points critiques pour la reprise du conflit : l'Abeyi, le Kordofan méridional et le Nil bleu organiseront un referendum et des consultations populaires respectivement portant sur leur statut au cours des 15 prochains mois. En attendant les referenda et les consultations, les États-Unis s'efforcent de revigorer l'engagement international dans l'accord de paix global et d'appuyer cet accord en soutenant l'organisation d'élections nationales en

2010, en travaillant à trouver des solutions aux différends portant sur la délimitation des frontières qui restent à résoudre et en faisant en sorte que les parties soient fidèles à leurs obligations d'empêcher un retour de la guerre.

La communauté internationale a fait la preuve de son engagement vis-à-vis du peuple soudanais en soutenant le déploiement de la première force hybride UA-ONU de maintien de la paix au Darfour, en soutenant la présence de quelque 10 000 soldats de la paix de l'ONU au Sud-Soudan et en contribuant chaque année plus d'un milliard de dollars pour l'assistance humanitaire au pays. La Cour pénale internationale (CPI) a récemment lancé un mandat d'arrêt contre le président soudanais el-Bécher au début de 2009, l'inculpant de crimes de guerre et contre l'humanité commis au Darfour.

En dépit de ces développements significatifs, la volonté politique soutenue de relever les difficiles défis lancés par le Soudan laisse parfois à désirer dans la communauté internationale. Le rôle dirigeant des États-Unis est essentiel pour améliorer l'efficacité de l'approche multilatérale. Ils s'efforcent de reconstituer, élargir et renforcer la coalition multilatérale qui contribua à obtenir la signature de l'accord de paix global et s'efforceront de transformer plus concrètement les inquiétudes largement répandues dans le monde à propos du Darfour en engagements multilatéraux sérieux. Cette coalition élargie doit accepter notre responsabilité de promouvoir la sécurité, la justice et le développement, tout en élargissant notre influence lorsque nous allons de l'avant.

Enseignements les plus importants tirés des efforts passés

- Les États-Unis ne peuvent réussir à atteindre leurs objectifs politiques en mettant exclusivement l'accent sur le Darfour ou la mise en application de l'accord de paix global. Ils doivent aborder ces deux problèmes sérieusement et simultanément, tout en s'efforçant éga-

lement de résoudre et d'empêcher tout conflit dans l'ensemble du Soudan.

- La politique américaine doit être suffisamment agile pour traiter les crises qui se manifestent ici ou là, tout en restant en permanence focalisée sur la stabilité à long terme.
- Afin de faire progresser la paix et la sécurité au Soudan, nous devons dialoguer avec nos alliés et ceux avec lesquels nous sommes en désaccord. La diplomatie des États-Unis doit être à la fois soutenue et globale, englobant non seulement le parti du congrès national, le SPLM et les principaux groupes rebelles du Darfour mais également les acteurs régionaux et internationaux les plus importants.
- Les évaluations des progrès et des décisions concernant les actions de motivation et de démotivation doivent être basées non sur les réussites liées aux procédures (c.-à-d. la signature d'un mémorandum d'accord ou la délivrance de visas) mais plutôt sur des changements vérifiables des conditions sur le terrain.
- Une réconciliation et une paix durable exigent que les participants à un génocide et à des atrocités en soient tenus pour responsables.
- Il est nécessaire de faire comprendre clairement à toutes les parties que le soutien soudanais des objectifs de contre-terrorisme est apprécié mais qu'elles ne peuvent l'utiliser comme argument de négociation pour se dérober à leurs responsabilités dans les événements du Darfour ou dans la mise en application de l'accord de paix global.

Objectifs stratégiques des États-Unis

La stratégie américaine au Soudan doit se focaliser sur la fin des souffrances au Darfour et l'établissement d'une paix durable. Les

trois principales priorités stratégiques américaines au Soudan sont les suivantes :

- 1) Cessation définitive du conflit, des violations les plus choquantes des droits de l'homme et du génocide au Darfour.
- 2) Mise en application de l'accord de paix global Nord-Sud débouchant sur un Soudan pacifique après 2011 ou, via un processus ordonné, sur deux états viables distincts en paix l'un avec l'autre.
- 3) Assurance que le Soudan ne devient pas un repère de terroristes internationaux.

Les États-Unis utiliseront tous leurs moyens d'influence pour atteindre leurs objectifs stratégiques. L'envoyé spécial des États-Unis pour le Soudan jouera le premier rôle dans la poursuite de notre stratégie au Soudan. L'élément fondamental de tous les efforts menés par le gouvernement américain pour arriver à la paix et à la sécurité dans l'ensemble du Soudan est de faire en sorte que ce soit aux parties concernées qu'il incombe de créer les conditions susceptibles de favoriser les améliorations concrètes et durables de la vie des Soudanais. Cela suppose un dialogue en toute franchise avec le gouvernement soudanais portant sur ce qui doit être accompli, sur la façon dont les relations bilatérales peuvent s'améliorer si les conditions se transforment et dont le gouvernement deviendra encore plus isolé si les conditions restent les mêmes ou empirent. Les États-Unis chercheront à élargir et approfondir la coalition multilatérale qui s'efforce activement d'arriver à la paix au Darfour et à la mise en application complète de l'accord de paix global de façon à ce que toute partie récidiviste fasse l'objet de mesures crédibles et sérieuses de démotivation prises par les États-Unis et la communauté internationale.

Les échelons supérieurs du groupe interinstitutions évalueront tous les trimestres divers indicateurs de progrès ou d'aggravation de la crise. Cette évaluation inclut des mesures calibrées visant à favoriser le soutien à un changement positif et à décourager le récidivisme. Tout progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques déclenchera des mesures conçues

pour renforcer les moyens dont disposent ceux qui mettent les changements en application. Une absence d'amélioration des conditions déclenchera un accroissement de la pression exercée sur les acteurs récalcitrants.

La politique des États-Unis reconnaîtra en outre que le gouvernement du Sud-Soudan doit également accepter ses responsabilités aux termes de l'accord de paix global et donner la priorité à l'apaisement et à la résolution des conflits, au renforcement des capacités, à la transparence et à l'obligation de rendre des comptes, ainsi qu'à la prestation de services. Compte tenu de l'enjeu et du rythme des événements, les États-Unis doivent faire en sorte que leurs initiatives d'assistance dans le Sud soient à la fois efficaces et rationnelles pour refléter ces priorités urgentes. L'envoyé spécial continuera à dialoguer et à mener de larges consultations avec le SPLM, les groupes rebelles et représentant la société civile du Darfour, ainsi que d'autres acteurs, afin de garantir que les États-Unis puissent exercer des efforts focalisés sur les leviers d'influence aux moments critiques.

Éléments clés de mise en application

Objectif stratégique n° 1 : cessation définitive du conflit, des violations les plus choquantes des droits de l'homme et du génocide au Darfour.

Amélioration de la protection des populations civiles. Les États-Unis s'efforceront de consolider la MINUAD [Mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour] en : (1) renforçant la résolution multilatérale à imposer des conséquences aux acteurs qui entravent les opérations, l'accès et les performances de la MINUAD ; (2) apportant un financement américain direct, ainsi qu'un soutien diplomatique, logistique et autre, devant permettre la mise à disposition de matériel dont le besoin se fait cruellement sentir (y compris des hélicoptères) ; et (3) se préparant à toute éventualité au Darfour par élaboration d'une gamme de réponses adaptées aux crises en voie d'aggravation.

Promotion d'une solution négociée du conflit. L'envoyé spécial établira et maintiendra un dialogue avec les mouvements armés du Darfour et sollicitera un soutien du processus de paix de la part des voisins du Soudan. Les États-Unis soutiendront un accord politique qui traite des causes sous-jacentes du conflit du Darfour en se basant sur les efforts de négociations de paix du Qatar, en apportant un soutien direct au médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour et en encourageant une large participation, y compris par tous les divers représentants de la société civile, au processus de paix. Les États-Unis s'efforceront de renouveler l'engagement de toutes les parties envers la déclaration de principes de 2005 qui oblige le gouvernement soudanais et tous les principaux groupes armés du Darfour à rechercher une solution pacifique à leurs différends au Darfour et à respecter un cessez-le-feu humanitaire établi en 2004.

Encouragement et renforcement des initiatives visant à mettre fin au conflit violent. Les États-Unis soutiendront les efforts internationaux menés pour arriver à une cessation des hostilités au Darfour et pousseront par divers moyens le Soudan et le Tchad à cesser de soutenir les groupes rebelles qui sont sous leur influence. Les États-Unis chercheront à collaborer avec des partenaires très divers sur le terrain pour recueillir des informations sur la violence sexuelle et sexiste au Soudan et la combattre conformément à la résolution 1820 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Soutien de l'obligation de rendre des comptes. En plus de soutenir les efforts internationaux visant à traduire les responsables du génocide et des crimes de guerre au Darfour en justice, les États-Unis collaboreront avec la société civile du Darfour pour soutenir les mécanismes locaux de responsabilité et de réconciliation susceptibles de rendre la paix plus durable.

Amélioration de la situation humanitaire. Les États-Unis collaboreront avec les autres donateurs et organismes humanitaires sur le terrain pour insister que le gouvernement soudanais remplisse ses obligations envers les citoyens, en améliorant l'accès et la couver-

ture à des fins humanitaires au Darfour. Les États-Unis mettront au tout premier plan les principes humanitaires fondamentaux et l'utilisation d'indicateurs humanitaires partagés, concrets et transparents pour évaluer la situation sur le terrain.

Objectif stratégique n° II : mise en application de l'accord de paix global Nord-Sud débouchant sur un Soudan pacifique après 2011 ou, via un processus ordonné, sur deux états viables distincts en paix l'un avec l'autre.

Traitement des éléments non appliqués de l'accord de paix global. Les États-Unis collaboreront avec leurs partenaires internationaux pour encourager les parties à mettre en œuvre la législation et la planification nécessaires pour les élections de 2010 et les référenda de 2011. Les États-Unis collaboreront avec leurs partenaires internationaux afin, entre autres : (1) d'apporter une assistance pour la résolution des problèmes de recensement, l'inscription sur les listes électorales et l'éducation civique des électeurs, l'assistance aux partis politiques, l'administration des bureaux de vote, les mécanismes de scrutin, ainsi que de garantir une surveillance internationale et locale des élections et référenda dans le pays ; et (2) d'encourager les parties à promulguer les réformes juridiques nécessaires pour créer un environnement favorable à la crédibilité du processus électoral et du référendum, y compris par la promulgation d'une législation crédible sur les référenda. Les États-Unis aideront les parties à résoudre les litiges en matière de recensement et de référendum conformément à l'accord de paix global. Ils soutiendront en outre les efforts visant à encourager une démarcation opportune et transparente de la frontière entre Nord et Sud en apportant une assistance technique, ainsi que les efforts internationaux de professionnalisation et d'équipement des unités mixtes intégrées responsables de la sécurité dans les zones clés.

Revigoration et renforcement de l'engagement international à l'égard de la mise en application de l'accord de paix global. L'envoyé spécial a organisé un « forum des partisans de l'accord de paix global » et revigoré la

« troïka » (les États-Unis, le Royaume Uni et la Norvège agissent tous comme garants de l'accord) afin de coordonner et rajeunir les efforts internationaux de soutien de la mise en application de l'accord de paix global. Les États-Unis s'efforceront également de renforcer le rôle de la commission du bilan et de l'évaluation, qui est le principal forum chargé de la médiation des différends portant sur la mise en application de l'accord de paix global entre les deux parties.

Désamorçage de la tension dans les trois zones. Dans l'Abyei, le Kordofan méridional et le Nil bleu, les États-Unis (1) aideront à élaborer ou revigorer les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) placés sous l'égide de l'ONU ; (2) restaureront et renforceront les opérations menées par les ONG pour offrir des ressources vitales d'assistance et de prévention des conflits pour contrebalancer le potentiel de conflit une fois que des nouvelles frontières seront tracées ; (3) apporteront le cas échéant une assistance technique directe aux autorités locales.

Promotion du développement de mécanismes de partage des richesses après 2011. Les États-Unis collaboreront avec leurs partenaires internationaux pour aider les parties à préparer un accord sur le partage des richesses dans l'après 2011 et à résoudre les autres problèmes politiques et économiques dans la même période.

Promotion d'une compétence gouvernementale améliorée et d'une plus grande transparence au Sud-Soudan. Les États-Unis s'efforceront d'améliorer la sécurité de la population du Sud-Soudan en soutenant les initiatives de DDR et de prévention des conflits, ainsi qu'en renforçant la capacité du secteur de la sécurité et du système de justice pénale. Les États-Unis s'efforceront également d'améliorer les conditions et résultats économiques. Ils mettront des conseillers techniques à la disposition des ministères les plus importants et s'efforceront de renforcer les programmes tels que celui de réforme des collectivités locales (*Local Government Reform Program – LGRP*) mis en œuvre dans le cadre du programme de développement de l'ONU.

Les États-Unis collaboreront avec leurs partenaires internationaux pour mettre en application en temps opportun la stratégie pour le Sud du fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la Banque mondiale et pour faciliter l'accès des exploitations agricoles et des entreprises locales du secteur privé au marché des capitaux, en particulier sous forme de microfinancement. Les États-Unis soutiendront les efforts et initiatives visant à développer les échanges commerciaux entre le Soudan et ses voisins. La transparence des dépenses publiques sera cruciale pour attirer l'investissement et les États-Unis soutiendront les efforts anticorruption de la Banque mondiale au Sud-Soudan.

Objectif stratégique n° III : Assurance que le Soudan ne sert pas de repère aux terroristes.

Actions visant à empêcher des terroristes de prendre pied au Soudan. Les États-Unis ont un intérêt stratégique à empêcher le Soudan de devenir un repère d'organisations terroristes. Ils collaboreront avec la communauté internationale pour limiter la capacité des terroristes et autres acteurs non-étatiques hostiles aux intérêts américains de prendre pied au Soudan.

Information et consultation

Les voix puissantes des champions de cette cause et de certains membres du Congrès ont été indispensables pour accroître l'importance du Soudan sur le calendrier politique des États-Unis. Ces parties prenantes représentent des atouts pour les efforts américains visant à mettre fin aux souffrances du peuple soudanais et à apporter la stabilité au pays. Des efforts constants de maintien d'un dialogue régulier avec ces groupes renforceront la politique américaine et seront essentiels au succès. L'envoyé spécial se réunira régulièrement avec eux et maintiendra des lignes de communication ouvertes avec le Congrès afin de garantir que des consultations sérieuses et positives feront régulièrement partie du processus de mise en œuvre de notre politique. □



21st Century U.S. Air Power de Nicholas A. Veronico et Jim Dunn. MBI Publishing Company, 2004, 176 pp., \$29.95.

Qu'est-ce que la force aérienne ? Selon *50 Questions Every Airman Can Answer* (50 questions auxquelles tout aviateur est capable de répondre), une brochure de l'armée de l'Air américaine de 1999, « la force aérienne est la capacité fondamentale de se servir de l'avion pour obtenir des résultats militaires et politiques... C'est le pouvoir militaire manœuvrant dans les airs tout en remplissant sa mission. » Quoique datant un peu, cette définition de base est toujours valable. Heureusement, pour les incondtionnels de la force aérienne, beaucoup de livres se concentrent sur l'aviation militaire. *21st Century U.S. Air Power* de Veronico et Dunn est sorti suite aux attaques terroriste du 9 septembre et au besoin d'augmenter la sécurité aérienne dans le pays et ailleurs. Les auteurs décrivent les différents avions technologiquement avancés qui protègent le ciel américain.

Les principaux chapitres du livre traitent des forces aériennes de l'armée de l'Air, de la Marines/des *Marines*, de l'armée de Terre et des Gardes-côtes. Pour faire bonne mesure, le livre fait également des incursions dans les équipes de démonstration militaire. Trois annexes couvrent les types de bombes, les missiles et les victoires militaires à porter au crédit de l'aviation de 1981 à nos jours [2005]. Bien que la dernière annexe retourne à peu près deux décades en arrière dans le vingtième siècle, elle aide à démontrer que la puissance aérienne des États-Unis est encore dominante actuellement.

Veronico et Dunn décrivent effectivement la grande variété des types d'appareils militaires en

fournissant de courts historiques, les potentiels notables et des événements secondaires (comparables à ce que l'on peut trouver dans le numéro annuel de l'almanach *Air Force Magazine*). Ils donnent également une liste des unités actives, de garde et de réserve auxquelles l'avion est affecté ainsi que des détails comme le surnom de l'unité, le numéro que porte la queue de l'appareil, l'endroit où ils se trouvent. Le texte est accompagné de plus de 200 photographies en couleur, dont quelques unes de qualité exceptionnelle.

Dans sa tentative de couvrir toute la gamme militaire, le livre commet quelques erreurs importantes et omet un certain nombre d'informations. Les auteurs indiquent par exemple que la Marine des États-Unis possède huit porte-avions opérationnels et en construit deux de plus – tous nucléaires. Ils oublient cependant de mentionner dans leur inventaire les deux porte-avions à propulsion classique. Ils font également état du nouvel appareil à rotor basculant, le V-22 Osprey qui remplacera sous peu la plupart des hélicoptères à rotor mais ne donnent pas la moindre image de la « stratégie d'attaque du future » destiné à la Marine, aux *Marines* et aux forces des opérations spéciales.

En tout cas, *21st Century U.S. Airpower* contient des informations intéressantes et des photos de qualité. Pour les lecteurs qui n'en ont jamais assez de la force aérienne militaire, cela complète un certain nombre d'autres travaux.

Dr. Frank P. Donnini
Lieutenant Colonel (c.f.), USAF
Newport News, Virginia

La liberté, Sancho, est un des dons les plus précieux que le ciel ait faits aux hommes. Rien ne l'égale, ni les trésors que la terre enferme en son sein, ni ceux que la mer recèle en ses abîmes. Pour la liberté, aussi bien que pour l'honneur, on peut et l'on doit aventurer la vie.
Don Quichotte

Miguel de Cervantès